

*Saclas au fil du temps, en textes et en images.*

*Cette exposition a été réalisée par l'Association*

**SALIOCLITAE**

*dont le but est de promouvoir les activités culturelles et artistiques au sein de la commune de Saclas.*

*Présidente Madame GAUSSOT-GOWLAND Mireille*

*2, rue Victor-Hugo, bibliothèque*

*91690 Saclas*

*Avec le concours et la participation :*

*de Monsieur Gérard LUQUET Maître de conférences au Muséum national d'histoire naturelle et entomologiste*

*de Bernard BINVEL Président de la Société Historique et Archéologique du Canton de Méréville*

*de Jacques GELIS Président d'Etampes-Histoire*

*des Archives départementales de Chamarande, municipales (Etampes, Saclas)*

*et privées Pascale MOISAND, Jacques CHARPENTIER.*

Toutes les informations ou documents contenus dans cette présentation ainsi que tous les éléments créés pour ce document sont soit la propriété de l'association SALIOCLITAE soit font l'objet d'un droit d'utilisation, d'exploitation et de reproduction.

Ces éléments sont soumis à la législation protégeant le droit d'auteur.

Par conséquent, aucune licence, ni aucun autre droit sauf celui de consulter les informations, n'est conféré à quiconque au regard des droits de la propriété intellectuelle.

Toute exploitation non autorisée de ce document ou de son contenu, des informations qui y sont divulguées engagerait la responsabilité de l'utilisateur et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

Cependant, dans l'hypothèse où un utilisateur souhaiterait utiliser un des contenus (texte, image...), il s'engage à requérir l'autorisation préalable et écrite de l'association SALIOCLITAE.

Toute demande tendant à cette fin doit être adressée par courrier à SALIOCLITAE

2, rue Victor-Hugo, bibliothèque

91690 Saclas.

# BIENVENU(E)S A SACLAS

## Saclas

Canton de Méréville  
Arrondissement d'Étampes  
Superficie : 1 340 ha  
Population 1999 : 1 664 hab.  
Habitants : les Saclaisiens  
Cours d'eau : la Juine

Origine du nom : du latin *saxum*,  
« saule », et *clata*, « haine ». Sauciota est  
mentionné dans l'itinéraire d'Antonin  
au II<sup>e</sup> siècle.

### HISTORIQUE

Saclas, où les vestiges préhistoriques sont très abondants, est connu comme étant une étape gallo-romaine importante sur la voie de Paris à Orléans. De *Saliocita* subsistent des sites archéologiques intéressants, comportant un sanctuaire et des thermes. L'habitat du village, vestige du pagus celtique, est dispersé et ancien. En dehors du bourg, il est constitué de hameaux et écartés – petits fiefs dominés autrefois par les seigneurs des alentours dont le plus important, dès le XV<sup>e</sup> siècle, est un Poilouin de Saclas. Une grande partie du territoire avait été donnée par Dagobert en 815 à l'abbaye de Saint-Denis, puis était passée aux célestins de Marneuil pour l'intermédiaire de Jérôme de Montigny en 1395. Ce dernier cède également un fief aux Poilouins, famille originaire des Landes et connue dès le XI<sup>e</sup> siècle. L'influence des abbayes est moins forte ici que celle des Poilouins.

Cette famille éteint son domaine et s'implante dans d'autres villages, donnant naissance à six branches, les Poilouins de Bonnemare, Poilouin de Saint-Pierier, Poilouin de Saint-Mars et Poilouin de Berville. Le manoir des Poilouins a substitué à Saclas. Des fortifications élevées autour du bourg, il ne reste que des mentions dans des textes anciens. Implantée dans un site étroit, bas et humide de la vallée de la Juine, la localité est dotée de cinq moulins. Saclas, bénéficiant de cette situation, devient au XIX<sup>e</sup> siècle un

centre de filatures de laine qui établit des relations commerciales avec Passay où les fils étaient tissés. Saclas est maintenant traversé par la route départementale 49 reliant Étampes à Pithiviers.



ROCHE GRAVÉE  
Préhistoire  
Grès

91222111

Situé sur un versant sud, à mi-hauteur d'une pente abrupte, cet abri orné découvert en 1976 s'ouvre dans un affleurement de la table stampienne en place. Le décor de graffitis se compose de grilles, de quadrilatères, de traits fusiformes à morphologies variées et de marelles pointées d'une triple enceinte. Le relevé des décors sur la structure irrégulière du rocher a été arrêté.

POTERIE ROMAINE  
II et III<sup>e</sup> siècles  
Céramique  
Local des associations,  
Méréville

91222115

Ces éléments de poteries sigillées ont été découverts en 1970 lors de la fouille du sanctuaire gallo-romain de Saclas. La fréquentation de cet ensemble cultuel construit au I<sup>e</sup> siècle est attestée pendant quatre siècles, jusqu'à sa destruction au V<sup>e</sup> siècle. Cette poterie provenant des ateliers du centre de la France présente différents décors végétaux, animaliers et mythologiques. (L. S. M. H. 1947)

689

ÉGLISE SAINT-GERMAIN  
Fin du XI<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle

Pierre

91222101  
Placée près de la voie gallo-romaine et près d'un ancien gué sur la Juine, l'église est certainement construite sur l'emplacement d'un premier édifice gallo-romain. L'édifice est construit vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle avec une nef haute et étroite et un premier clocher. Au XIII<sup>e</sup> siècle, la nef est agrandie, et la construction des deux travées, du portail massif et de la haute baie à oculus quadrilobé et équinçons est débutée. Le chevet plat renforcé de contreforts et percé de trois grandes baies est contemporain de ces travaux. De nombreuses restaurations ont été réalisées au XV<sup>e</sup> siècle, notamment sur les bas-côtés et les fenêtres et, fait rare, une sacristie est bâtie. La porte des morts, donnant accès au cimetière,



murée, est visible dans la maçonnerie. Les défunts, conduits dans l'église par la grand-porte, en sortaient par cette porte des morts située sur le bas côté nord, pour être enterrés au cimetière qui entourait l'église. Le clocher qui possède encore une baie en arc plein cintre du XII<sup>e</sup> siècle a été surélevé au XIII<sup>e</sup> siècle et percé des baies géminées. Des chapiteaux surmontent des colonnes ovales. Au XIX<sup>e</sup> siècle, des travaux de restauration sont à nouveau entrepris pour lutter, cette fois, contre l'humidité due à la proximité de la rivière et cause de la dégradation intérieure de l'édifice.

(L. S. M. H. 1947)

Canton de Méréville - SACLAS

MOULIN JUBERT  
XIX<sup>e</sup> siècle

91222108  
Le moulin Jubert est équipé de deux roues jumelées encore en place. Sur la rive opposée, au fond de l'enclos avec sa tour en encorbellement, ses six vannes et un déversoir, pouvait déployer une force motrice de 11 CV. En amont, le bief a reçu les eaux de la Marette de Guillerival, cours d'eau long de 3 440 mètres. Avec le moulin de Graviers, ces moulins à farine travaillaient 40 000 quintaux de blé par an.



L'on bâtiassait sur la côte à la Belle époque touche même les petits bourgs beauceron. Un riche flâneur, amateur d'art, installa ici son goût du confort et de la nouveauté. Le même genre de demeure a été construit à Passay, village qui travaillait de conserve avec Saclas dans la laine. Les deux cités entraînaient des relations commerciales, et des liens familiaux se tissaient entre elles.



CROIX DE MISSION  
1886  
Rue Juliet-Cari et rue Blachon

91222106

Une mission consistait en des cérémonies extraordinaires faites par un ou deux missionnaires préparés à cette tâche et prolongées durant quelques semaines dans les paroisses afin de ranimer la ferveur des fidèles. À l'issue de la

mission, une croix était plantée, et chaque année une procession avait lieu dans la paroisse.

VILLAGE  
VIADUC  
1905  
Pierre

Composé de 7 arches de 10 mètres d'ouverture, le viaduc de la vallée Parrain est un ouvrage d'art disposant d'un chemin piédestre, d'un passage pour piétons et de refuges protégés. La voie secondaire Étampes - Pithiviers a été inaugurée en 1905. Le détour par Saclas et Méréville, qui rallonge le parcours de 4 kilomètres, a nécessité de gros travaux : un passage à niveau est aménagé, des ponts sont construits ainsi qu'un viaduc, un mur de soutien et un pont-bâis de 60° à la sortie de Saclas. Le premier projet emportait directement la vallée de l'Elmont, mais ne desservait pas les deux bourgs qui dutent s'endetter pour obtenir le passage du train. La ligne fut terminée depuis 1968.



VILLA BOURGEOISE  
1900  
Brique et pierre  
4, boulevard Legrand

91222117

La mode des villas normandes que

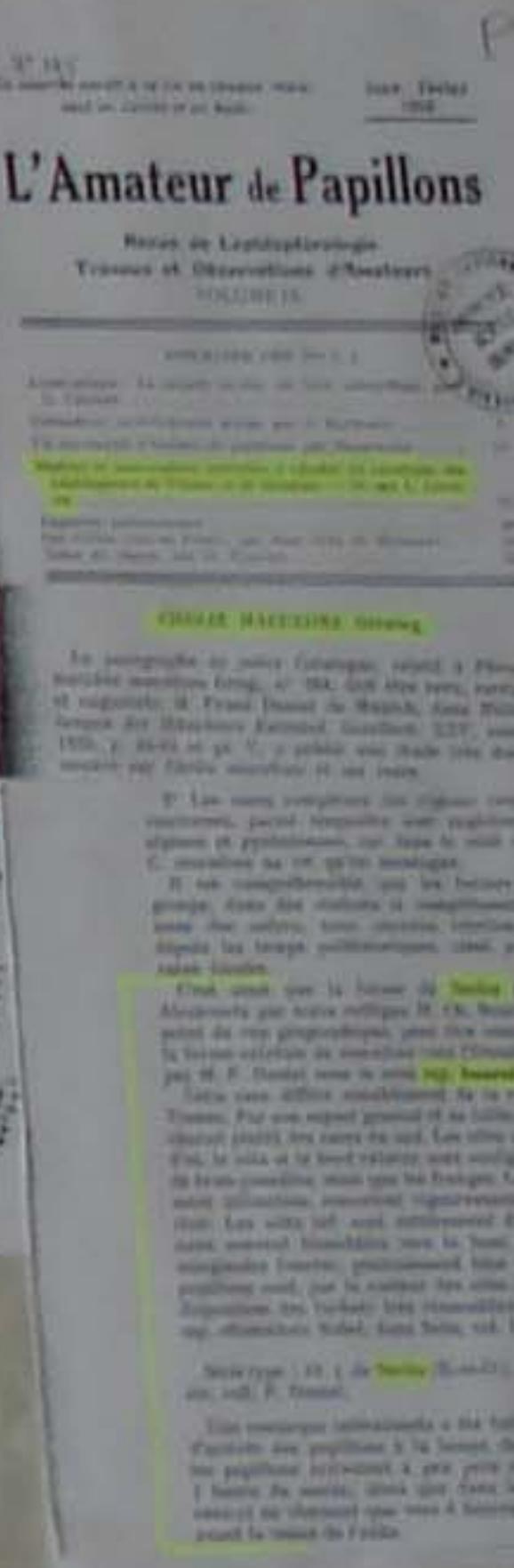
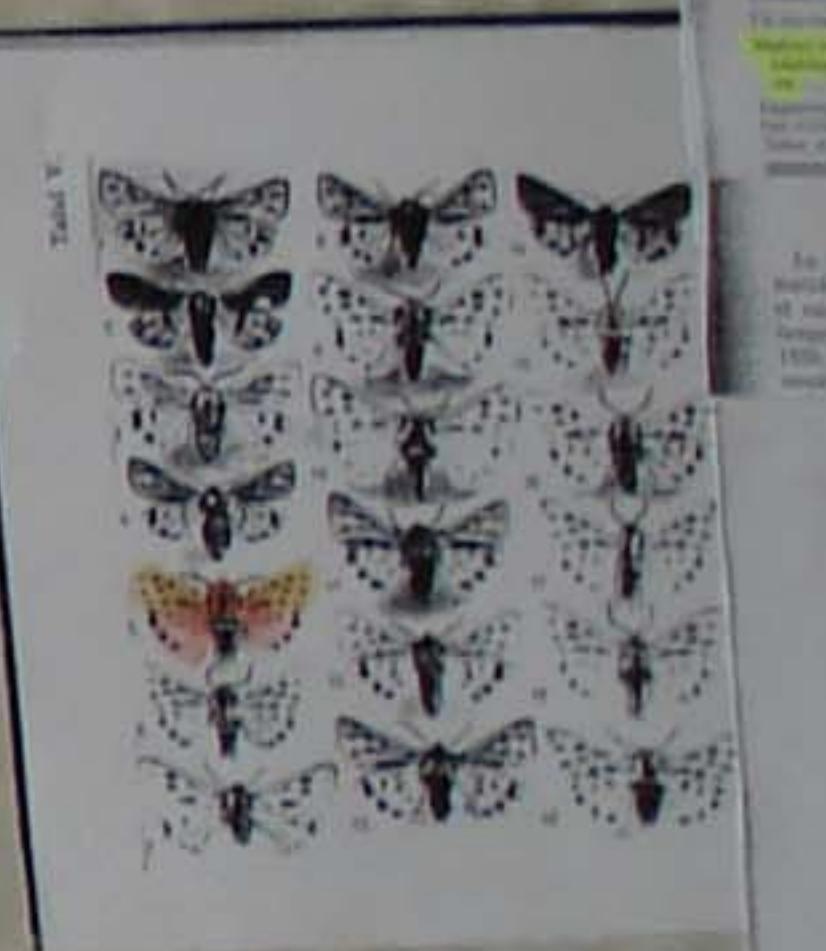
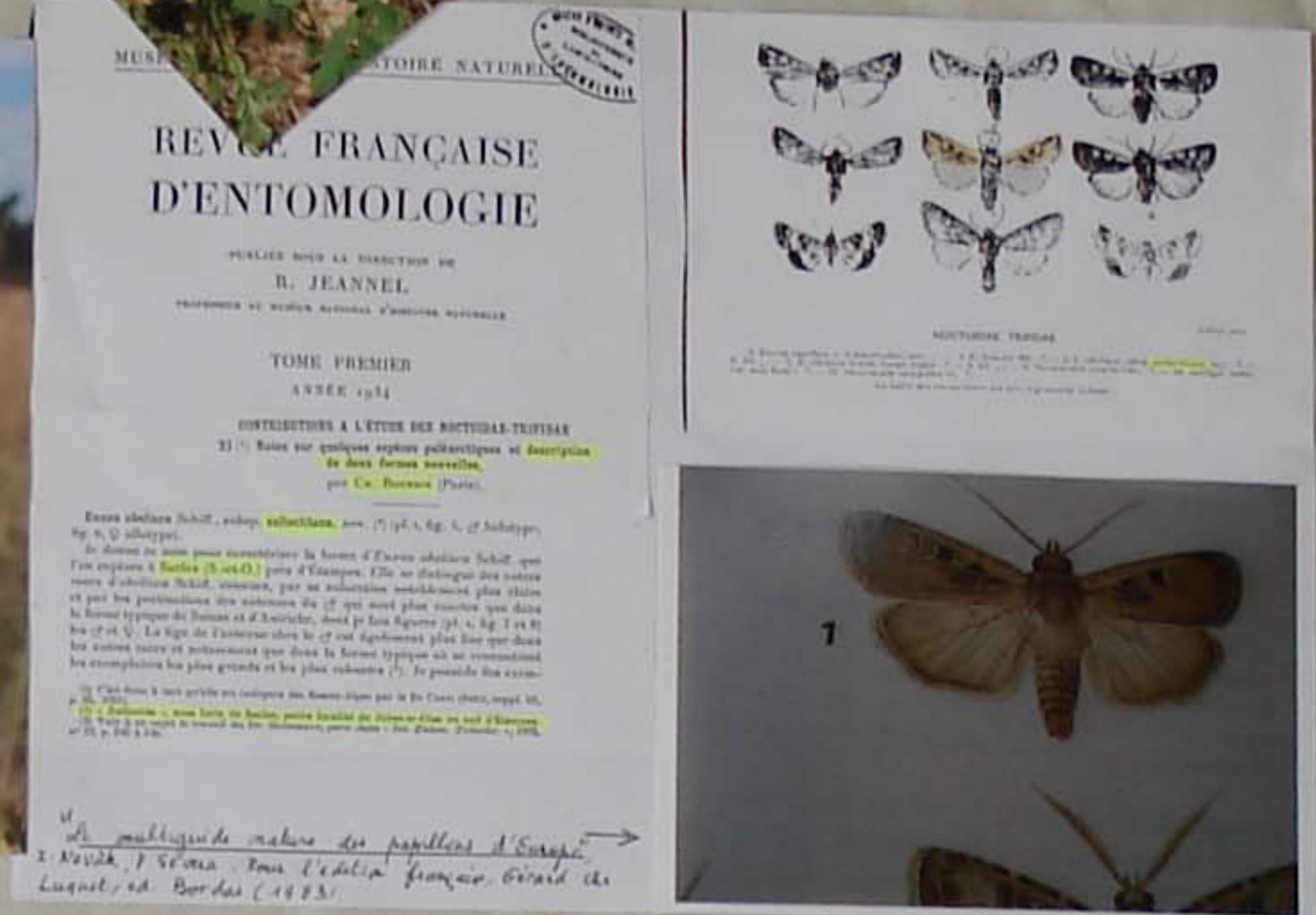
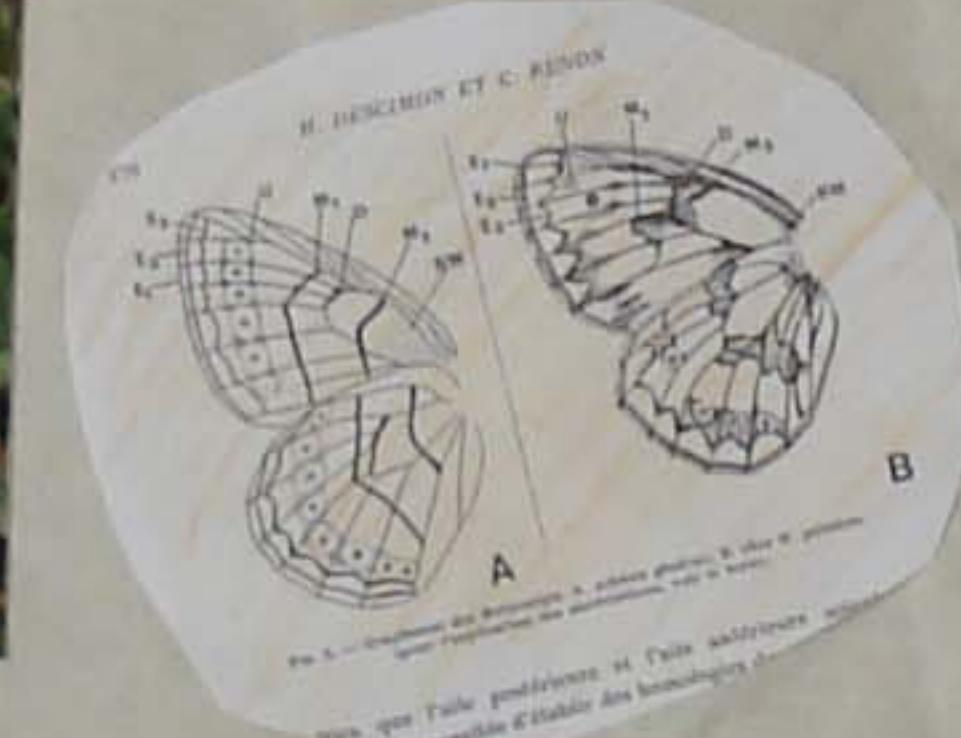
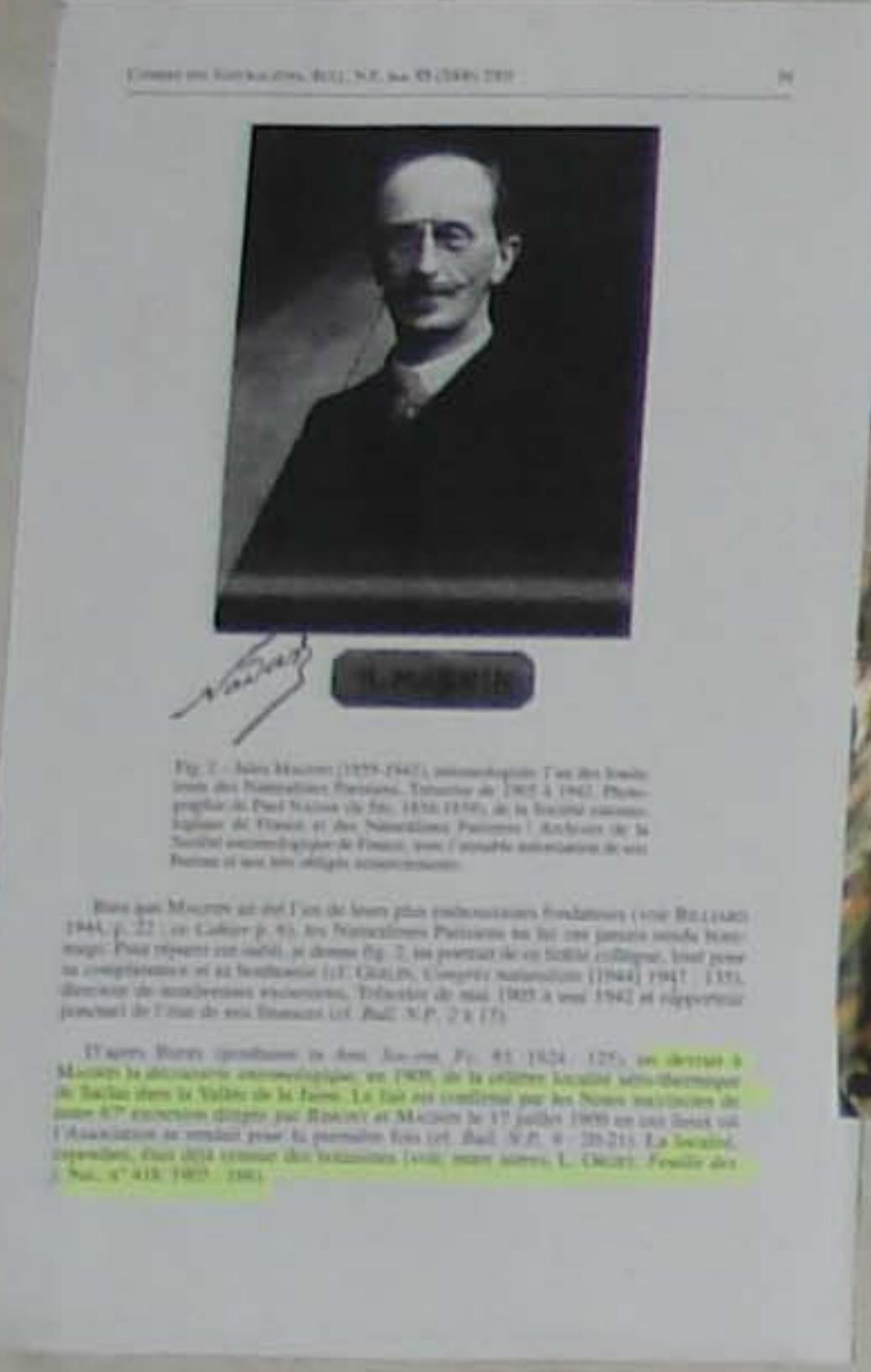


Canton de Méréville - SACLAS

692

Depuis presque un siècle, de nombreux naturalistes, à commencer par Jules Magnin (1859-1945), ont signalé l'intérêt entomologique de Sacas, qui se situe sur la limite d'aire d'insectes méditerranéens et méditerranéo-montagnards.

## LA FAUNE



Machaon (=Grand Porte-Quesse). *Apollon machaon*



# LA FAUNE

## La présence insolite d'un papillon montagnard dans une ancienne cressonnière de Saint-Cyr-la-Rivière (Marancourt)

Une découverte insolite dans l'Essonne :  
*Udea lutealis* Hübner, [1809].  
 Géométrie de l'espèce en France

(Lep. Crambidae Pyraustinae)  
 par Gérard Chr. LUQUET

*Udea lutealis* Hb., espèce francilienne

Au cours d'une prospection (lumière à vapeur de mercure) effectuée avec Christian LUQUET durant la nuit du 4 au 5-VIII-1990, au bord de la rivière Ballantine, ruisseau en l'occurrence de recenser un certain nombre de Lépidoptères caractéristiques des milieux humides. Les conditions météorologiques extrêmement favorables (le thermomètre affichait 22 °C et le niveau du ruisseau était normale) se prétendaient à merveille à cette prospection nocturne et les Insectes se presentaient à merveille à l'écran lumineux. Vers deux heures du matin, mon regard fut tout d'abord attiré, parmi la multitude des Hétérocères, par une tache blanche sur le drap de chasse; par une petite Pyrale d'orange que je reconnus immédiatement comme étant l'ayant souvent observée dans les montagnes du Dauphiné : *Léde lutealis* Hübner (fig. 1).



FIG. 1. — *Udea lutealis* (Hübner, [1809], n. sp. 4 juillet-5-VIII-1990, Marancourt (Essonne), cressonnière des Ballantes. Cr. Chr. LUQUET, sp. Photographie : Christian GOLAY.

Pauvreté frustre, l'immaturation ne pouvait être confirmée avec aucune autre espèce devant semblable capture, néanmoins, mon instinct régula une fois de plus ma curiosité. *Udea lutealis* est en effet réputé n'habiter que les milieux montagneux dans toute l'Europe. LIROUME (1935-1949 : 130) cite cette espèce des Alpes, du Jura, des Pyrénées et du Massif Central ; MARION (1973 : 77-78) reprend ces informations et signale en outre l'espèce des régions montagneuses d'Europe, du Caucase et de Mongolie, s'inspirant manifestement des données de STAHLHORST & REBEL (1961 : 63). À ma connaissance, l'espèce n'a jamais été signalée des régions de plaine dans notre pays. Les nombreux

Alexand., 17 (1), 1991 : 185-191

185

exemplaires français conservés dans les collections du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris proviennent d'ailleurs tous sans exception de nos massifs montagneux.

Cette distribution de type alpin rendant plus que suspecte la présence de l'espèce au beau milieu du plateau-beaunois, il convenait donc de replacer cette observation chorologique au sein d'un contexte géométrique plus étendu, et par conséquent de la situer plus précisément (fig. 2).

L'origine de la distribution d'*Udea lutealis* en Europe montre que nous avons affaire à une espèce boreo-européenne, dont la répartition s'étend également aux régions de plaines dans une bonne partie de l'Europe du Nord. BEIJER (1954 : 144-145) et GOATER (1986 : 82), par exemple, citent Pyrale comme hôte partout en Grande-Bretagne et en Irlande, y compris dans certaines petites îles telles que Man, les Orcades, les Hébrides et les îles Anglo-Normandes. De plus, GOATER (1986 : 82) et PALM (1986 : 244-245), d'après diverses sources, mentionnent l'espèce de la partie occidentale de l'U. R. S. S., de Lettonie, d'Estonie, de Finlande, de Suède, de Norvège, du Danemark et de l'Allemagne septentrionale, Pays-Bas et de Belgique. Les informations livrées par ces derniers auteurs montrent que la dimorphie de l'espèce augmente au fur et à mesure que l'on s'avance vers le nord.

Ces indications permettent ainsi de corriger avec précision le statut chorologique de l'espèce. Dans ce contexte, cependant, la plaine francilienne occupe une position intéressante, car elle semble être un véritable havre biogeographique à des éléments boréos-alpins. Pour expliquer la présence d'*Udea lutealis* dans le sud de l'Île-de-France, il y a donc lieu d'envisager d'autres hypothèses.

La cause la plus courante du maintien d'îlots biogeographiques boréos-alpins dans des régions imprévues à leur survie résulte dans l'extinction des tourbières. Vegetages de la période glaciaire, ces dernières ont pu servir de refuges pour héberger une faune et une flore imprévisibles, essentiellement constituées de reliques glaciaires parallèles préservées sur les hautes montagnes et dans les régions boréales.

Le val d'Édouin, au premier abord, n'évoque guère ce type de milieu. Les rives du ruisseau présentent certes un caractère marécageux très prononcé, mais rien, à l'évidence, ne permet de parler de tourbière.

Sur ce point, les propriétaires du site — qui ont aussi expliqué partiellement certains événements — ont apparemment intérêt à garder le secret. Durant la dernière guerre mondiale, ils furent amenés à faire des puits artisanaux. Au cours de ces travaux, ils rencontrèrent tout d'abord une couche de limon argileux épaisse d'environ trois à quatre mètres ; sous ce manteau de terre grasse s'étend une importante strate tourbeuse de deux à trois mètres de hauteur, qui devait être assez épaisse pour qu'il dévale à 600 m près de Fontaineblau. Cette stratification apparaît nettement par endroits dans les vallées de l'Édouin et de la Juine, où les sols et les chênes griseux affleurent au gré des accidents du relief. Les affleurements tourbeux sont en revanche moins répandus ; la tourbière la plus proche se trouve à environ deux kilomètres, dans la vallée de l'Édouin, sur la commune de Bony-la-Rivière ; elle était encore exploitée durablement.

D'après M. P. REAL qui a participé à des études approfondies sur les tourbières de la chaîne parisienne, le site de Marancourt représente une formation paléogéologique très courante, consécutive au réchauffement post-glaciaire. Lors de la remontée des températures, la fonte des glaces entraîna dans de nombreuses vallées un gigantesque

ruissellement ; cette importante torrentialité, ravant les couches limoneuses superficielles, submergea sous un épais manteau d'humus, les tourbières établies dans les fonds de vallées.

Ces indications permettent ainsi de mieux comprendre la présence d'*Udea lutealis* à Marancourt. Le seul élément de la tourbière, la Pyrale, est purvus de manière à ce qu'il n'ait pas d'ennemis. Deux facteurs ont sans doute contribué à ce succès : la relative polyvalence du papillon, capable de s'adapter sur de très variés plantes herbacées à vaste répartition (*Rubus*, *Cenchrus*, *Plantago*, *Agrostis*, *Carduus*, *Stachys*, *Cirsium*, *Fragaria vesca*, *Artemisia vulgaris*, etc.) et le contexte climatique actuel, dont les forts écarts de température, accompagné avec l'importante condensation nocturne, sont particulièrement favorables aux conditions du milieu montagnard. Deux exemples illustrent aisément cette situation : le 17-VIII-1990, à 19 heures, le thermomètre affichait 44 °C à l'ombre ; un mois plus tard, dès le 17 septembre, ce même thermomètre manifestait les premières gelées blanches (pour comparaison, celles-ci n'avaient pu se produire qu'au début de novembre 1990 à Paris).

### II. La répartition en France d'*Udea lutealis* Hb.

Les collections du Muséum national d'Histoire Naturelle, Paris, complétées des collections de MM. J. Bourgogne, G. Brasseur, Chr. Gibeaux, P. Lerat et P. Réat, permet de présenter la répartition de l'espèce dans notre pays (cf. figure 2) ; celle-là est présentée par grande région géo-phytique naturelle.

#### 1. Bassin parisien

Essonne, Marancourt, sur Saint-Cyr-la-Rivière, cressonnière des Ballantes, n. sp. 4 juillet-5-VIII-1990, Cr. Chr. LUQUET, sp. Photographie : Christian GOLAY.

#### 2. Massif du Jura

Une partie des mantes qui servent en imprimerie aux travaux de LÉONARD (1747), RÉAL et ROBERT (1800), et de PRÉS et al. (1867). Rappelons que BONNE (1810) nomme très le présent à cette mention : Trappe du Jura.

Tome 17 juillet-septembre 1991 Fasc. 3

## ALEXANOR

Revue française de Lépidoptérologie  
 (Publication trimestrielle)



45, rue de Buffon  
 F-75005 PARIS

La Haute Vallée de la Juine, et tout particulièrement Saclas, ont suscité dès le XVIII<sup>e</sup> s. l'intérêt des botanistes, à commencer par l'Etampois J.E. Guettard (1715-1786). Aujourd'hui Saclas attire encore de nombreux naturalistes à cause de ses remarquables pelouses calcaires, dont l'une est classée Natura 2000 et l'autre a été achetée par Pro Natura, riches en orchidées sauvages et en espèces protégées

## Présentation des secteurs



Le Champ Brûlé

Ce site de 3,4 ha est formé de pelouses sèches et de prêts de pins sylvestres.

Il abrite près de 188 espèces de plantes, arbustes et arbres, dont 8 espèces d'Orchidées (comme par exemple *Ophrys purpurea* (A), *Ophrys argentea* (B), *Ophrys purpurea*, et 336 espèces de papillons, moustiques, criquets tel que le Zygène de la Filigrande (C)).

Afin de maintenir la richesse de ce site, l'éclaircissement du pré brûlé et la fauche des pelouses sont prévus.



La Ferme de l'Hôpital



Ce site de 18,7 ha est composé en majorité de pelouses sèches ouvertes.

Il abrite 203 espèces floristiques, dont 7 espèces d'Orchidées (comme par exemple *Habenaria pendula* (D), *Ophrys abeillea* (E), *Ophrys bouc*), et 302 espèces de papillons, moustiques et criquets telle que le Moth religieuse (?)

La gestion écologique sur le site propose d'éclaircir les zones embroussaillées et maintenir un tapis herbeux par le pâturage ovin.

Les Orchidées sauvages d'Île-de-France, T. Dusak et P. Pernot, Collection Parthénope, ed. Biotope, Mézé (2002)

## Ophrys précoce du Gâtinais



Début printemps vers la mi-Mars, dans les bois humides, sous hêtre ou chêne, ou sous chênes et châtaigniers. C'est une orchidée qui se reconnaît à ce que son nom désigne dans la littérature correspondante à ce jour, c'est-à-dire, il présente toujours à l'apex d'un rameau deux fleurs de grande taille, l'une pourpre et l'autre blanche, et la présence de petits Ophrys précoce dans le sol de l'herbe. Ces plantes ont également une autre chose à marquer à l'oeil de Louis BONNAIRE, 2001. Ainsi, il existe deux types de fleurs, l'une pourpre et l'autre bleue, mais toutes deux sont de couleur bleue. Les étamines sont très courtes et courtes avec une petite bosse sur le bouton.

Tous les principaux caractères observés de ces plantes sont pourpre ou bleu-vert-bleu. A 10-15 cm :

- feuilles gris-vert pâle
- fleurs pourpre avec autre fleur bleue
- pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle
- étamine de 5 mm
- étamine courte que le labelle
- étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le labelle

• étamine de 5 mm

• étamine courte que le labelle

• étamines courtes

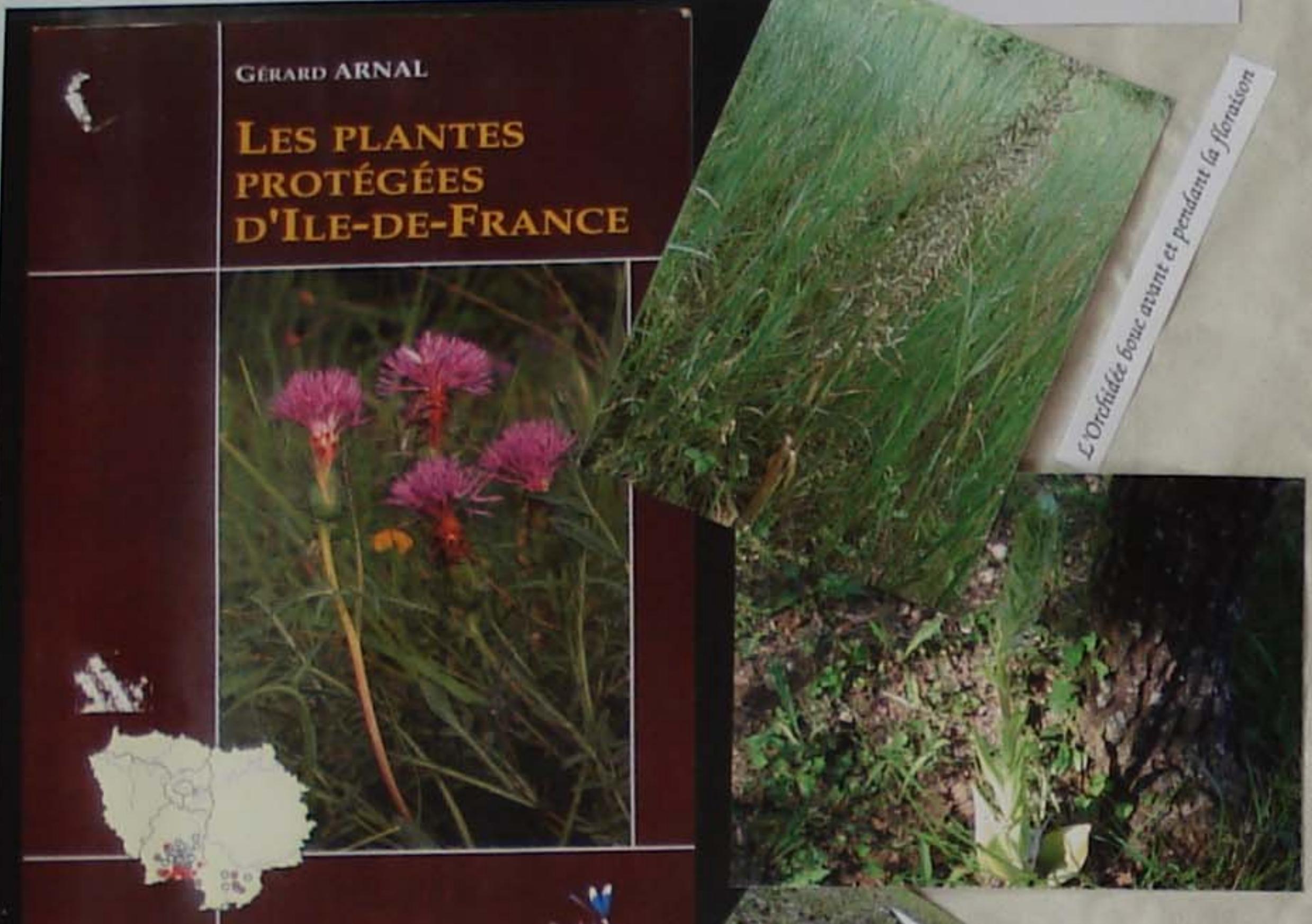
• fleurs pourpre avec autre fleur bleue

• pédoncules épaisseurs parallèles sur le

# LA FLORE



Céphalanthère pâle. *Cephalanthes damascena*



Cardoncelle molle. *Carduncellus micranthus*

## Le saviez-vous ?

Deux heures de l'après-midi, 30°C à l'ombre d'un genévrier ! De chaude séniorale mortelle imprévisiblement du sol, aussi étonnante que le chant continu des importants et des grillons. Sur un léger tapis d'herbes, des pavillons flamboyants baignent dans un bâton incessant, des fleurs multicolores aux noms étranges : Hélianthème, Ostrya, Sarcocapnos...

Alors que l'on se croit dans un paysage méditerranéen, nous sommes en Ile-de-France, sur l'une des dernières pelouses sèches à ornement.

**« Nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants »**



PRO Natura  
Ile-de-France

21, rue des Présommeaux  
77140 FONTAINBLEAU

gilles.naudet@wanadoo.fr

5 route de Montlhéry

77130 LONGPONT-SUR-ORGE

téléphone 01 69 21 50 23

télécopie 01 69 21 34 84

nature@wanadoo.fr

www.wanadoo.fr/nature



Sauvegardons les pelouses à orchidées en Île-de-France

PRO Natura Ile-de-France

21, rue des Présommeaux

77140 FONTAINBLEAU

gilles.naudet@wanadoo.fr

5 route de Montlhéry

77130 LONGPONT-SUR-ORGE

téléphone 01 69 21 50 23

télécopie 01 69 21 34 84

nature@wanadoo.fr

www.wanadoo.fr/nature



Aristolochia clémentine. *Aristolochia clematitis*, dite aussi Aristolochie des vignes

Photo de J.-L. GUILFOULD

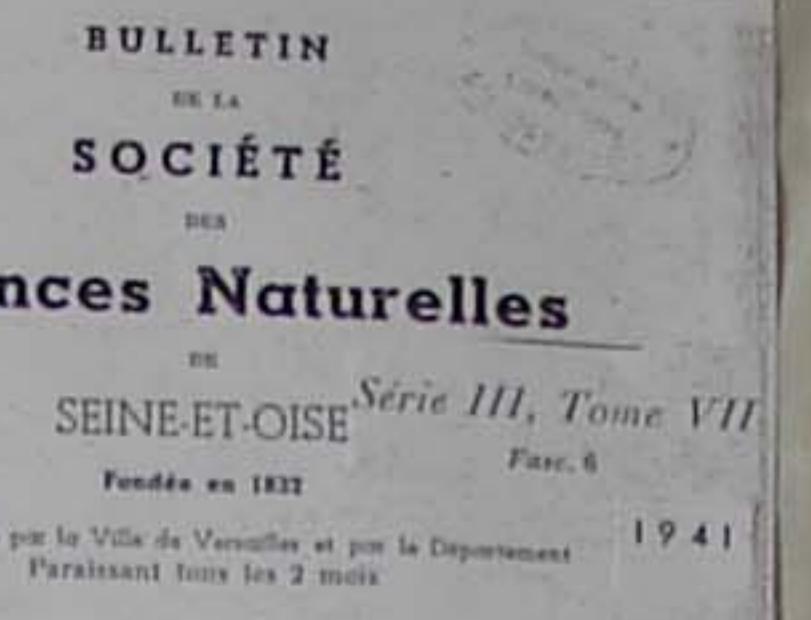


*Sorbus latifolia* (Lam.) Pers.  
Ailier de Fontainebleau

### ESPECE PROTÉGÉE NATIONALE DÉTERMINANTE ZONE II

• Indigène - AC 131 / 1980  
• Forêt thermophile\* sur sols calcaires  
chénois\* prédominants, chênes de grès.  
Répandue dans le Gâtinais. Débute un peu  
vers l'ouest, dans le Sud-Hurepoix. Très localisé  
d'ailleurs, Nord-Hurepoix (Boulay-les-Broux).  
J. GUILFOLD en 1997. Il s'agitait d'un jeune  
individu isolé qui n'a plus été revu l'année su-  
suite et brûlé (Saint-Cyr-la-Rivière).  
C. GADIER-1994, G. ARNAL et J. GUILFOLD  
en 2002, l'on rencontre une belle popula-  
tion sur un coteau calcaire ainsi que des individus  
dispersés, sur le plateau ou dans la vallée  
de l'Elornon.

\* Assez abondant dans le massif de Fontainebleau, mais il existe aussi ailleurs en Ré-  
publique des populations très rares : Forêt de Fontainebleau - 77 et 91, plateau d'Aincourt - 93 et 94,  
massif de Rambouillet - 78, forêt de Bois d'Acy - 78, Coteaux de la Roche-Guyon - 95. Ces dernières pourraient parfois avoir été plantées.



## Sciences Naturelles

Série III, Tome VII

Fondé en 1832  
Paroissien par la Ville de Versailles et par le Département  
Paraisant tous les 2 mois

1941

### LES CONSOUDES DES ENVIRONS DE PARIS (I)

par PIERRE RENAY

La seule Consoude indigène dans notre région est *Symphytum officinale*.  
Il ne existe une autre, étrangère, naturalisée qu'il est :  
*S. perfoliatum* Lodd. Originaire des régions montagneuses  
asylvatiques, le moins probablement de la Mer Caspienne, d'où elle a été propagée par la culture des champs, ainsi que dans  
plusieurs pays extra-européens (plus ou moins pure, ou hybride  
avec *S. officinale*), cette espèce a été pratiquement comme  
fourrage vert, etc., qui concernait la France, il y a une qua-  
rantaine d'années; il semble qu'elle n'y ait rencontré que peu  
de succès.

Ensuite, quelques pas éloignéપ, n'est-elle qui est le plus  
souvent citée sous le nom de *S. superbum*, lorsqu'en réalité  
synonyme de *S. perfoliatum* Lodd. (voir ci-dessous), vers laquelle  
sont présentes des formes intermédiaires. Une étude plus  
détailée en sera publiée ailleurs (2). Depuis 1931, quand sera  
avant sa description par Ledebour, la plante fut déjà rétri-  
vée au Jardin des Plantes de Paris, ainsi qu'en fait foi un  
épiphénomène conservé dans l'herbier du Muséum, et dont l'hi-  
stoire n'a pas moins de treize noms successifs et erronés.

Il semble que, jusqu'à la création de Paris, mal n'en soit fait  
mention pendant un siècle, avant Jaenport, qui la recueillit  
en 1916 à Vitry, cultivée (hortus, hortus, hortus, Paris); c'est  
tout ce que nous avons trouvé pour le début de l'ère de la  
feine. Quant à celui de Seine-et-Oise, la seule journal  
renommée sont : Poigny (Seine et Oise, 1930-1931); Andrézy, berger de la Seine (Seine, 1930); entre Méréville et  
Bonneuil (Hauts-de-Seine, 1937). On devrait vraisemblablement la  
retrouver ailleurs en Seine-et-Oise.

*S. perfoliatum* hybride facilement avec *S. officinale*, lorsque  
les deux espèces croissent ensemble, et l'un peut tirer pour

(1) Communication faite à la séance du 5 novembre 1939.

(2) Bulletin de la Société botanique de France, 1940, pp. 313-322.

ANNEXE B, (1) à (4) : H-5

certain que la présence de bleu dans la couleur des fleurs de  
certaines *S. officinalis* est généralement un indice, parfois le  
seul, de l'influence de *S. perfoliatum*.

- 5 -

Atlas de la flore sauvage du département de l'Essonne,  
G. ARNAL et J. GUILFOLD, Collection Parthénope, Éditions  
scientifiques du Muséum (2004)



*Symphytum officinale* L.  
Consoude officinale

• Indigène - AC 131 / 1980  
• Ressort des plaines d'eau  
et des cours d'eau, et des champs  
et cultures où prédominent  
des sols pauvres et calcaires.  
• Très répandue dans la  
moitié nord du département,  
on peut peu moins dans la  
moitié sud, sauf dans les zones  
qui sont dans les vallées des cours



Origan commun. *Origanum vulgare*

Famille des Bouscasses Borageacées  
100-120 cm. feuilles opposées. Fleurs bleues, parfumées. Feuilles opposées, sessiles, à bord entier, à pointe arrondie, à pétiole dépourvu de longs poils.  
1. GRANDE BOURSCASSE. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils.  
Plante très haute, robuste, floraison importante. T. & C. de Rostaf. C. 1930 (synonyme). Hybride  
entre *B. officinalis* et *B. nemorosa*. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils.  
2. BOURSCASSE DES BOIS. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
3. BOURSCASSE DES CHAMPS. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
4. BOURSCASSE DES HERBES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
5. BOURSCASSE DES PRÉS. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
6. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
7. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
8. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
9. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
10. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
11. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
12. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
13. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
14. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
15. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
16. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
17. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
18. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
19. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
20. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
21. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
22. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
23. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
24. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
25. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
26. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
27. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
28. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
29. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
30. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
31. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
32. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
33. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
34. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
35. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
36. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
37. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
38. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
39. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
40. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
41. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
42. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
43. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
44. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
45. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
46. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
47. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
48. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
49. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
50. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
51. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
52. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
53. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
54. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
55. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
56. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
57. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
58. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à bord entier, à pétiole dépourvu de longs poils. C. 1930 (synonyme).  
59. BOURSCASSE DES VILLES. Fleurs bleu-violettes, sessiles, à

# GÉOLOGIE

Il y a environ trente millions d'années, SACLIS qui appartient à l'étage géologique du Stampien supérieur, était recouvert par une mer subtropicale, s'ouvrant à l'Ouest vers l'Atlantique selon une ligne qui suivait approximativement le cours actuel de la Loire.

## Le cadre naturel

Laçons d'Étampes, même si il n'offre pas de couches assez épaisses, se situent au contact de plusieurs régions marquées délimitées par des dépôts sédimentaires datés de l'époque. Le paysage a été façonné par plusieurs lignes géologiques dans les années les plus marquées sont les Sables et Gres de Fontainebleau, visible sur le flanc des vallées de la Chalonne et de la Loing, et le Calcaire d'Étampes qui forme l'essentiellement du plateau de France. Très peu de cours d'eau arrivent, l'ensemble très vite les matériaux locaux fournit par les sols (blocs cassés ou silex provenant des gîtes de SACLIS) ou autres en cas de perte en modélité, pierres en grès, pierre de construction ou calcaire et s'explique souvent l'absence pour le bâti.

### Une géologie étudiée très tôt : naissance du Stampien

De la XVIII<sup>e</sup> siècle, on a reconnu un intervalle stratigraphique qui a été mis en évidence par Jean-Baptiste Guérin de la première Carte météorologique de l'Estuaire d'Étampes publiée en 1757.

1. Gisement Juas-Etampes : Côte nord-est d'Etampes à l'aval d'Étampes à 2 km. Ancien lit de la Seine. Les deux observations se situent à la suite de la bifurcation, au fond de la vallée.

### Le Calcaire d'Étampes

Le pays d'Etampes, Regards sur un passé, sous la direction de Jacques Gély. Ed. Etampes-Histoire (2003)



Étude sur le Stampien du Bassin de Paris, par N. Allongé. Mémoires de la Société géologique de France. Mémoire N° 21 (1902).



La reconnaissance de la superposition des corps sédimentaires et des séries de fossiles permet d'établir la chronologie relative des différents niveaux composant le Stampien des environs d'Étampes. On y distingue le Stampien inférieur et le Stampien supérieur.

1. L'Argile verte de Romainville, qui jadis affleurait à Chamarande. Elle correspond à un épisode lagunaire-lacustre, c'est à dire à l'invasion de lagunes marines ou de lacs côtiers dans le bassin de Paris.
2. Le Calcaire de Brie à facies lacustre, guère visible à l'affleurement aux environs d'Étampes et de même âge que les Marées à Huîtres de la région de Cormeilles-en-Parisis, à facies lagunaire.
3. Le Calcaire grossier d'Étréchy, contenant des mollusques marins littoraux et notamment des huîtres (*Ostrea quadrata*). Il atteste le début d'un épisode marin franc.
- 4 et 5. Les Faluns d'Auvers/Jeufeu et de Morigny, riches sables fossilifères marins contenant principalement des mollusques. Ils forment la base des Sables de Fontainebleau dans la région d'Étampes. Le Stampien inférieur se termine par une phase d'érosion, le Ravinement d'Étréchy.
6. Le Stampien supérieur comprend six niveaux principaux, de bas en haut :
1. Les Sables à galets d'Étréchy, pauvres en mollusques, mais ayant autrefois livré des dents de requin attestant le milieu marin.
- 2 et 3. Les Faluns de Vauvry-Saint-Antoine et de Pierrefitte, à faune marine.
4. Les Sables à galets de SACLIS.
5. Le Falun d'Ormoy-la-Rivière, à facies lagunaire-marine. Ce falun constitue le sommet des Sables de Fontainebleau. Les Sables à galets de SACLIS et le Falun d'Ormoy peuvent être localement gris-argileux.
6. Le Calcaire d'Étampes, lacustre, indique le retrait de la mer stampienne.

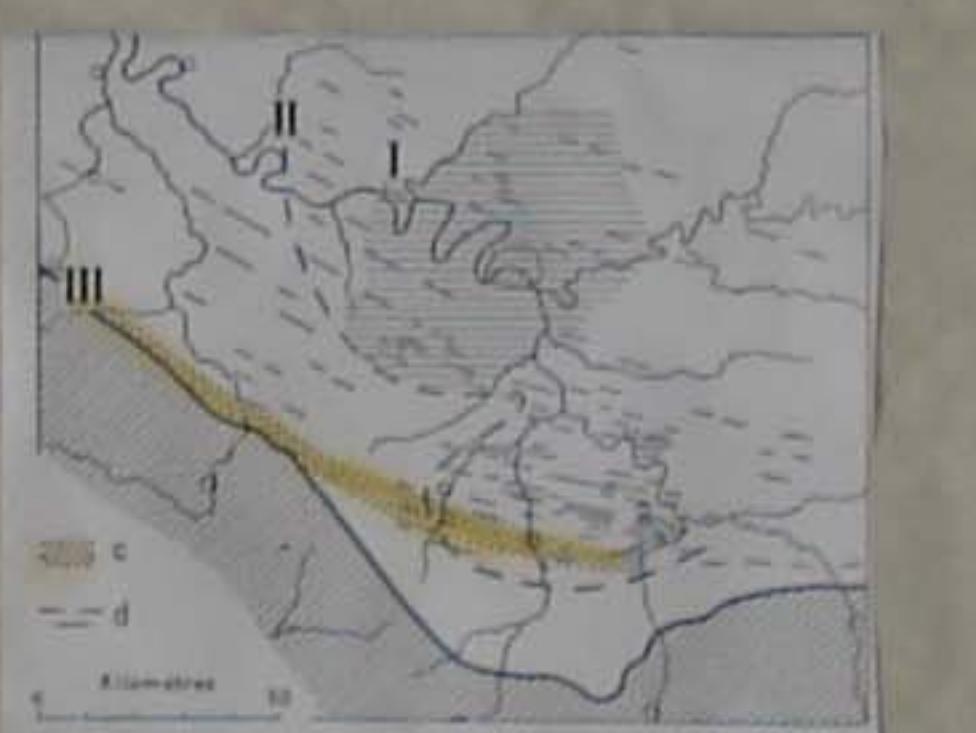


(biefs et rivières importants) ou les précédentes débâcles glaciaires quaternaires. Les dépôts antérieurs des vallées sont dégagés par la brûlante libération de l'eau stockée à l'est de glace dans le sol gelé il y a seulement 10 000 ans. Les vallées sont alors élargies et approfondies. À l'exception de quelques lamaux, les alluvions et colluvions quaternaires antérieurs à la dernière phase glaciaire ont disparu. Il en va de même sur les plateaux. Lorsque ces vallées sont assez profondes pour atteindre la nappe phréatique (dont le niveau change avec les périodes), il subit un cours d'eau ; dans le cas contraire, nous avons une vallée sèche où l'eau circule lors de pluies abondantes ou de remontées de la nappe phréatique.

Parmi les dépôts récents, signalons les encrochements calcaires anciens *anciens* décrits par Jean-Étienne Guérin.

Il s'agit d'encrochements formés autour de meules, on y croise des empreintes d'ales de phragmites (Trichoptère dont la larve est connue sous le nom de « porte-bon ») et parfois des meules d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens et de poissons (généralement découverts à Saint-Martin et actuellement invisible). Ce niveau a été mis à jour à plusieurs reprises lors de terrassements ; toutefois, sauf à Saint-Martin, les vérifiables fossiles y étaient absents. (voir aussi Annexe I).

6. Gisement Juas-Etampes : Côte nord-est d'Etampes



Le Stampien de la Région parisienne et le classement de l'Oligocène, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

Avant de la formation et de l'extension des dépôts marins de la mer stampienne, par G. Denizot. Bulletin de la Société géologique de France (5), X-1 (1941)

# GEOLOGIE



**Orry-la-Ville**

A partir d'Orry et plus au Sud, les niveaux qui affleurent appartiennent exclusivement au Stampien terminal. La coupe d'Orry a été donnée plus haut (p. 25). Je l'appelle l'Estienne, reconnu dans un sondage, à l'encaissement à 85 m.

Au Moulin des Chênes, entre Orry et Roissy-en-Brie, une petite exploitation me permet de voir, sous les grèves galets de silex extraites qui, à leur contact avec le gris, sont agglomérés en poudingues. Ce poudingue grisant avait été vu, à Boissy-le-Rivière, par d'Orbigny, en 1829 (326, p. 43).

**Boissy-le-Rivière**

Entre Montereau-Gressy et Boissy-le-Rivière, un peu au Nord de cette dernière localité, une sablière dans une ferme permet d'observer la coupe classique du sommet des sables stampiens. Sous du sable blanc, on trouve des sables noirs, puis de nouveau le sable blanc, avec, à mi-hauteur dans l'épaisseur, des couches de galets roulés de silex.

**Sacées**

La coupe de Sacées est connue depuis très longtemps. Elle a été décrite notamment par d'Orbigny en 1829 (326, p. 43), par Delfosse en 1869 (129, p. 9), par Denoncourt en 1927 (88, p. 175, fig. 13). La coupe actuelle, en grande partie inoccupée par des chalets, est située au Nord de Sacées, au bord de la route allant, par le plateau, de Sacées à Étampes. La coupe décrite par d'Orbigny était à l'est, au Sud de Sacées, et celle observée par Delfosse à près de l'église de Sacées.

La coupe ci-dessous résume ces différentes observations sur le Stampien de Sacées.

Sommet - Altitude 168 m.	
1. Galets d'Étampes.	3 m. 25
2. Sable blanc (alluvion moyen) et lignites entre le sable noir et le sable.	2 à 3 m.
3. Sable noir.	6 m. 28
4. Petit lit de galets noirs.	8 m. 15
5. Sable gris moyen.	9 m. 20
6. Sable gris moyen, à stratification antérieure.	1 m. 20
7. Galets.	9 m. 80
8. Sable gris fin.	2 m. 40
9. Sable gris tout à fait régulier de gris.	1 m. 20

Si l'on va vers l'Orbigny, vers les Salles à pieds de Sacées, après 10 m. de sable, on traverse un autre niveau de galets également en poudingue, épais de 0 m. 20, reposant par l'intermédiaire de 0 m. 30 de sable, sur un niveau précédent, constitué épais de 0 m. 10, puis descendu de ces couches de galets, il y a un niveau de sable. Rien de cela n'est assurément visible. En revanche, les sables violets à galets de Sacées, épais de 9 m. environ, ont leur base vers 80 m. A 10 m. au-dessous de cet étage il y aurait un autre "tonglement" épais de 0 m. 60 dont l'altitude serait de l'ordre de 85 m. Ce dernier lit de galets serait alors à raccorder avec le congénérat de Pierrefitte.

**Environs de Guilleret** (localité située à 2 km. versant à l'Ouest de Sacées).

Dans le petit val de Guilleret, plusieurs coupes entament la partie terminale du Stampien, montrant une succession de couches analogues à celles de Sacées. Une des plus jolies, parmi ces coupes, est celle située dans la commune de Chauvilliers (à l'Ouest de Guilleret), à la sortie Sud-Ouest de ce village, au bord de la route allant de Chauvilliers à Gersonval.

**Fig. 26 — Coupe au Sud-Ouest de Chauvilliers**

1. Calcaire de Neuilly en fragmenta.  
2. Calcaire de Neuilly.  
3. Marnes hypercalcaires, peu marneuses, assez rares, avec des étoiles marines.  
4. Sables gris assez grisâtres, avec quelques galets de silex et de petits galets.  
5. Sables gris assez grisâtres, avec quelques galets de silex et de petits galets.  
6. Sables gris assez grisâtres, avec quelques galets de silex et de petits galets.  
7. Sables gris assez grisâtres, avec quelques galets de silex et de petits galets.  
8. Sables gris assez grisâtres, avec quelques galets de silex et de petits galets.  
9. Sables gris assez grisâtres, avec quelques galets de silex et de petits galets.

Quelques particularités de détail sont à souligner. Les sables violettes sont nécessairement stratifiés et contiennent de rares petits galets dans une couche à stratification antérieure.

Le contact des sables blancs sur les sables noirs se fait par une surface très irrégulière. La couche inférieure et l'irrégularité du contact sont deux raisons pour supposer qu'il existe le dépôt de ces deux sortes de sables à une place sous-marine, avec éblouissement d'une végétation sur ces sables.

Le contact de calcaire lisse sur les sables superficiels est régulièrement ondulé, et les sables sont débordés en bâtière au contact des marmites lagunaire-lacustres. Il apparaît bien ici que le lac de Chauvilliers a été débordé en place sur une région émergée et non par transformation progressives de la mer en lac. Il est tout à fait possible que le niveau de 2 m. de sable blanc soit stable, associé aux sables marins par contact irrégulier, soit un dépôt éphemère.

La coupe précédente ne montre pas de gris. Le niveau de gris efface en effet seulement au Nord Est de Chauvilliers.

Dans une vaste exploitation au bord de la route menant de Chauvilliers à Mennevret, au sud de Chauvilliers, on voit les gris affleurant dans les sables jaunes, à quelques mètres vers le bas, sous forme de bancs gréseux. Le sondage suivant va préciser les relations de ces couches.

**Sondage de Mennevret** (en sondage de Guilleret par Delfosse).

Mennevret est sur la Route Nationale de Paris à Chelles ou Sud-Est du Guilleret, au bord d'un cours d'eau, à moins d'un km. d'Orry.

Un sondage a été effectué à guingois à environ près de la ferme de Chauvilliers, au sud de la RD 1008. L'affleurement est très régulier et assez étendu, mais il n'a pas été pris par Delfosse (72, p. 34), autre part par Denoncourt (88, p. 82, 220). On peut néanmoins nous faire quelques indications.

On voit, de bas en haut : 1. Sables gris, assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets. 2. Sables gris, assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets. 3. Sables gris, assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets.

Les sables gris sont assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets.

Les sables gris sont assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets.

Les sables gris sont assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets.

Les sables gris sont assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets.

Les sables gris sont assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets.

Les sables gris sont assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets.

Les sables gris sont assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets.

Les sables gris sont assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets.

Les sables gris sont assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets.

Les sables gris sont assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets.

Les sables gris sont assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets.

Les sables gris sont assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets.

Les sables gris sont assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets.

Les sables gris sont assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets.

Les sables gris sont assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets.

Les sables gris sont assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets.

Les sables gris sont assez réguliers, avec quelques galets de silex et de petits galets.



**Moulin des Cailloux.**

Il reste à parler des derniers affleurements stampiens dans la partie haute de la vallée de la Bièvre, au Nord de Montereau. Delfosse a relevé en 1869 (129) une petite coupe étudiée dans le massif de Bièvre, juste en face du Moulin-des-Cailloux. La petite exploitation est encore maintenant visible dans la partie haute de la Bièvre. Delfosse y décrit, au-dessus du Calcaire stampien à Liostrea et Bithia, Dohrnensis, dont la base gât à l'altitude de 102 m., 15 m. de sable rouge, puis un 60 de sable blanc fin calcaire. Venaient au-dessus sur un des gros galets noirs extraites dans un peu de sable gris, enfin du sable jaune fin. L'exploitation actuelle montre la coupe suivante :

Sables rouges	1 m.
Poudingue à cailloux grisâtre, très chargé en galets.	2 m.
Gris avec rares galets.	0 m. 20
Sable blanc fin visible sur.	1 m.

Ensuite, le lit des flots extrait moins, p. 12.  
Sous les sables, en face, — N. 12. — Y. 12. — Z. 12.



*Les sables à galets  
= les poudingues  
= les cailloux*



**Sacées — Petit étang pour l'affectionnement de la rivière**

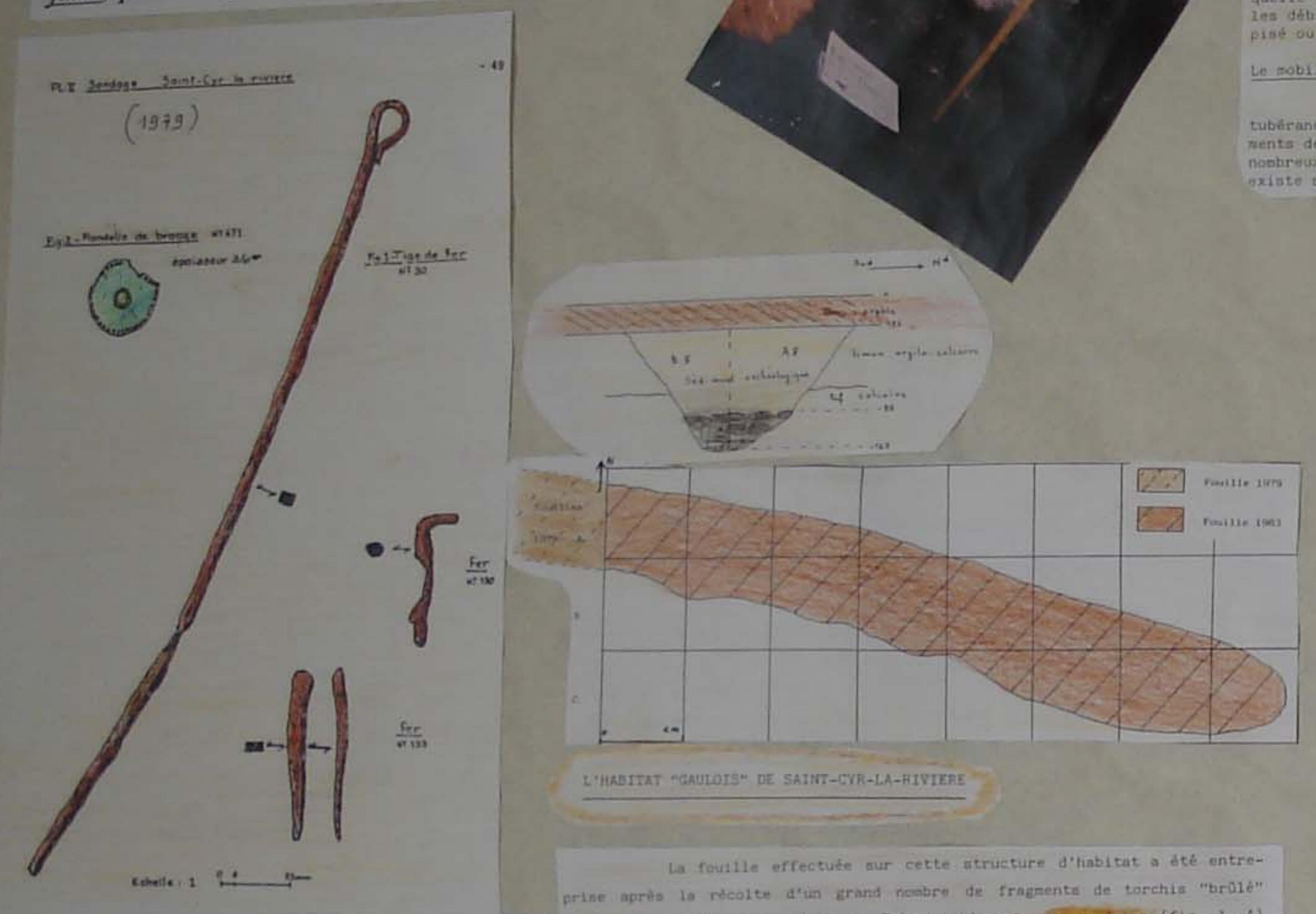
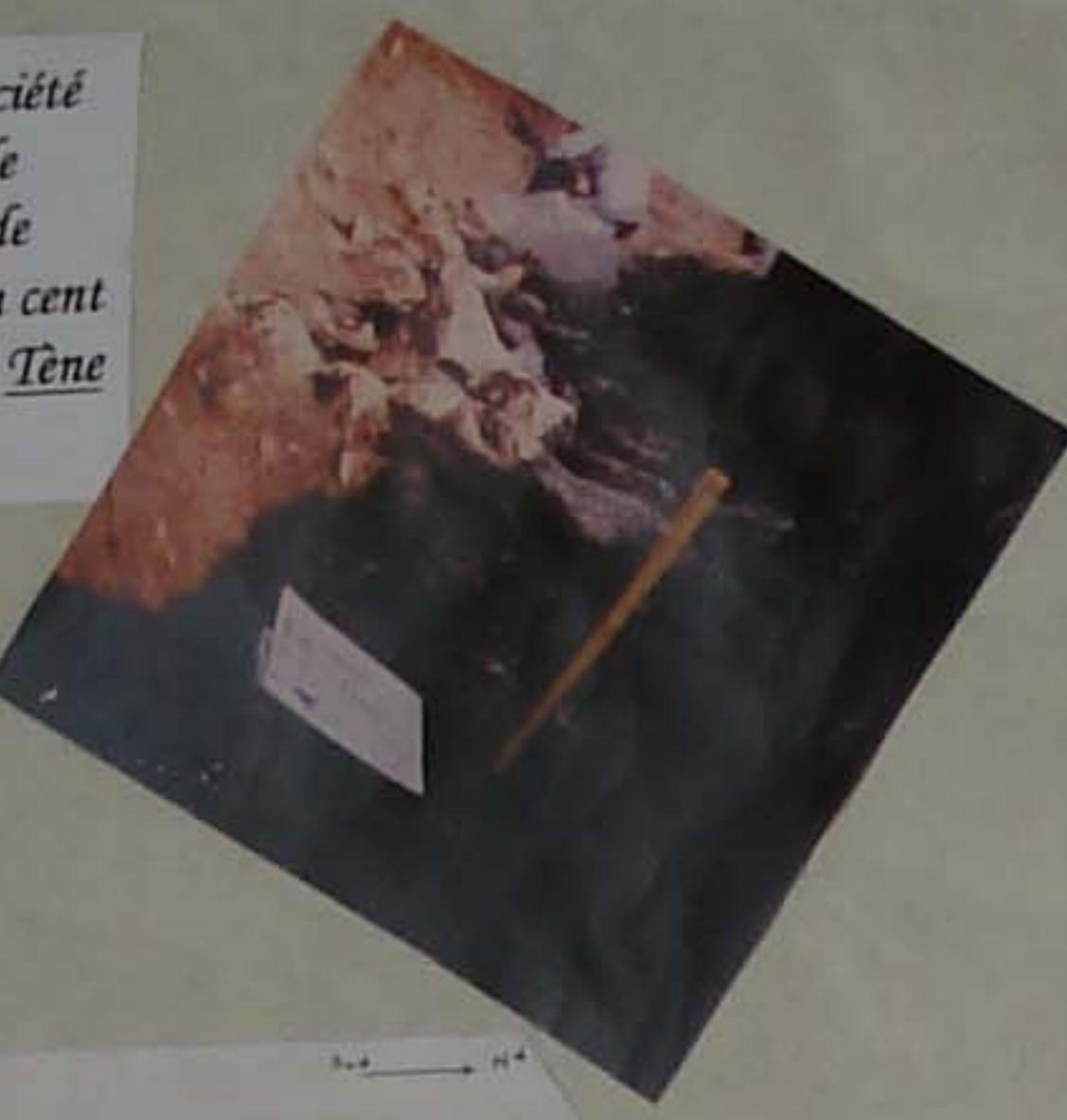
Taux régulier : 4 à 5,00 par 1,00.  
Sable blanc : 4,00 à 5,00.  
Sable gris : 4,00 à 5,00.  
Sable gris très peu abondant : 5,00 à 10,00.  
Sable gris très peu particulier : 10,00 à 15,00.  
Sable gris très régulier : 15,00 à 20,00.  
Sable gris peu régulier : 20,00 à 25,00.  
Sable gris très irrégulier : 25,00 à 30,00.  
Sable gris avec galets de silex : 30,00 à 35,00.  
Sables gris avec galets de silex : 35,00 à 40,00.  
Sables gris avec galets de silex : 40,00 à 45,00.  
Sables gris avec galets de silex : 45,00 à 50,00.  
Sables gris avec galets de silex : 50,00 à 55,00.  
Sables gris avec galets de silex : 55,00 à 60,00.  
Sables gris avec galets de silex : 60,00 à 65,00.  
Sables gris avec galets de silex : 65,00 à 70,00.  
Sables gris avec galets de silex : 70,00 à 75,00.  
Sables gris avec galets de silex : 75,00 à 80,00.  
Sables gris avec galets de silex : 80,00 à 85,00.  
Sables gris avec galets de silex : 85,00 à 90,00.  
Sables gris avec galets de silex : 90,00 à 95,00.  
Sables gris avec galets de silex : 95,00 à 100,00.  
Sables gris avec galets de silex : 100,00 à 105,00.  
Sables gris avec galets de silex : 105,00 à 110,00.  
Sables gris avec galets de silex : 110,00 à 115,00.  
Sables gris avec galets de silex : 115,00 à 120,00.  
Sables gris avec galets de silex : 120,00 à 125,00.  
Sables gris avec galets de silex : 125,00 à 130,00.  
Sables gris avec galets de silex : 130,00 à 135,00.  
Sables gris avec galets de silex : 135,00 à 140,00.  
Sables gris avec galets de silex : 140,00 à 145,00.  
Sables gris avec galets de silex : 145,00 à 150,00.  
Sables gris avec galets de silex : 150,00 à 155,00.  
Sables gris avec galets de silex : 155,00 à 160,00.  
Sables gris avec galets de silex : 160,00 à 165,00.  
Sables gris avec galets de silex : 165,00 à 170,00.  
Sables gris avec galets de silex : 170,00 à 175,00.  
Sables gris avec galets de silex : 175,00 à 180,00.  
Sables gris avec galets de silex : 180,00 à 185,00.  
Sables gris avec galets de silex : 185,00 à 190,00.  
Sables gris avec galets de silex : 190,00 à 195,00.  
Sables gris avec galets de silex : 195,00 à 200,00.  
Sables gris avec galets de silex : 200,00 à 205,00.  
Sables gris avec galets de silex : 205,00 à 210,00.  
Sables gris avec galets de silex : 210,00 à 215,00.  
Sables gris avec galets de silex : 215,00 à 220,00.  
Sables gris avec galets de silex : 220,00 à 225,00.  
Sables gris avec galets de silex : 225,00 à 230,00.  
Sables gris avec galets de silex : 230,00 à 235,00.  
Sables gris avec galets de silex : 235,00 à 240,00.  
Sables gris avec galets de silex : 240,00 à 245,00.  
Sables gris avec galets de silex : 245,00 à 250,00.  
Sables gris avec galets de silex : 250,00 à 255,00.  
Sables gris avec galets de silex : 255,00 à 260,00.  
Sables gris avec galets de silex : 260,00 à 265,00.  
Sables gris avec galets de silex : 265,00 à 270,00.  
Sables gris avec galets de silex : 270,00 à 275,00.  
Sables gris avec galets de silex : 275,00 à 280,00.  
Sables gris avec galets de silex : 280,00 à 285,00.  
Sables gris avec galets de silex : 285,00 à 290,00.  
Sables gris avec galets de silex : 290,00 à 295,00.  
Sables gris avec galets de silex : 295,00 à 300,00.  
Sables gris avec galets de silex : 300,00 à 305,00.  
Sables gris avec galets de silex : 305,00 à 310,00.  
Sables gris avec galets de silex : 310,00 à 315,00.  
Sables gris avec galets de silex : 315,00 à 320,00.  
Sables gris avec galets de silex : 320,00 à 325,00.  
Sables gris avec galets de silex : 325,00 à 330,00.  
Sables gris avec galets de silex : 330,00 à 335,00.  
Sables gris avec galets de silex : 335,00 à 340,00.  
Sables gris avec galets de silex : 340,00 à 345,00.  
Sables gris avec galets de silex : 345,00 à 350,00.  
Sables gris avec galets de silex : 350,00 à 355,00.  
Sables gris avec galets de silex : 355,00 à 360,00.  
Sables gris avec galets de silex : 360,00 à 365,00.  
Sables gris avec galets de silex : 365,00 à 370,00.  
Sables gris avec galets de silex : 370,00 à 375,00.  
Sables gris avec galets de silex : 375,00 à 380,00.  
Sables gris avec galets de silex : 380,00 à 385,00.  
Sables gris avec galets de silex : 385,00 à 390,00.  
Sables gris avec galets de silex : 390,00 à 395,00.  
Sables gris avec galets de silex : 395,00 à 400,00.  
Sables gris avec galets de silex : 400,00 à 405,00.  
Sables gris avec galets de silex : 405,00 à 410,00.  
Sables gris avec galets de silex : 410,00 à 415,00.  
Sables gris avec galets de silex : 415,00 à 420,00.  
Sables gris avec galets de silex : 420,00 à 425,00.  
Sables gris avec galets de silex : 425,00 à 430,00.  
Sables gris avec galets de silex : 430,00 à 435,00.  
Sables gris avec galets de silex : 435,00 à 440,00.  
Sables gris avec galets de silex : 440,00 à 445,00.  
Sables gris avec galets de silex : 445,00 à 450,00.  
Sables gris avec galets de silex : 450,00 à 455,00.  
Sables gris avec galets de silex : 455,00 à 460,00.  
Sables gris avec galets de silex : 460,00 à 465,00.  
Sables gris avec galets de silex : 465,00 à 470,00.  
Sables gris avec galets de silex : 470,00 à 475,00.  
Sables gris avec galets de silex : 475,00 à 480,00.  
Sables gris avec galets de silex : 480,00 à 485,00.  
Sables gris avec galets de silex : 485,00 à 490,00.  
Sables gris avec galets de silex : 490,00 à 495,00.  
Sables gris avec galets de silex : 495,00 à 500,00.  
Sables gris avec galets de silex : 500,00 à 505,00.  
Sables gris avec galets de silex : 505,00 à 510,00.  
Sables gris avec galets de silex : 510,00 à 515,00.  
Sables gris avec galets de silex : 515,00 à 520,00.  
Sables gris avec galets de silex : 520,00 à 525,00.  
Sables gris avec galets de silex : 525,00 à 530,00.  
Sables gris avec galets de silex : 530,00 à 535,00.  
Sables gris avec galets de silex : 535,00 à 540,00.  
Sables gris avec galets de silex : 540,00 à 545,00.  
Sables gris avec galets de silex : 545,00 à 550,00.  
Sables gris avec galets de silex : 550,00 à 555,00.  
Sables gris avec galets de silex : 555,00 à 560,00.  
Sables gris avec galets de silex : 560,00 à 565,00.  
Sables gris avec galets de silex : 565,00 à 570,00.  
Sables gris avec galets de silex : 570,00 à 575,00.  
Sables gris avec galets de silex :



# LA TENE III

# LE FOSSE GAULOIS DE SAINT-CYR-LA-RIVIERE

Deux campagnes de fouilles, menées en 1979 et en 1983 par la Société Historique et Archéologique du Canton de Méréville, ont permis de mettre à jour une masse très importante de matériel métallique et de fragments de céramique remontant à 160 ans av.J.C.,- soit environ cent ans avant la conquête romaine-, et correspondant à l'époque de la Tène finale, quand l'art gaulois (celte) était à son apogée.



*Bulletin n°5 (1979)*, édité par la Société Historique et Archéologique du Canton de Mériville (S.H.A.C.M.)

La fouille effectuée sur cette structure d'habitat a été entreprise après la récolte d'un grand nombre de fragments de torchis "brûlé" lors de prospections de surface. Très rapidement, un cendrier (fig. 1, A) et deux importants calages de poteaux furent découverts (fig. 1, B1 et B2). Ils étaient accompagnés d'un dallage (fig. 1, C) composé de fragments de calcaire de Beauce. Cette partie de la structure était la moins perturbée par les travaux agricoles et quelques tessons furent alors découverts dans les couches encore en place, parmi eux, un fragment provenant de l'atelier de Melun et attribué avec certitude à l'époque de Tibère (14-37) (fig. 2). L'extension de la couche, après divers sondages, permit la découverte d'un troisième calage de poteau (fig. 1, B3), c'est alors qu'une observation contribua à la découverte d'un calage supplémentaire : en effet, une importante concentration de torchis cuit était alignée entre B2 et B3. La recherche d'une telle concentration à partir de B1 et de B3 fut réalisée, aboutissant à la localisation du fantôme d'un quatrième calage en B4. Le cendrier composé de nombreux fragments de torchis, de charbon de bois et de cendres mêlés à du limon ne peut absolument pas être interprété comme un foyer, en effet, la marne sous-jacente légèrement évidée pour installer le cendrier ne montre aucun signe d'altération par la température (élevée dans le cas d'un foyer). La partie centrale de cette structure d'habitat a été perturbée par des aménagements ultérieurs (calages de poteaux (B1 et B2 fig. 1)). Le torchis découvert dans l'axe des calages suggère que les parois étaient situées selon ces axes et que cette cabane se composait d'une seule nef. Les sondages et l'extension de la fouille vers le nord-est sont demeurés stériles, aussi l'on ignore si la limite de cette structure était constituée par cet axe B1, B2 en cette direction. Cet habitat était orienté selon le sens des vents dominants, sa plus petite largeur leur faisant face.

Bulletin n°7 (1982-83), édité par la S.H.A.C.M : article de M. Martin

La fouille réalisée durant l'été 1963 représente la continuation du sondage commencé en 1979, et ayant fait l'objet d'un compte-rendu dans notre bulletin numéro 5.

La structure est celle d'un fossé au tracé quasi rectiligne large de 1 mètre à 1,50 mètre et dont la profondeur atteint 1,20 mètre (fig. 1). La figure 2 schématisse les coupes transversales pratiquées à différents endroits du fossé : au-dessous du labour, d'une épaisseur de 5 à 35 cm, le limon argillo-calcaire fait place au tuf calcaire entre 70 et 95 cm de profondeur selon les endroits. Le fossé est creusé dans ce limon, principalement, et aussi dans la couche de tuf. Ses parois, inclinées en "V" sont limitées par un dépôt de coquilles d'escargots attestant la présence d'eau stagnante. Le fond du fossé est constitué par un blocage en lits multiples de grosses pierres calcaires. Le remblaiage archéologique, uniforme, consiste en un mélange de terre argileuse noire à contenu organique, garnie de charbons de bois, dans laquelle étaient noyés les tessons de céramiques, les ossements d'animaux, des débris métalliques et les débris de fer et de torchis.

mobilier métallique (fig. 3 et 4)

On dénombre dix fibules corrodées en fer, ornées d'une proéminence sur la partie mobile, auxquelles s'ajoutent différents fragments de lames ou de pièces ouvrageées de fonction mal définie. De nombreux morceaux de machefer prouvent le travail du métal. Le bronze existe sous la forme de petits fragments.



matériel osseux (fig. 5)

Les débris osseux d'animaux ont permis à M. MARTIN de dénommer les espèces suivantes :

- porcins (porcs, sangliers)	17	(entre 1 an ½ et 3 ans)
- ovicaprinae (chèvres, moutons)	16	
- chiens	9	+ 2 chiots
- cheval	6	
- boeuf	2	
- cerf	1	
- renard	1	
- * oiseaux divers		(non dénombrés)

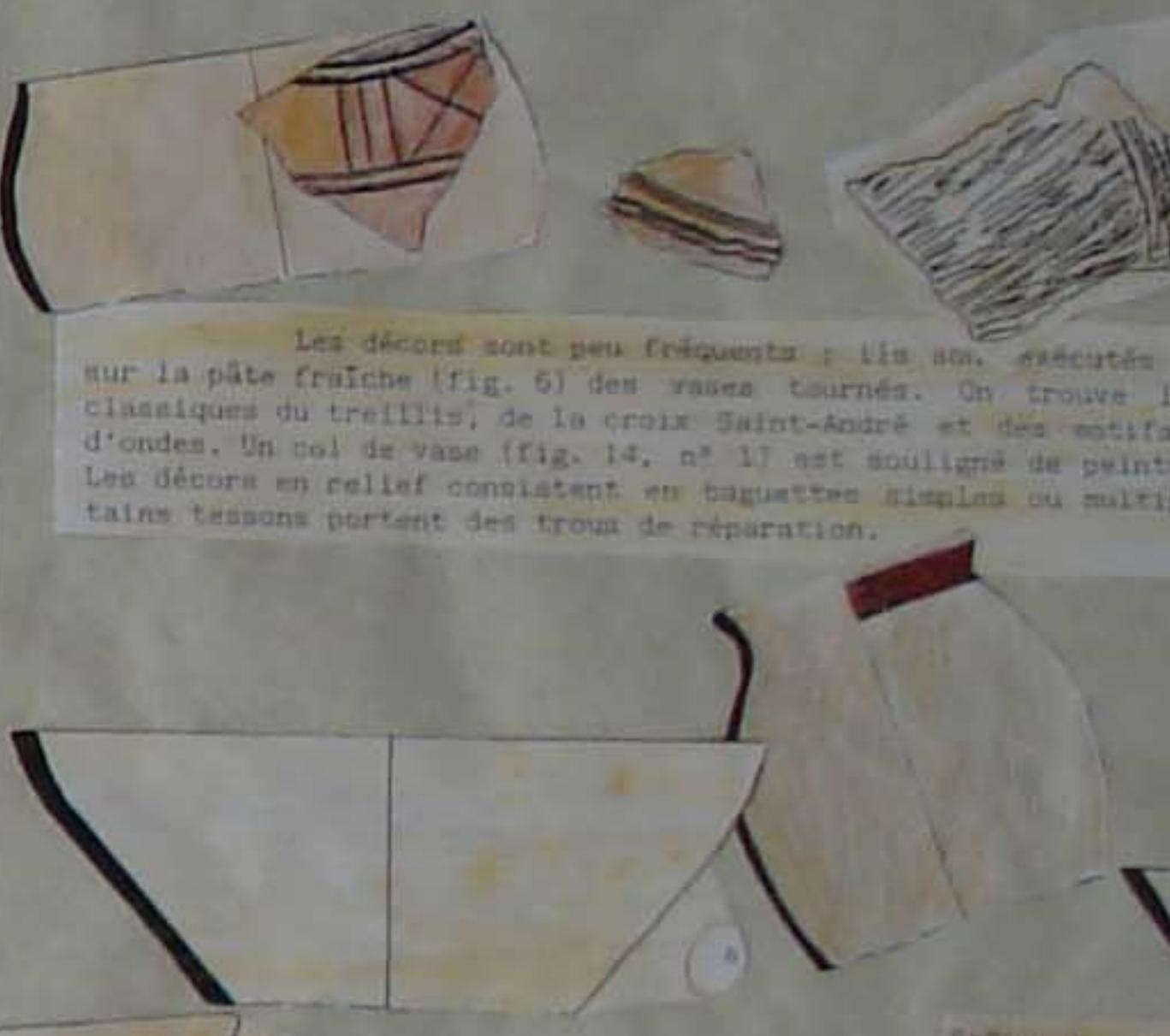


Ces restes culinaires, très fracturés, portent parfois des incisions qui sont des traces de débitage ; plusieurs en portent des traces de sciage, preuves du façonnage d'outils en os dont les fonctions sont mal définies. Parmi ces os travaillés, l'exemplaire de la figure 5, numéro 3 serait un lissoir à céramique. Brisé au niveau du canal médiolaire, il a été ensuite façonné par un polissage intense de toute sa surface et de ses extrémités.

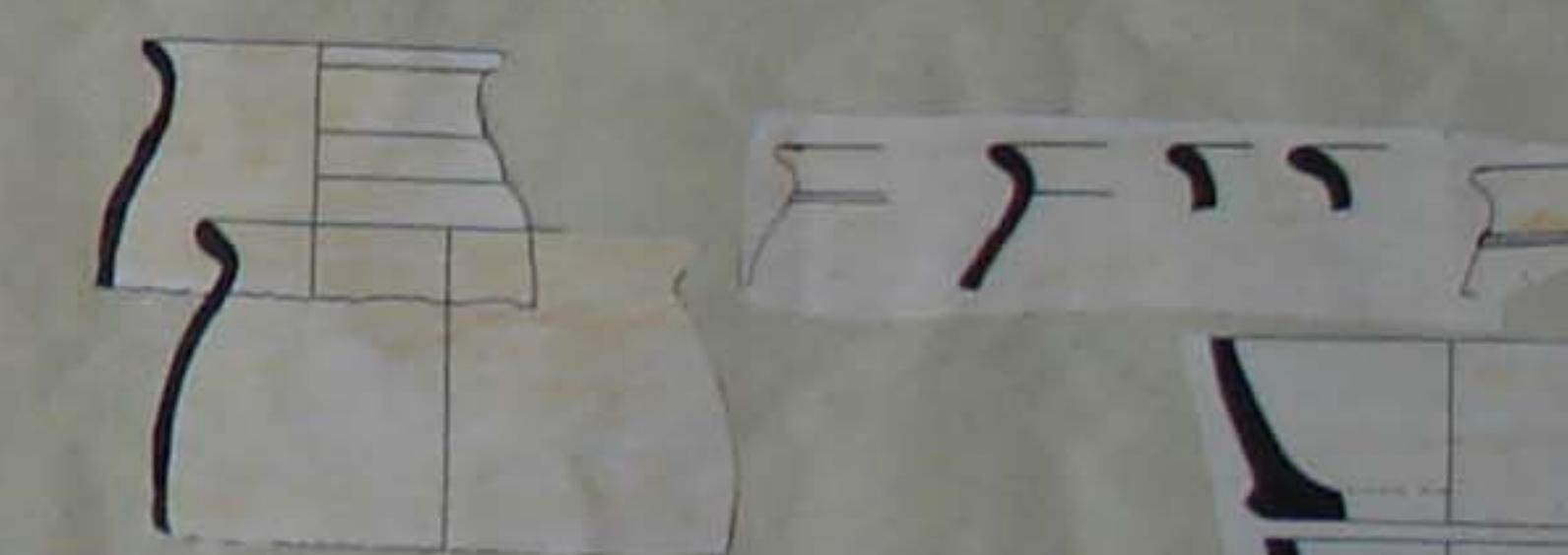


Le massif de matériau céramique recouvert à une échelle importante. Des centaines de tessons, dont certains se chevauchent, appartiennent à des types de céramiques soit obtenues par modelage "à la main" ou par modelage en plusieurs étages et pressées au four.

Certaines vases ont été montés au calotin avec recouvrement du col au four lent.



Les vases ouverts, à col plus large que la panse, sont tenus par des poils et évasés à bord rentrant.  
bord plat (fig. 9, n° 4 et 6).



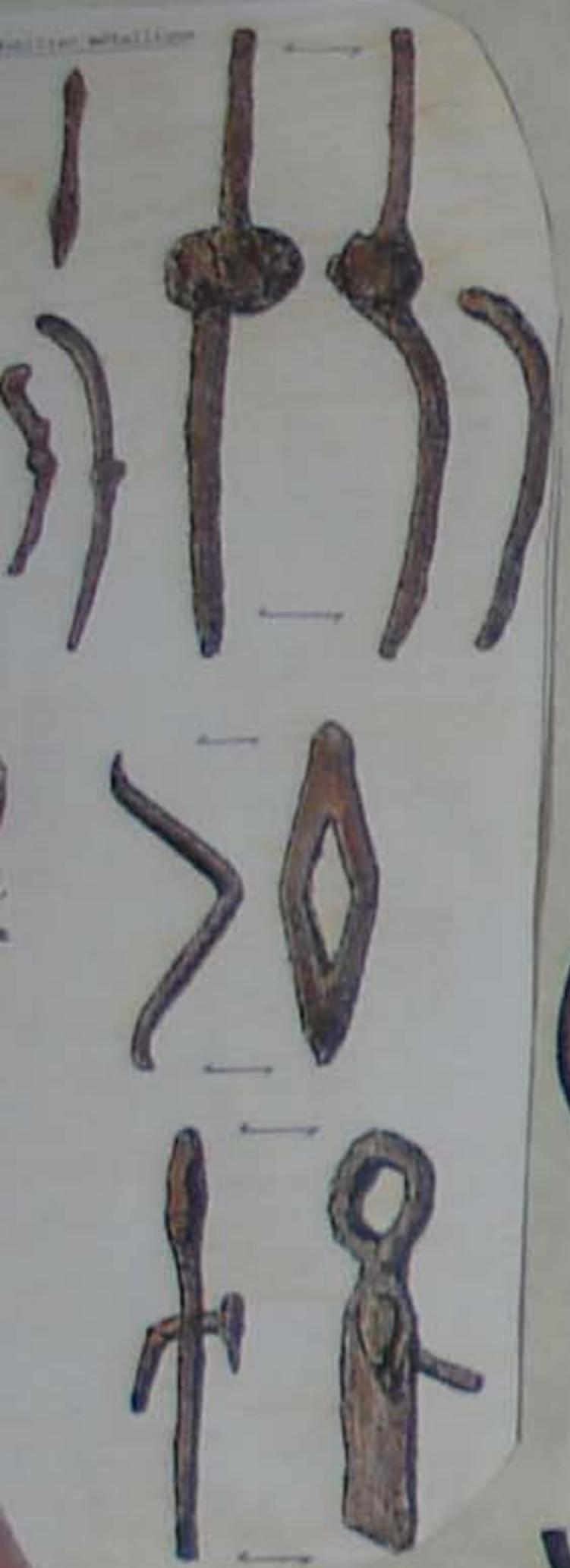
des vases fermés, à col plus étroit que la panse, comptent des vases carénés, des vases à cols droits (fig. 10, n° 2), des vases ovoïdes à col droit (fig. 10, n° 3) ou sans col (fig. 10, n° 4).



Bulletin n°2 (G) - 6.6.94

# LA TÈNE III

## OSSE GAULOIS DE SAINT-CYR-LA-RIVIERE



### Le mobilier céramique (fig. 6 à fig. 18)

L'activité de filage de la laine est démontrée par une fusaiole trouvée dans le fossé (fig. 3). Elle mesure 3 cm de diamètre et 18 mm de haut.

De nombreux fragments de pisé ou torchis et d'enduit coloré montrent l'existence d'un habitat à proximité du fossé.

La masse de matériel céramique recueilli à Saint-Cyr est très importante. Des centaines de tessons, dont certains se récollent entre eux, appartiennent à des types de céramiques soit grossières, obtenues par montage "à la mitte" ou par montage au colombin, soit fines et panées au tour.

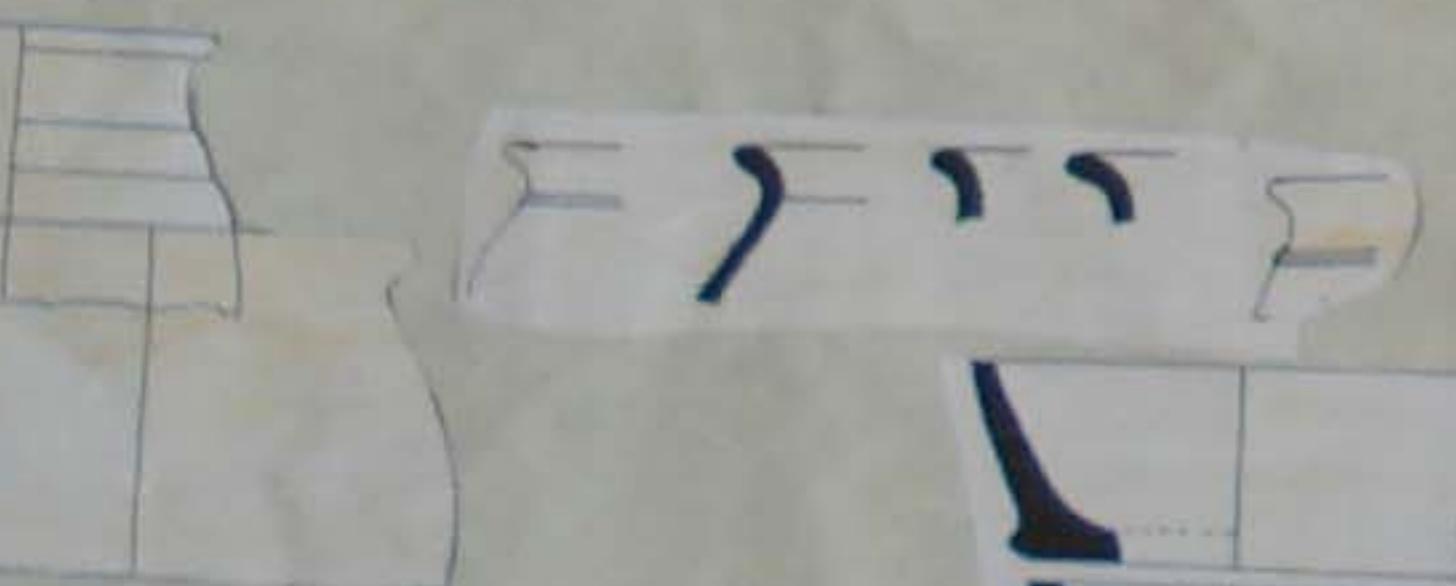
Certains vases ont été montés au colombin avec rectification du col au tour lent.

La surface des vases peut être d'aspect lisse et brillant ou d'aspect granuleux. Parfois, un peignage destiné à égaleriser la surface ou le lissage à la spatule vient agrémenter le décor des vases (fig. 15) La céramique grossière a subi une cuisson réductrice le plus souvent, et les pâtes sont noires ou grises.

Les décors sont peu fréquents : ils sont exécutés au lissoir sur la pâte fraîche (fig. 6) des vases tournés. On trouve les motifs classiques du treillis, de la croix Saint-André et des motifs en forme d'ondes. Un col de vase (fig. 14, n° 1) est souligné de peinture rouge. Les décors en relief consistent en baguettes simples ou multiples. Certaines tessons portent des trous de réparation.

Enfin, les faïsnelles ou passoires, pour égoutter les fromages

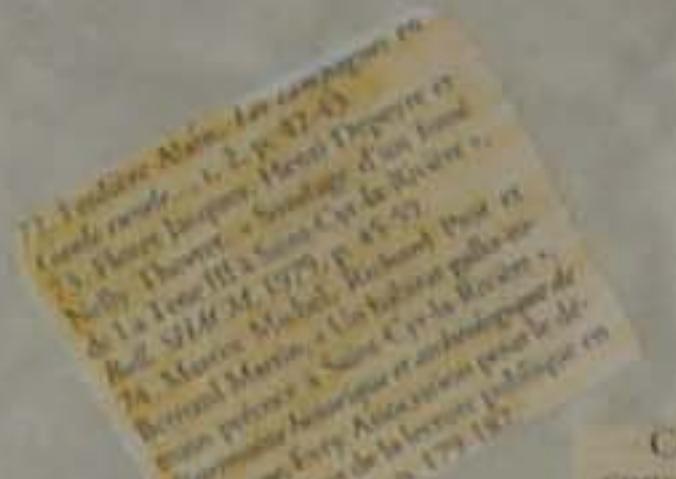
Les vases ouverts, à col plus large que la panne, sont représentés par des bols et saucilles à bord rentrant



Les vases fermés, à col plus étroit que la panne, comptent des vases carénés, des vases à cols droits, et des vases ovulés à col droit (fig. 10, n° 3) ou sans col (fig. 10, n° 4).

Les assiettes carénées à profil sont très courantes (fig. 7).

Bulletin n°7 (M) : article de R. Labrousse



Quoi de neuf depuis 1983 ? La « cabane » était-elle une ferme indigène ?

Comme aux époques antérieures, les fermes indigènes sont fouillées en 1979 et 1983, pourraient correspondre à l'une de ces exploitations agricoles<sup>13</sup>. Un élément ramifié de bâtiment en bois, que nous avons qualifié hâtivement de cabane en 1985, pourrait en fait composer une partie d'une de ces fermes (sur le terrain, il fut impossible de le démontrer). La céramique y datant du début du premier siècle, désormais, la céramique en tournée, alors que celle découverte dans le fossé, plus ancien, ne l'est pas dans tous les cas. Un objet métallique découvert dans cet élément de bâtiment pourrait correspondre à une arme de type pilum<sup>14</sup>.

Les champs, adaptés à l'usage de l'aratri, forment un quadrillage qui n'est pas toujours orthométrique. Un système de fossés délimitait des enclos entourant les fermes indigènes.

### Conclusion

Le matériel archéologique recueilli à Saint-Cyr-la-Rivière dans un fossé d'enceinte constitue une série typologique assez complète et homogène caractéristique de La Tène finale préalable à la conquête romaine, et servira pour nous de référence quand d'autres sites de cette période seront étudiés.

La nature du matériel recueilli nous renseigne sur les activités d'élevage, sur les habitudes alimentaires (taureau, faisanelles), percées trouvées en cours de fouilles ont pu servir de poids de tension pour un métier à tisser.

### Que mangeaient les Gaulois ? En tout cas, très rarement du sanglier !!!

La nature du matériel recueilli nous renseigne sur les activités d'élevage, sur les habitudes alimentaires (taureau, faisanelles), percées trouvées en cours de fouilles ont pu servir de poids de tension pour un métier à tisser.

Il a ainsi été démontré que les Gaulois ne mangeaient qu'exceptionnellement du sanglier, en revanche, le mouton, le bœuf et le porc étaient partie de leur quotidienneté.

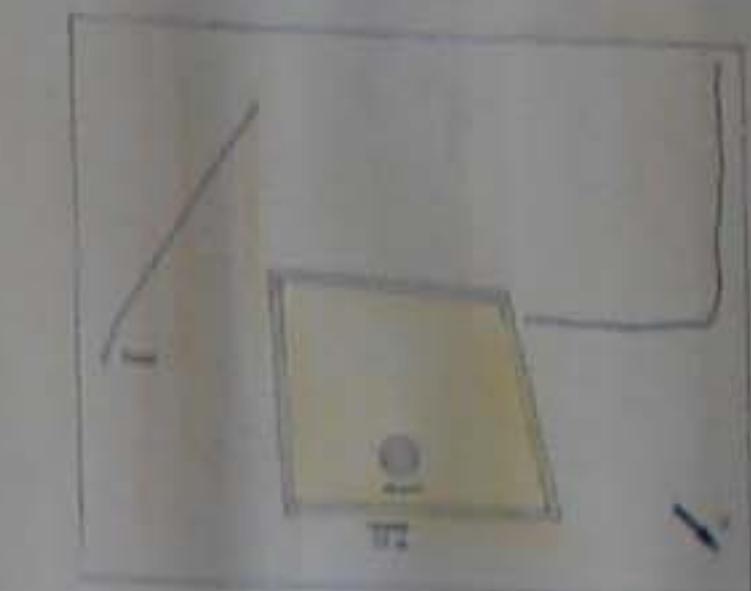
ESSORRE N° 73

**LA PÂTE**  
L'orge, germe, graine et rizat en poudre est utilisée pour faire la céréale connue sous le nom gallo-romain de pâtes gallo-romaines également connue sous le nom de lotus d'orge ou d'épeautre germe affublé à un contexte archéologique précis peuvent attester la fabrication de bière.

Des produits gaulois réputés : la charcuterie et le fromage



Photographie encaissée (1979) du fossé d'enceinte. Scellée (1983) à côté d'assiettes.



Le pays d'Étampes / Regards sur un passé : tome 1  
Des origines à la ville royale. Sous la direction de J. Djella. Éd. Étampes-Histoire (2001)



## Travailler la terre et nourrir les hommes

Agriculture et alimentation à l'époque gallo-romaine

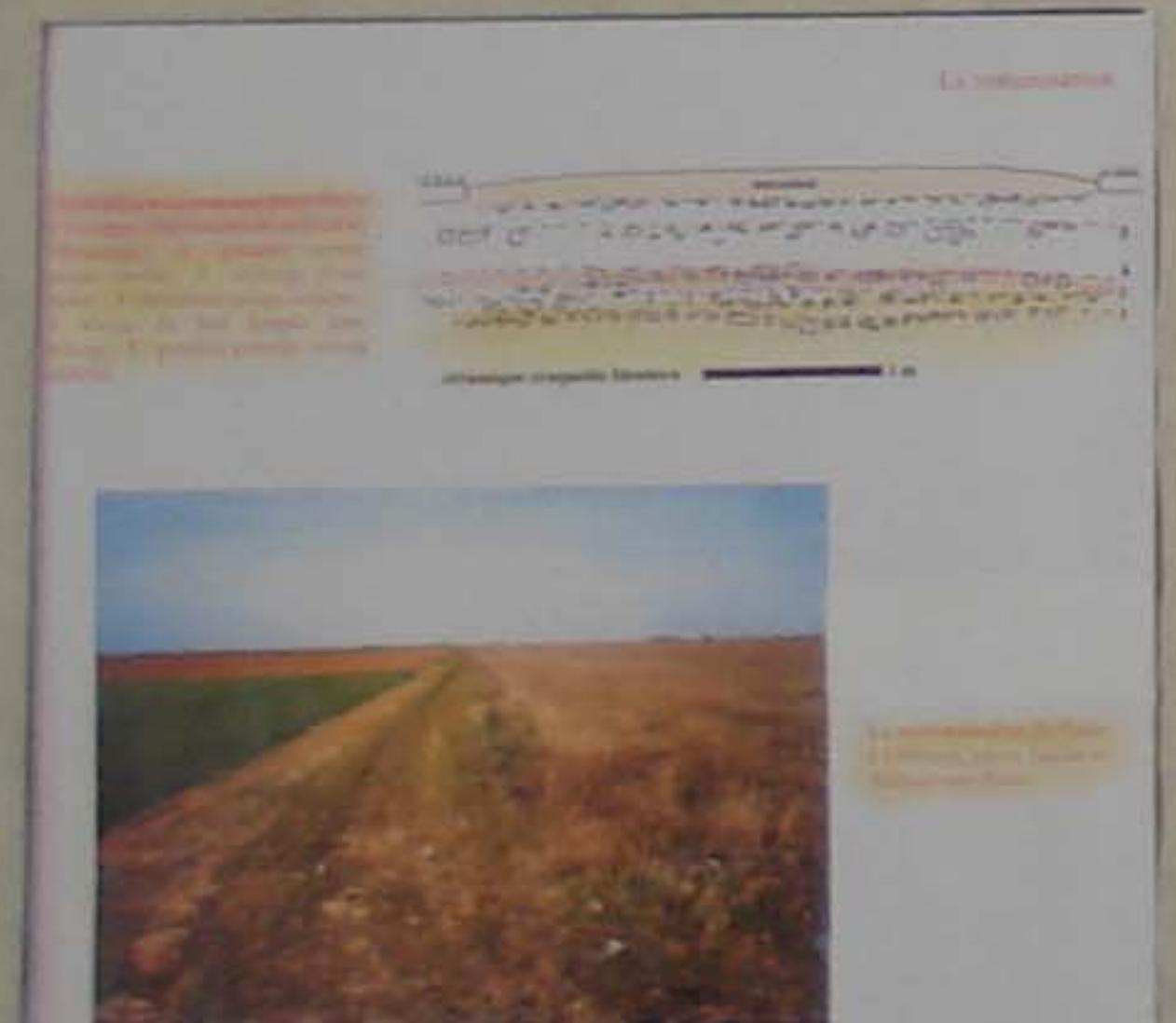
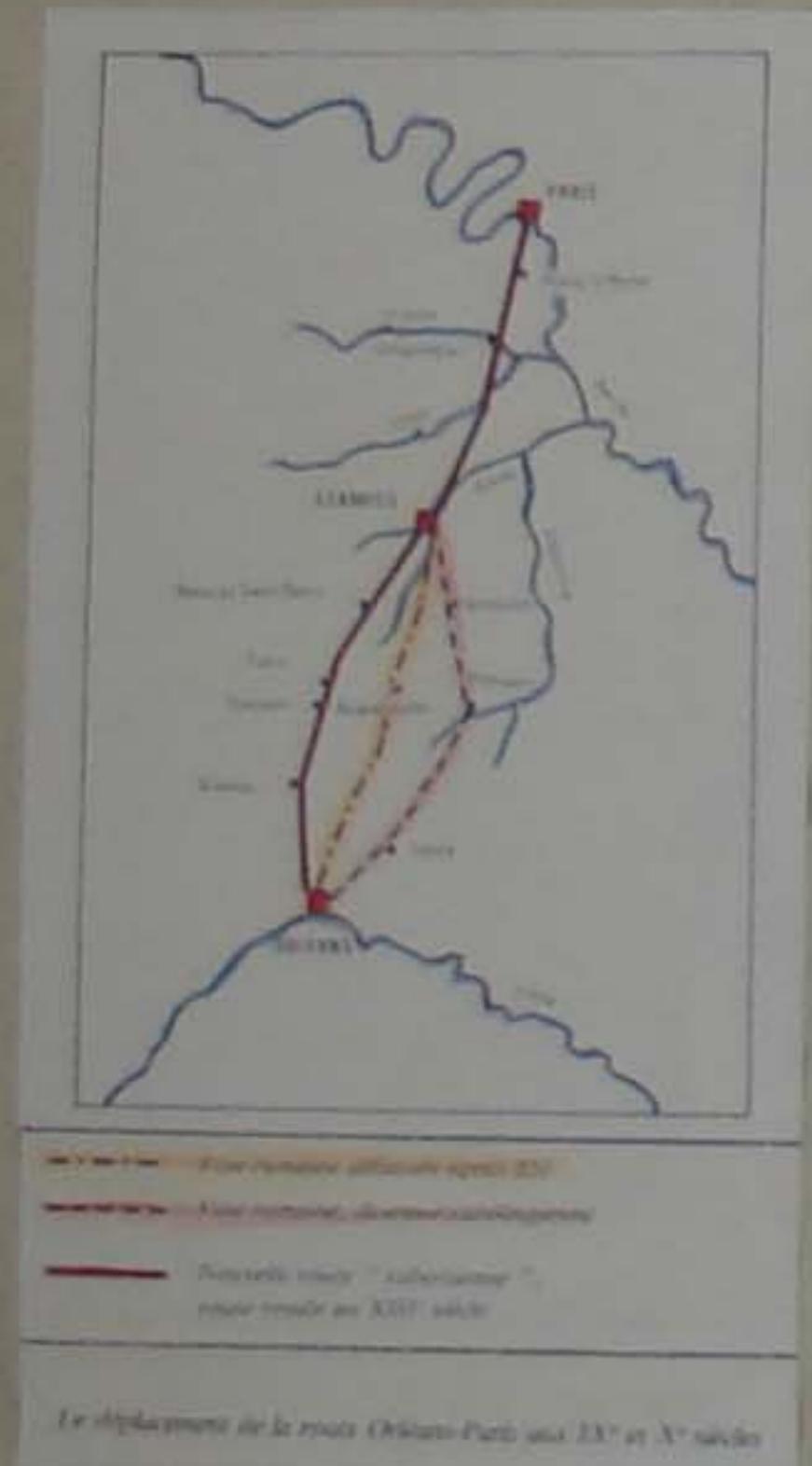


Livret d'exposition

L'Essonne à l'époque gallo-romaine

# EPOQUE GALLO-ROMAINE

Pendant l'époque gallo-romaine (- 58 au Vème siècle après J.C.), Saclas fut connu sous le nom de Safioclita comme un important relais routier pour les voyageurs, sur la Voie romaine reliant Paris (Lutetia) à Orléans (Cenabum).



Le pays d'Étampes / Regards sur un passé : tome 1  
Des origines à la ville royale. Sous la direction de J. Gélis. Éd.  
Étampes-Histoire (2003)



Inscription latine figurant sur la borne milliaire trouvée à Saclas en 1843  
(Musée d'Orléans). Les bornes milliaires jalonnant les voies romaines étaient étalonées en milles romains.

IMP C L D AVRELIANO P INVIC AUG PON M P P T P.VII  
COSIII GER M GOT M PAR M DAC CARM ...M

= IMP (erat) C (aessari) L (ucio) D (omito) **Aureliano** P (tin) INV (to)  
C (aessari) AUG (usto) PON (ufici) M (aximo) P (atric) T (ribunitaria)  
P (otestate) VII COS (= CO(n)Stu) III GER (manico) M (aximo) PAR (thico)  
M (aximo) DAC (ico) CAR (pico) M (aximo) ...M (illia)

103. Bruneau Jean Louis, *Les sites gaulois dans le Bassin parisien*, p. 178.  
104. Faucherre Isabelle, *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule, les fanums*, Paris, Errance, 1993, p. 44.

105. Bruneau Jean Louis, *Les sites gaulois dans le Bassin parisien*, p. 178.  
106. Faucherre Isabelle, *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule, les fanums*, Paris, Errance, 1993, p. 44.  
107. Noël Michel, *Bulletin SHACM*, 1970, p. 119-120 ; 1972, p.102-104 ;  
1973, p. 102-104 ; 1974, p. 102-104 ;  
1975, p. 102-104 (Essonne), *Bulletin SHACM*, 1975, p. 21-25 ; Michel  
Noël et Bernard Blivet, *Bulletin SHACM*, 1971, p. 63-65 ; Pierre  
Thiéry, « Le sanctuaire gallo-romain de Saclas », *Bulletin SHACM*, 1993, p. 4-8 et « Sanctuaires et thermes gallo-romains de Saclas », *Archéologie en Essonne*, 1995, 1995,  
p. 44-50.



Photos de fouilles organisées par la Société Historique et Archéologique du Canton de Méréville sur le fanum et sur les thermes gallo-romains.



## LES THERMES GALLO-ROMAINS DE SACLAS

Le site des thermes gallo-romains de Saclas a été découvert en 1934-1935. Pour des raisons administratives, il a été intégré au territoire de la commune voisine de Saclas. Les dernières fouilles ont été réalisées entre 1969 et 1975, par des membres de la Société Historique et Archéologique du Canton de Méréville, qui ont pu mettre au jour un ensemble culturel romain classique.

Le site des thermes se trouve à une distance de 30 mètres environ de l'ancien hameau, intitulé « Centre-Ville ». Mais lorsque nous avons commencé nos recherches, il n'y avait plus rien à voir. La destruction des structures fut détruite lors de la construction d'un pavillon d'habitation. Afin d'avoir un tel acte ne se reproduise, nous avons obtenu des autorités concernées l'autorisation de fouilles, en 1994, sur celle-journaux la propriété précédemment déclarée entièrement à la main, la surface représentait environ 200 m².

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

#### Cadre géographique

Le village de Saclas se trouve à l'ouest du département de l'Essonne dans le canton de Méréville. La commune d'Orléans est à l'est. La rivière Loing traverse le territoire de la commune.

Le village d'Orléans est administrativement rattaché à la commune de Méréville. Il se situe à l'ouest de la ville d'Orléans, dans le département de l'Essonne.



Dosette de fibule, Saclas-Crys-la-Rivi  
(dépôt de fouille de la SHACM).



Tête en calcaire tendre, Saclas.

irrésistiblement les guerriers d'Entremont en Provence<sup>103</sup>, tandis que les jambes se terminent en parties de cerf rappellent le dieu gaulois Cernunnos. Il y a une trentaine d'années, une tête en calcaire représentant probablement une divinité locale fut découverte sur le *fanum* de Saclas. Une autre statue de tradition indigène conservée au Musée d'Étampes représente un personnage sans tête aux organes masculins hyperphalliques<sup>104</sup>. Une cavité présente au niveau du cou devait permettre de fixer sur la statue une tête amovible.

#### Les sanctuaires à *fana*

Les temples à *fana* sont des sanctuaires typiquement indigènes. Ils se composent d'une enceinte délimitant une aire sacrée et d'une ou deux cellae, entourées ou non d'une galerie. Les variantes sont nombreuses, mais dérivent toutes d'un type de sanctuaire remontant à l'indépendance. Par exemple, en Picardie, à Gouy-sur-Aronde et à Ribemont-sur-Ancre, où un temple à *fana*

103. Drapier Somme, *Imagerie de la Gaule*... p. 35-36.  
104. Ce Présage provient du « temple » Matraire du Mont Eustis (aujourd'hui sur la ville d'Illiers-Combray, Eure-et-Loir), Paris et Étampes (Seine-et-Oise), 1830-1843, t. I, p. 30.



1. Gobelet en céramique de Lézigny  
2. Gobelet en céramique de Saclas



3. Profil d'un vase en céramique sigillée, Nîmes, Capitole (G. Sache, dépôt de fouille de la SHACM).  
4. Vase fabriqué à partir de céramique sigillée (G. Sache, dépôt de fouille de la SHACM).  
5. Vase en céramique sigillée (G. Sache, dépôt de fouille de la SHACM).  
6. Amphore (G. Sache, dépôt de fouille de la SHACM).



# QUE GALLO-ROMAINE

de fouilles organisées par la Société Historique et Archéologique du Canton de Mérville sur le forum et sur les thermes gallo-romains.

## LES THERMES GALLO-ROMAINS DE SACLAS



Ces thermes qui ont fait l'objet d'une campagne de fouille en 1994 représentent l'un des éléments constitutifs la bourgade gallo-romaine de Saclas. Les voies successives entreprises, entre 1969 et 1975, par les membres de la Société historique et archéologique du canton de Mérville avaient permis de mettre au jour un ensemble cultuel gallo-romain classique.

Le site des thermes se trouve à une distance de 30 m en contrebas des temples, sur un établissement du centre-ville. Malgré la réserve émise par le Service régional de l'Archéologie d'Ile-de-France, une partie non négligeable des structures fut détruite lors de la construction d'un pavillon en septembre 1991. Afin d'éviter qu'un tel acte ne se reproduise, nous avons obtenu des autorités concernées une autorisation de fouille, en 1994, sur la parcelle jouxtant la propriété précédemment citée. Décapée entièrement à la main, la surface ouverte représentait environ 200 m<sup>2</sup>.

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

#### Cadre géographique

Le village de Saclas se trouve à l'extrémité méridionale du département de l'Essonne, dans le canton de Mérville. La commune

1. Société historique et archéologique du canton de Mérville - 24, rue Jules Ferry - 91650 MERVILLE.

actuelle est établie à 60 km au sud-sud-ouest de Paris et à 10 km au sud d'Étampes. Nous avons en ce secteur deux grands ensembles topographiques distincts. Le premier est un plateau, celui de Beaumont. Il est entaillé par ce qui constitue le deuxième élément topographique : les vallées encassées de la Juine, de l'Éclomont et de la Marette. Les thermes gallo-romains ont été bâti en bordure de la vallée de la Juine, en contrebas d'un promontoire accroché au flanc du vallon et sur lequel se situent les temples. Ces deux édifices publics sont, séparés l'un de l'autre par un talus dont le commandement est de l'ordre de 25 m.

#### Données historiques

Dans un document officiel du III<sup>e</sup> siècle de notre ère, de l'Itinéraire d'Antonin (Loth 1969), Saclas est désigné sous le nom de *Saclocita* ; il s'agit d'une étape, ou *mansion*, établie au bord de la voie romaine Paris-Orléans. Une borne milliaire dédiée à l'empereur Antonin et déposée au musée d'Orléans, fut découverte au début de notre siècle proche de l'endroit où nous avons fouillé.

Ensuite, il faut attendre le VI<sup>e</sup> siècle pour retrouver la trace de Saclas dans un texte. En l'occurrence, il s'agit d'un Capitulaire émanant de Dagobert II, roi des Francs de 629 à 638. Cette ordonnance royale, datée de 633, donne l'autorisation à Saclas de tenir un marché sur la place du village.

### LES BÂTIMENTS

#### Secteur I

Construit avec des pierres calcaires soigneusement équarris, cimentées à l'aide d'un mortier composé de sable jaune et de chaux, ce bâtiment, profond de 1,75 m, possède une base reposant directement sur le sol géologique. Le châssis des deux murs le constituant est remarquablement réalisé à l'aide d'un chevauchement de pierres taillées à angle droit.

La situation à l'angle du terrain (fig. 1) et le peu d'espace proposé à la fouille nous obligent à rester prudent quant à l'interprétation de cette construction. S'agit-il d'une cave ? L'excavation profonde de cette structure pourrait le laisser supposer mais nous ne pouvons l'affirmer.

#### Secteur II

Une pièce en forme de L inversé, limitée par la berme sur sa partie sud-est (fig. 1) est accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

Deuxième couche, en contact avec la première et d'une épaisseur de 6 cm, est faite d'un tiers de couleur rouge-orange riche en sa Ce - plâtrage - épaisse au total de 10 cm corat vraisemblablement à cette construction une isolation quasi parfaite, maintenant température constante à l'intérieur de la pièce.

Un lambeau de sol de 2 m<sup>2</sup> en calcaire, situé le long du troisième contrefort bâtiment du secteur IV, au contact d'une partie blanche, a livré du matériel céramique un élément de parure féminine (épingles en

En nous référant aux plans d'au thermes fouillés en France, notamment à d'Zermore (Ain), de Gennes (Sarthe) (Gira 1960 ; 299 et 327), la situation spatiale cette pièce nous suggère l'hypothèse du *b*anum (salle froide).

#### Secteur IV

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

Deuxième couche, en contact avec la première et d'une épaisseur de 6 cm, est faite d'un tiers de couleur rouge-orange riche en sa Ce - plâtrage - épaisse au total de 10 cm corat vraisemblablement à cette construction une isolation quasi parfaite, maintenant température constante à l'intérieur de la pièce.

Un lambeau de sol de 2 m<sup>2</sup> en calcaire, situé le long du troisième contrefort bâtiment du secteur IV, au contact d'une partie blanche, a livré du matériel céramique un élément de parure féminine (épingles en

En nous référant aux plans d'au thermes fouillés en France, notamment à d'Zermore (Ain), de Gennes (Sarthe) (Gira 1960 ; 299 et 327), la situation spatiale cette pièce nous suggère l'hypothèse du *b*anum (salle froide).

#### Secteur V

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

Deuxième couche, en contact avec la première et d'une épaisseur de 6 cm, est faite d'un tiers de couleur rouge-orange riche en sa Ce - plâtrage - épaisse au total de 10 cm corat vraisemblablement à cette construction une isolation quasi parfaite, maintenant température constante à l'intérieur de la pièce.

#### Secteur VI

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

#### Secteur VII

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

#### Secteur VIII

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

Deuxième couche, en contact avec la première et d'une épaisseur de 6 cm, est faite d'un tiers de couleur rouge-orange riche en sa Ce - plâtrage - épaisse au total de 10 cm corat vraisemblablement à cette construction une isolation quasi parfaite, maintenant température constante à l'intérieur de la pièce.

Un lambeau de sol de 2 m<sup>2</sup> en calcaire, situé le long du troisième contrefort bâtiment du secteur IV, au contact d'une partie blanche, a livré du matériel céramique un élément de parure féminine (épingles en

En nous référant aux plans d'au thermes fouillés en France, notamment à d'Zermore (Ain), de Gennes (Sarthe) (Gira 1960 ; 299 et 327), la situation spatiale cette pièce nous suggère l'hypothèse du *b*anum (salle froide).

#### Secteur IX

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

Deuxième couche, en contact avec la première et d'une épaisseur de 6 cm, est faite d'un tiers de couleur rouge-orange riche en sa Ce - plâtrage - épaisse au total de 10 cm corat vraisemblablement à cette construction une isolation quasi parfaite, maintenant température constante à l'intérieur de la pièce.

#### Secteur X

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

#### Secteur XI

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

#### Secteur XII

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

#### Secteur XIII

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

#### Secteur XIV

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

#### Secteur XV

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

#### Secteur XVI

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

#### Secteur XVII

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

#### Secteur XVIII

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

#### Secteur XVIX

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

#### Secteur XX

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

#### Secteur XXI

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

#### Secteur XXII

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

#### Secteur XXIII

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*

accolée aux secteurs I et IV. Nous avons observé la présence d'un enduit mural composé de deux couches superposées, plaque contre le mur est. La première, épaisse 4 cm, appliquée directement sur le mur a réalisée avec un ciment gris compact et hor givré. Probablement étaié à la faluche, l'ensemble a été liséré très soigneusement.

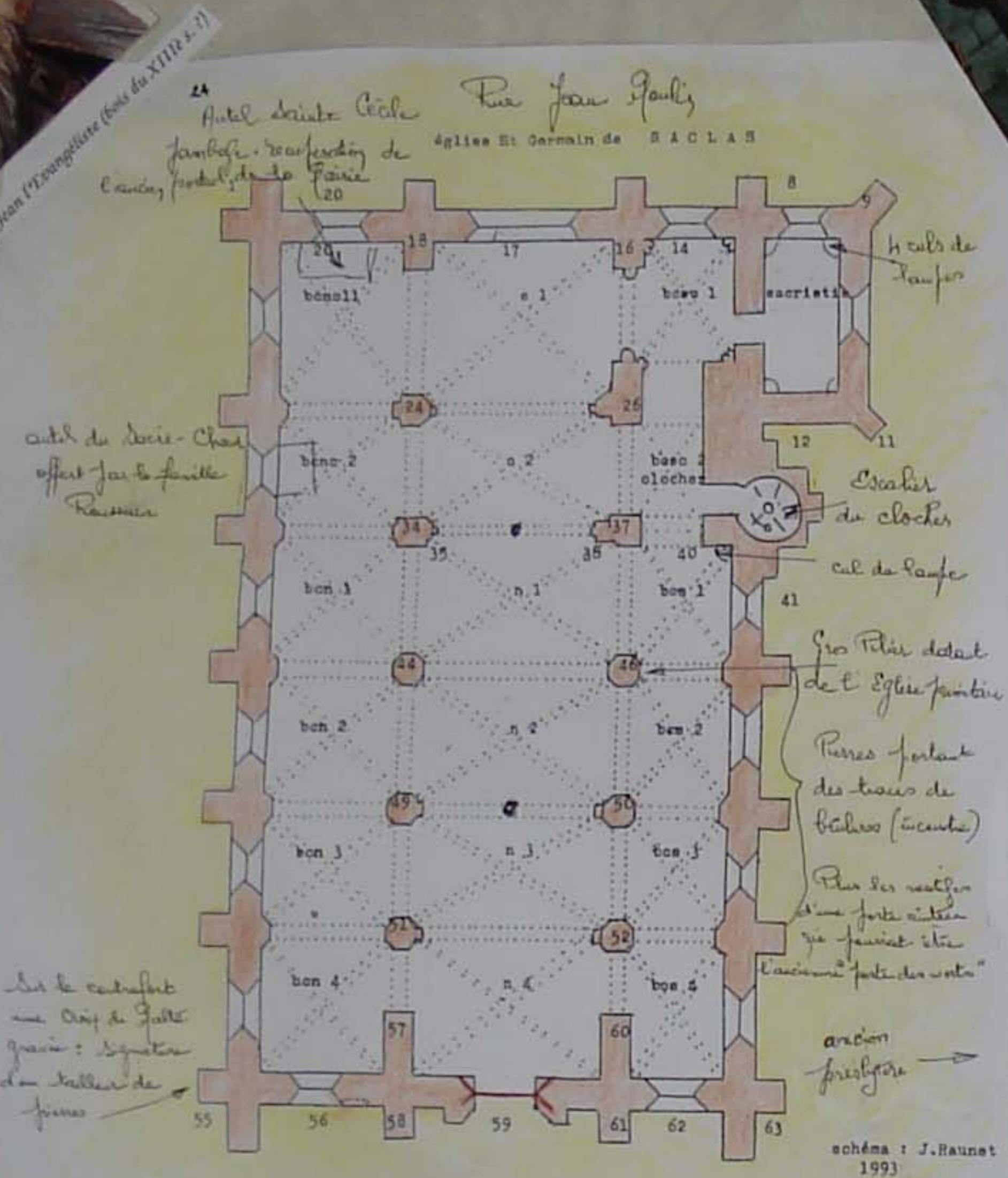
#### Secteur XXIV

Il s'agit de la construction la mieux conservée du site, probablement le *tepidarium*



# ÉGLISE SAINT-GERMAIN

*Construite probablement sur l'emplacement d'un sanctuaire menovingien, l'église a été édifiée entre le XI è et le XIII ème siècle. Ravagée par les Guerres de Religion, elle fut reconstruite au début du XVII ème siècle, dédicacée en 1537 et restaurée à plusieurs reprises aux XIX è et XX ème siècles. Inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 1947*



Place de l'Eglise

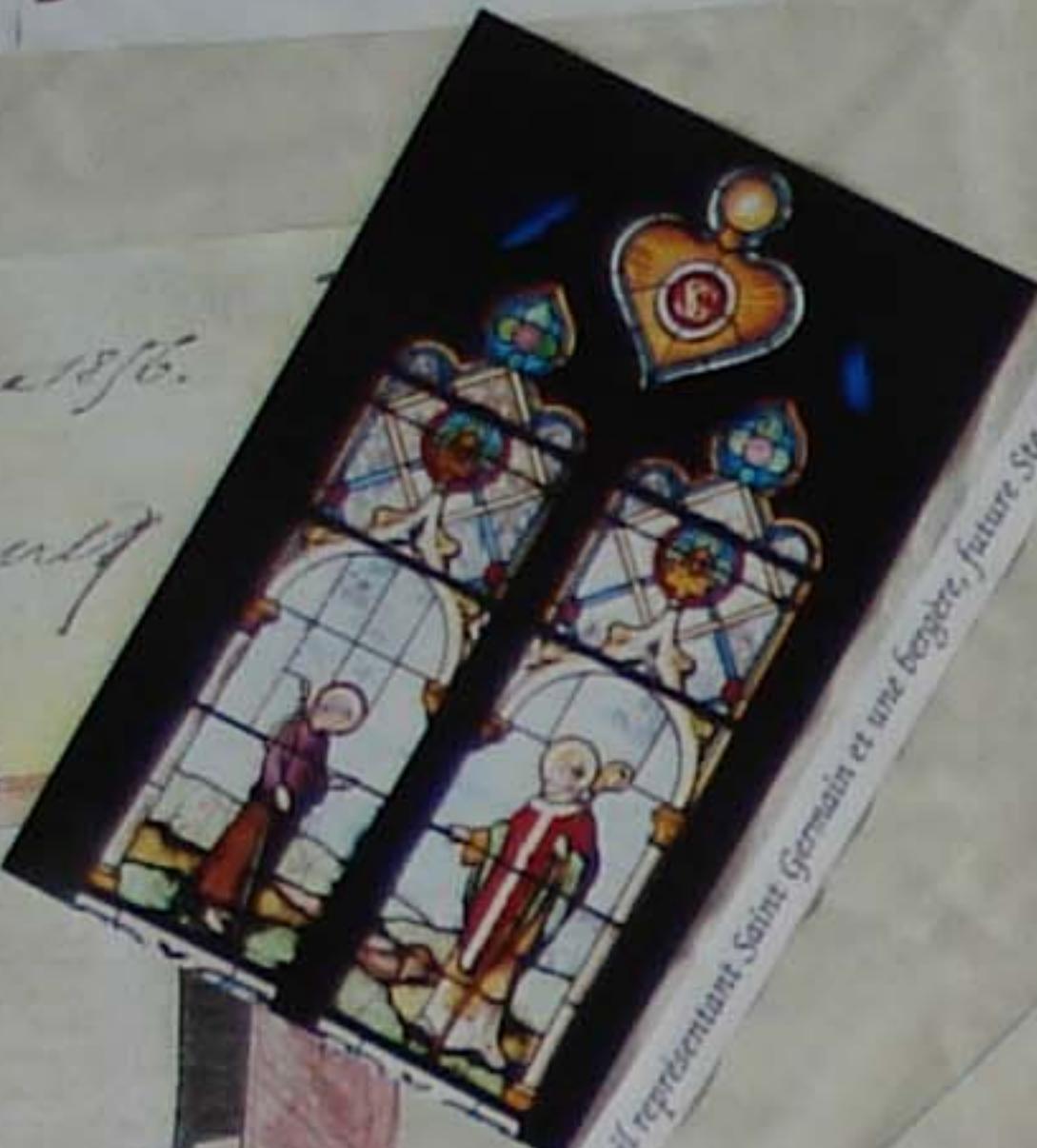
Résumé notes sur le Parlement d'Orléans

Section  
du Parlement



# SAINTE GERMAIN

Received  
6.18 December 1876.  
S. Peleg.  
Previously



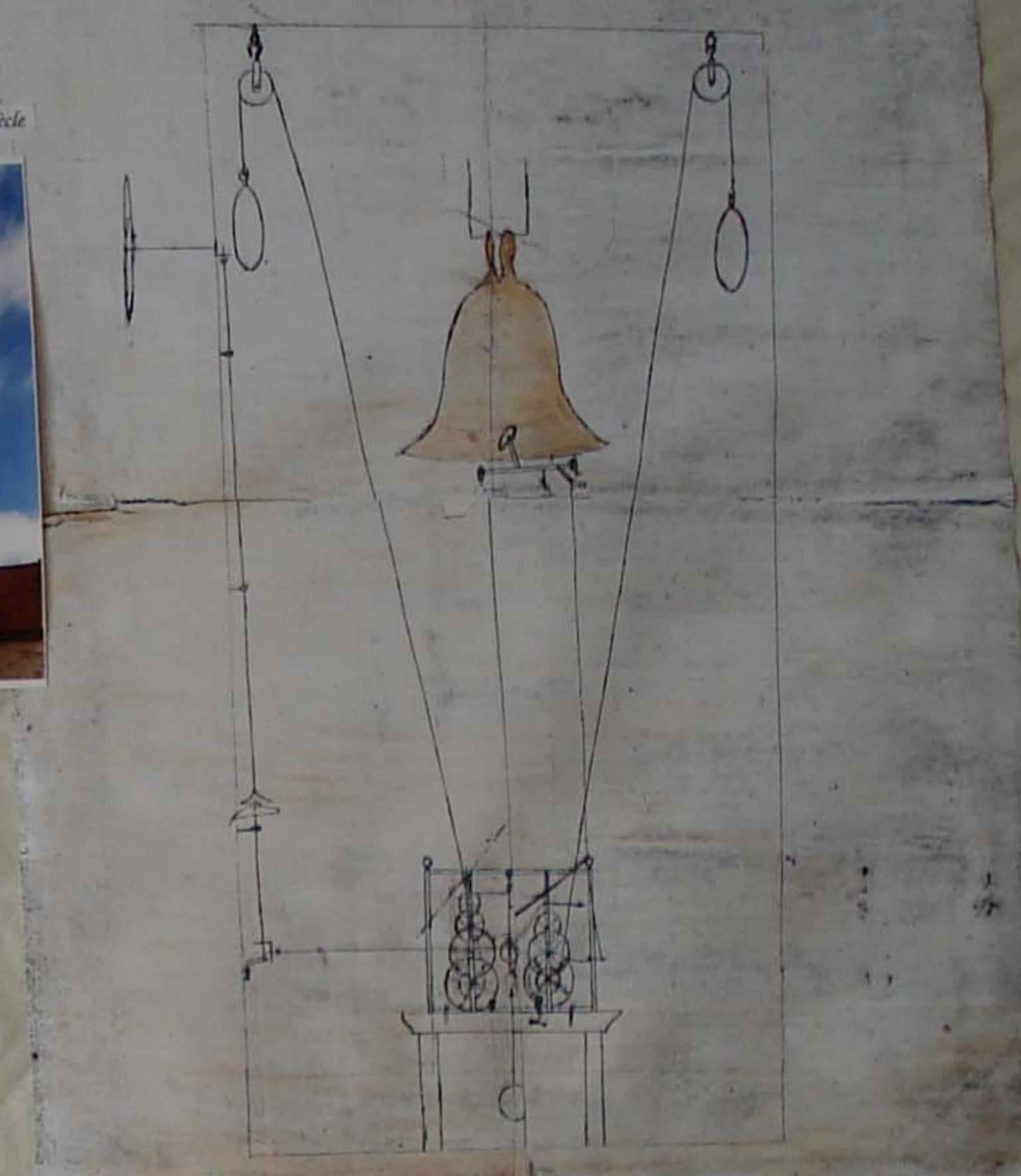
A close-up photograph of a stained glass window. The window features a central figure, possibly a saint, wearing a blue robe and holding a cross. Below the figure is a red banner with white text that is partially visible. The background is dark, making the colorful stained glass stand out.



*Restauration de 1856-1857*



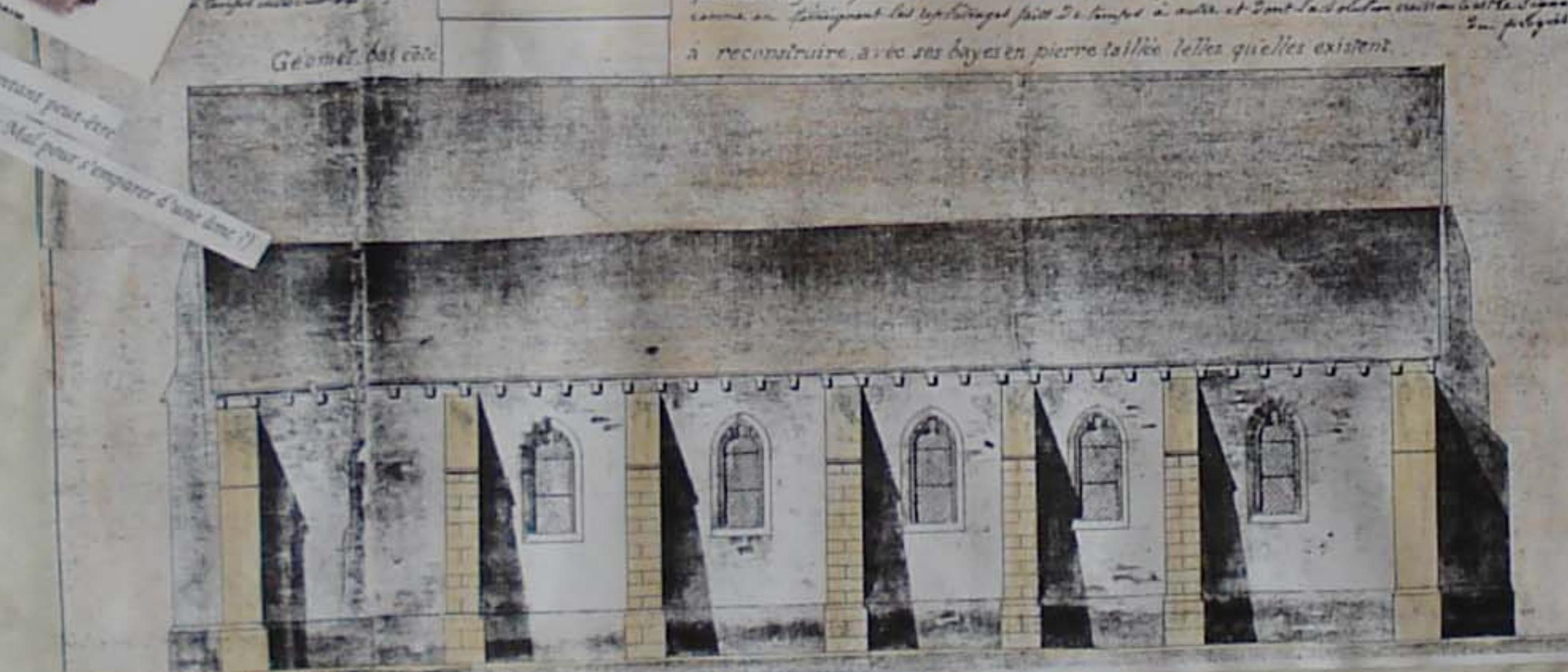
*Clocher du XI<sup>e</sup> s., surélevé au XII<sup>e</sup> s.*



### Mécanisme de la cloche

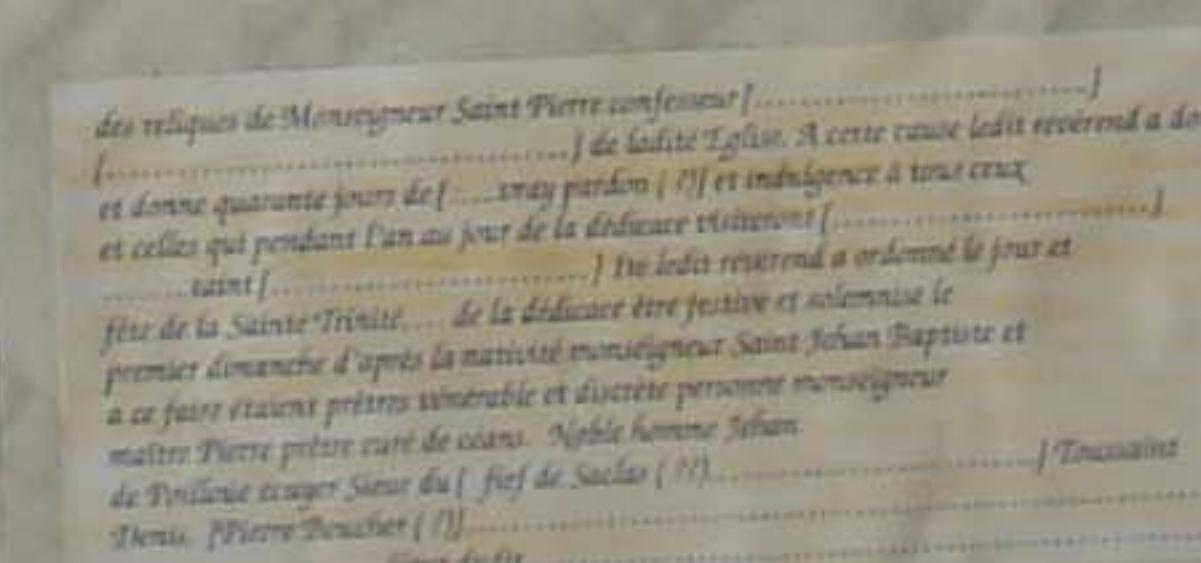


Was altre dient



*Sur la construction de la tour de dédicace du 21 juillet 1537*

L'an de grâce 1907 le vingt et unième jour du mois de juillet en cette présente Eglise paroissiale de Sainte fondée en [...] de la Sainte Trinité de paroisse de la [...] Marie de la V [...] et triomphante] et de Monseigneur Saint Germain Archevêque bâti en l'époque de l'Assomption de chans fuit [...] J'assure par ceinture pèce  
en Dieu [...] J'assure par la grâce de Dieu et du  
S. Sage apostolique évêque de [...] et maître en théologie suffragant  
et grand vicaire spirituel de l'archevêché père en Dieu monseigneur m<sup>e</sup> Louis  
de Boufflers assuré par la grâce de Dieu prieur du titre de Sainte. Sa  
fête en de l'Eglise Ce (mardi) aussi Cardinal dudit [...] Annonciation de Son de [...] et [...] L'ensemble a consacré  
dans cette paroisse ayant en ladite Eglise entre lesquels il y a partition



*Etampes pittoresques. Guide du promeneur, par Maxime Legrand. Tome*



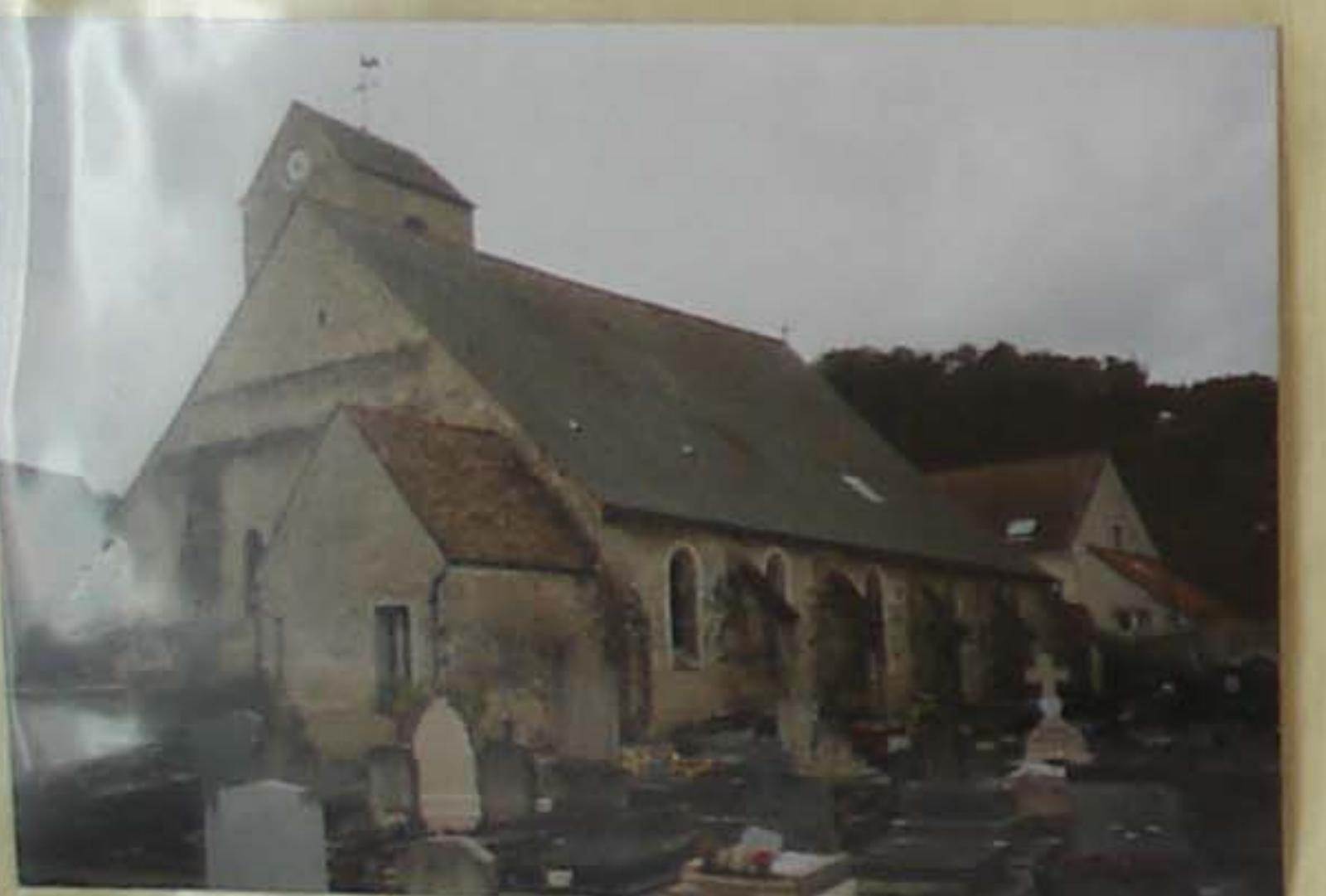
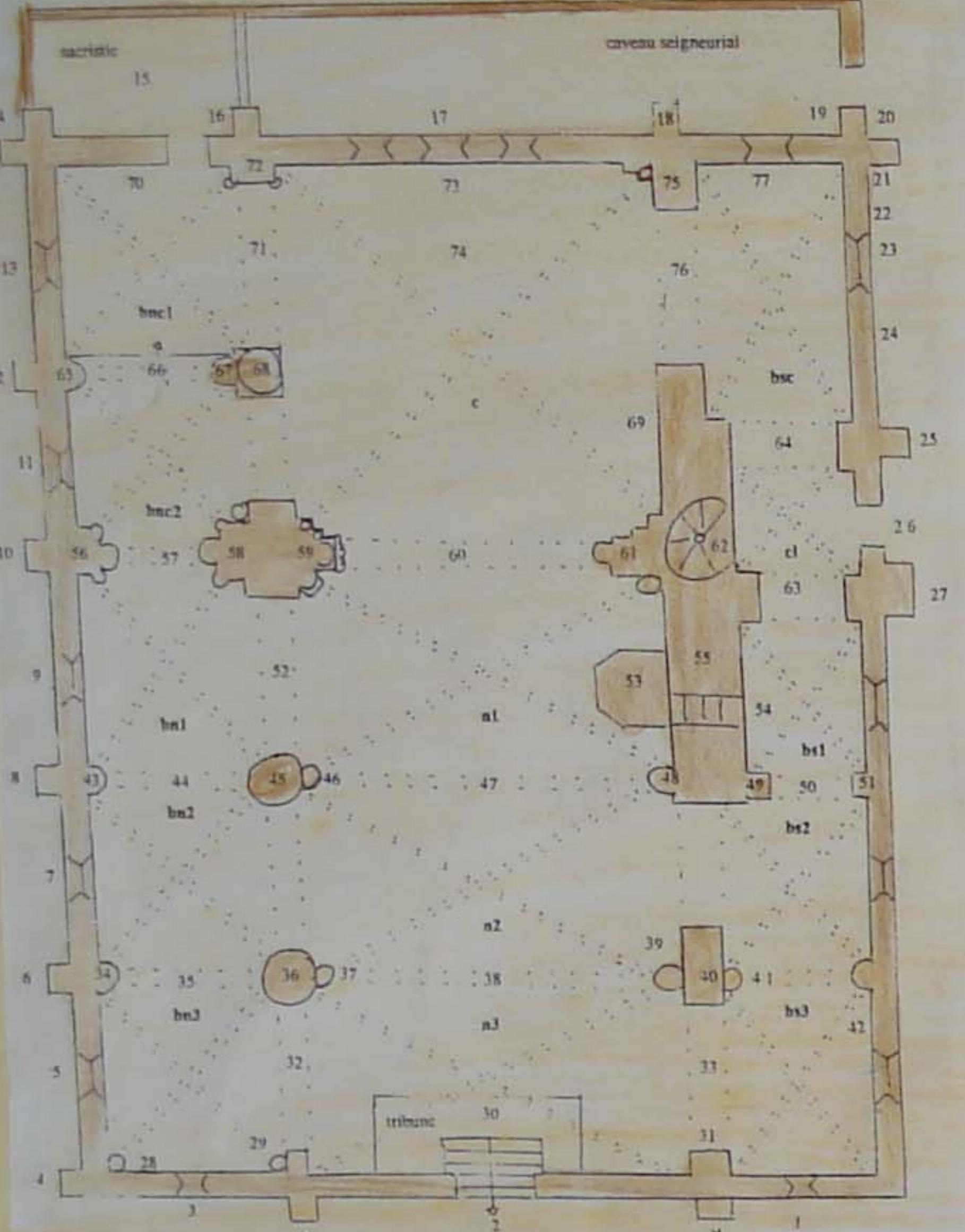
Statue de la Vierge Marie

écuissot du Roi, Aigrefeuille  
Urbain de Faillieu, 22  
4<sup>e</sup> Foudrière et brûlerie en 1865  
nommée "Louise" par M. de Faillieu  
de Bierville, officier supérieur d'artillerie  
Chevalier de St-Louis, et Aglaé Louise  
Sauviet, veuve de Foreau de la Vigne  
juge-causeiller à la Cour Royale de Paris,  
Thomis Curé, Brossard Pâtre, Huchet  
Baudouin, Hautefeuille, Guillet, etc.  
membres de la Fabrique et aussi foudrié  
Foudrière d'Orléans :  
Dr. Ballot, etc.

Ceci n'est pas un plan précis, mais un simple schéma destiné à aider le visiteur à situer les éléments décrits dans le texte. La numérotation procède ainsi : pour l'extérieure, les nombres font le tour du monument, en partant vers la gauche depuis la façade. A l'intérieur, ils baissent de gauche à droite depuis la façade ouest jusqu'à l'abside ou au chevet.

En outre, les différentes travées sont notées avec un code qui se décompose ainsi : c = choeur (c1 première travée, c2 seconde travée), bn = bas-côté nord, bnc = bas-côté nord au niveau du choeur (ceci afin de garder les mêmes numéros pour les travées centrales et latérales) ; bs = bas-côté sud, bsc = bas-côté sud au niveau du choeur. Les numéros partent de la façade ouest et contournent le bâtiment à l'extérieur par la droite puis, à l'intérieur, vont de la façade au choeur gauche à droite.

relevé J.Raunet



Au terme de l'étude, nous pouvons ébaucher quelques conclusions :

- Le plan d'ensemble est celui d'une église construite entre le milieu du XII<sup>e</sup> siècle et la fin du XIII<sup>e</sup>, la grande époque de l'art gothique. Pourtant, le bas-côté Sud semble avoir été ajouté, puisqu'il y a un contrefort noyé dans le mur. Il est impossible de savoir ce qu'il en est au Nord.
- Le clocher possède une base ancienne sans que l'on puisse préciser davantage de l'extérieur.
- La façade n'est pas homogène, et la porte centrale présente une archivolte romane remontée dans un ensemble XVI<sup>e</sup>, voire plus récent.

Cette étude a été faite par C. Beaufort, M. Lory, O. Prieux, J. Raunet, G. Terrasse et J.B. Virlet pour l'association « Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine en 1999. Elle reprend et remplace celle faite en 1992 par J.B. Virlet et J. Raunet avec aide de B. Binvel, président de la Société Archéologique de Méréville.

# Les Cloches de nos Eglises

A plusieurs reprises, nous avons mentionné les inscriptions des cloches de certaines de nos églises. Sans prétendre en donner la nomenclature complète, nous nous contenterons d'en donner quelques-unes.

## LES CLOCHE DE SAINT-CYR-LA-RIVIERE

« Le 11 juin 1747, la grosse cloche de cette paroisse a été bénie par mon curé de cette paroisse et a été nommée Claude Marguerite par Messire Claude Guillaume Testu de Ballincourt, baron de Bouloire, Seigneur de Saint-Cyr et autres lieux, lieutenant général des armées du Roy, gouverneur de Mont-Dauphin, et Dame Marguerite Guillemette Allemend de Montmartin, son épouse, représentés par Etienne Penot, receveur de cette Seigneurie et Michel Venard, son épouse. »

Le curé de Saint-Cyr, à l'époque, était Hubert Hébert, ancien curé d'Arrancourt, qui signe toujours « Curé de Saint-Cyr et d'Arrancourt ». Il fut en charge de 1722 à 1757, et mourut à l'âge de 70 ans.

La « grosse cloche », cela laisse supposer qu'il y en avait au moins une autre qui a été descendue du clocher en 1792 par ordre des autorités révolutionnaires pour être transformée en canon, « l'acier victorieux » de l'époque.

Elle fut remplacée en 1848.

« Le 14 mai 1848 a été bénie dans l'église de Saint-Cyr-la-Rivière par M. Deligny, curé de Notre-Dame d'Étampes, M. Prual étant curé, M. Petit, maire, marguillier : MM. Duguet, Berthault, Marchaudon et Lignot,

une cloche nommée Marie Juliette Rosalie Françoise par M. Duguet et Mme Charpentier.

Le fondeur en a été Hildebrand, 202, rue St-Martin, à Paris. »

Cette cloche pèse 1274 livres.

(Registre du Conseil de fabrique de St-Cyr)



Ensemble : 1978 (N° 146), par F. Eliot

## ÉGLISE DE SAINT-CYR-ET-SAINTE-JULITTE

Fin du XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles

Cette église est construite dès l'origine avec une travée nord renforcée de contreforts. L'édifice fait l'objet de nombreux travaux d'agrandissement concernant la nef et les travées nord et sud pendant les XIII<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Le chevet est plat, renforcé de deux contreforts et comporte trois baies. Une chapelle seigneuriale est accolée au côté sud. Sa porte est murée et il ne reste que le blason avec son inscription « Monceau ». Le clocher, dont la base est ancienne, a été surélévé et couvert en bâtière. Le niveau du sol de la nef est abaissé par rapport à l'extérieur, et l'accès par le portail se fait par six marches descendantes.

Le cimetière est encore à côté de l'église.



CHAIRE  
XIX<sup>e</sup> siècle  
Bois et plâtre  
Église Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte

Cette chaire est dans le goût de celles de Sainte-Gudule de Bruxelles, de la cathédrale d'Anvers et, en général, de celles de Belgique. Un Samson imposant, armé de sa mâchoire d'aïne et à genoux sur un lion qu'il étouffe, soutient l'ouvrage.



CHÂSSÉ-RELIQUAIRE  
DE SAINT-CYR  
XIX<sup>e</sup> siècle  
Bois sculpté et verre  
Église Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte

Cyr, martyrisé à l'âge de trois ans, est représenté dans sa châsse par le gisant d'un petit enfant. Autrefois, la fête de saint Cyr, le 16 juin, donnait lieu à un rituel par lequel les enfants se mettaient sous sa protection : le reliquaire était posé sur une table couverte d'un rapié, et les enfants du village passaient dessous à quatre pattes.

CHAPITEAU  
XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle  
Pierre  
Église de Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte

Les chapiteaux de l'église, de différentes époques, sont remarquables pour leur diversité, leur élégance et leur décoration. Certains, très stylisés et à faible relief, représentent des palmettes ou feuilles d'eau d'inspiration byzantine. Ils sont surmontés d'abaques épais à moulures, typiques du XIII<sup>e</sup> siècle. D'autres, à feuilles lisses ou lancéolées, les pointes se relevant pour former une volute, sont parfois surmontés de petites têtes ou décorés de fruits et de feuilles d'artichauts qui s'entrelacent en crochets sur le tailloir.

LUTRIN  
XVII<sup>e</sup> siècle  
Bois  
Église de Saint-Cyr-  
et-Sainte-Julitte

Ce lutrin est un pupitre plus particulièrement destiné à la proclamation de l'Évangile. Les lutrins étaient également utilisés par les chantres qui y déposaient leurs antiphonaires. Attribut de saint Jean l'Évangéliste, fêté le 27 décembre au solstice d'hiver, l'aigle est également lié au ciel. Il est le symbole de l'élévation, de la contemplation et de l'œil spirituel.



Photos : J.-P. Morizot

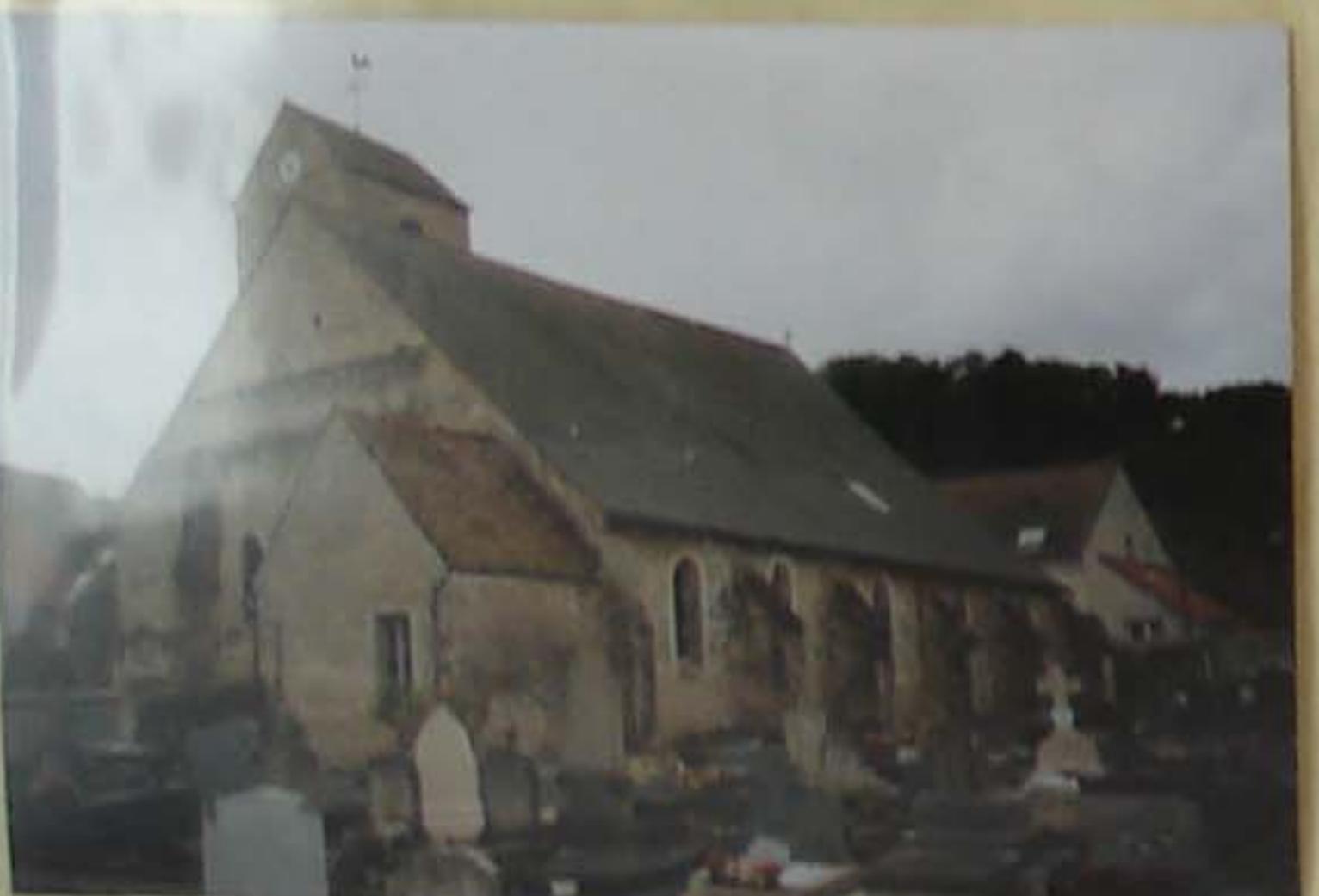
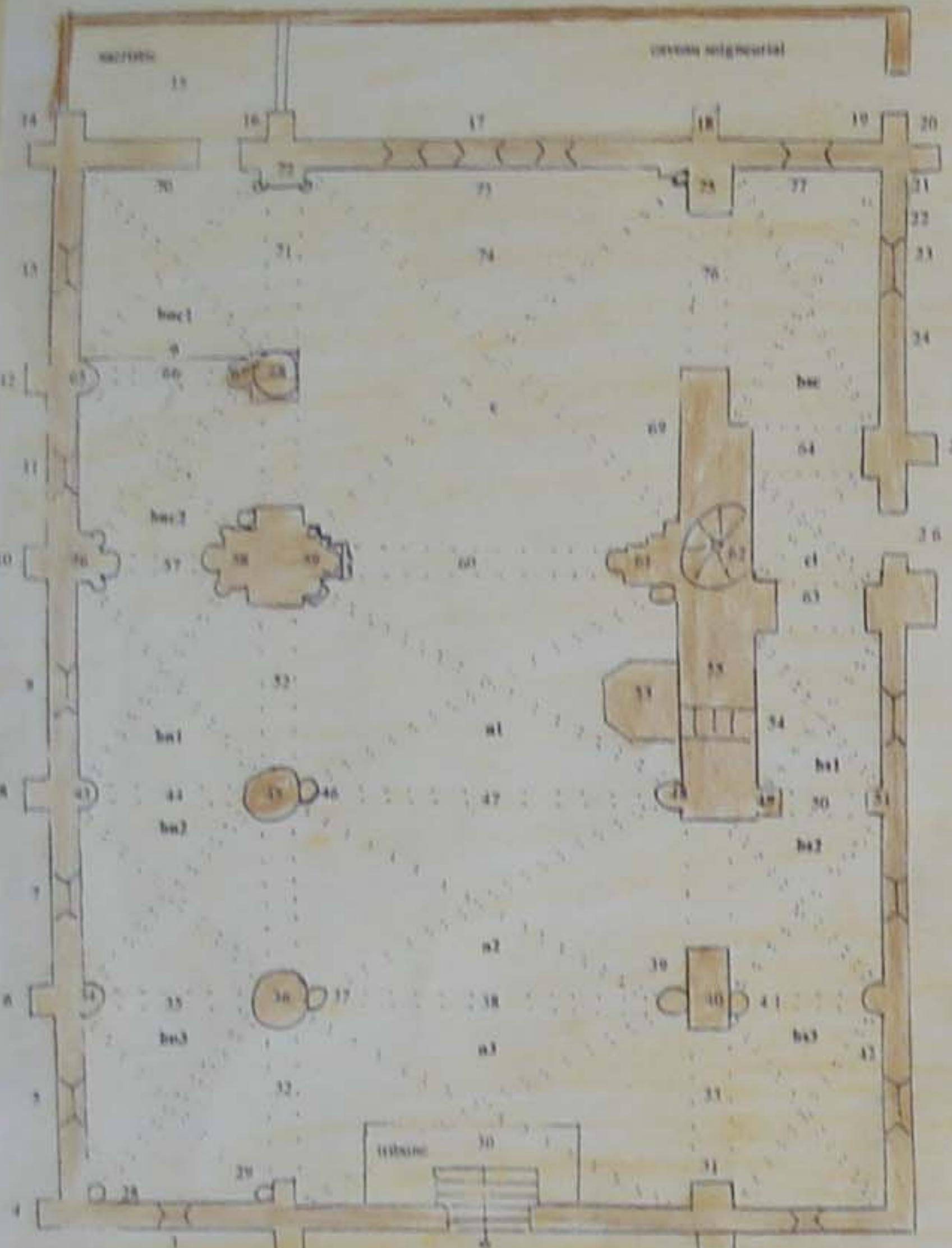
PHOTOGRAPHIE  
DU 10 JUIN 1999  
PAR  
Église de Saint-Cyr-  
et-Sainte-Julitte

Le portail est constitué d'un ébrasement à trois ressauts. Les deux premiers sont bordés d'une moulure ronde et le troisième est chanfreiné. Cette porte a été remontée en rémployant des éléments plus anciens comme l'archivolte à décor de fleurs à quatre pétales. Ces violettes à pistil constituent un motif très répandu au XII<sup>e</sup> siècle comme en témoigne l'église Saint-Germain-des-Prés (Paris) ou celle de Saint-Germer-de-Fly (Oise). La violette est la fleur qui symbolise le deuil bien avant les chrysanthèmes. Au-dessus du portail, une croix de consécration a été scellée dans le mur avec des décors gravés dont le sens demeure obscur.

Ceci n'est pas un plan précis, mais un simple schéma destiné à aider le visiteur à situer les éléments décrits dans le texte. La numérotation procède ainsi : pour l'extérieur les nombres font le tour du monument, en partant vers la gauche depuis la façade. À l'intérieur, ils baissent de gauche à droite depuis le bas-côté ouest jusqu'à l'abside ou au chevet.

En outre, les différentes travées sont notées avec un code qui se décompose ainsi : « chœ » ( = première travée), « bn » = bas-côté nord, « bnc » = bas-côté nord au niveau du choeur (c'est afin de garder les mêmes numéros pour les travées centrales et latérales) ; « bs » = bas-côté sud, « bsc » = bas-côté sud au niveau du choeur. Les numéros partent de la façade ouest et couronnent le pignon à l'extérieur par la droite puis, à l'intérieur, vont de la façade au choeur de gauche à droite.

relevé : J. Raunet



- Au terme de ce tour, nous pouvons ébaucher quelques conclusions :
- Le plan d'ensemble est celui d'une église construite entre le milieu du XII<sup>e</sup> siècle et la fin du XIII<sup>e</sup>, la grande époque de l'art gothique. Pourtant, le bas-côté Sud semble avoir été ajouté, puisqu'il y a un contrefort noyé dans le mur. Il est impossible de savoir ce qu'il en est au Nord.
- Le clocher possède une base ancienne sans que l'on puisse préciser davantage de l'extérieur.
- La façade n'est pas homogène, et la porte centrale présente une archivolte romane remontée dans un ensemble XVI<sup>e</sup>, voire plus récent.

Cette étude a été faite par C. Beaufort, M. Lory, O. Pileux, J. Raunet, G. Terrasse et J.-B. Virlet pour l'association « Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine en 1999. Elle reprend et remplace celle faite en 1992 par J.-B. Virlet et J. Raunet avec l'aide de B. Benvel, président de la Société Archéologique de Méreville.

## Les Cloches de nos Eglises

À plusieurs reprises, nous avons mentionné les inscriptions des cloches de certaines de nos églises. Sans prétendre en donner la nomenclature complète, nous vous donnons ci-dessous celles que nous connaissons.

### LES CLOCHES DE SAINT-CYR-LA-RIVIÈRE

« Le 11 juin 1747, la grosse cloche de cette paroisse a été bénie par mon curé de cette paroisse et a été nommée Claude Marguerite par Messire Claude Guillaume Testu de Ballancourt, baron de Bouloire, Seigneur de Saint-Cyr et autres lieux, Lieutenant général des armées du Roy, gouverneur de Mont-Dauphin, et Dame Marguerite Guillemette Allemend de Montmartin, son épouse, représentés par Etienne Penot, receveur de cette Seigneurie et Michèle Venard, son épouse. »

Le curé de Saint-Cyr, à l'époque, était Hubert Habert, ancien curé d'Arrancourt, qui signe toujours « Curé de Saint-Cyr et d'Arrancourt ». Il fut en charge de 1722 à 1787, et mourut à l'âge de 70 ans.

La « grosse cloche », cela laisse supposer qu'il y en avait au moins une autre qui a été descendue du clocher en 1792 par ordre des autorités révolutionnaires pour être transformée en canon, « l'acier victorieux » de l'époque.

Elle fut remplacée en 1848.

« Le 14 mai 1848 a été bénie dans l'église de Saint-Cyr-la-Rivière par M. Deligny, curé de Notre-Dame d'Étampes, M. Puaud étant curé, M. Petit, maire, marguilliers : MM. Duguet, Berthaut, Marchaudon et Lignot,

une cloche nommée Marie-Juliette Rosalie Françoise par M. Duguet et Mme Charpentier.

Le fondeur en a été Hildebrand, 202, rue St-Martin, à Paris. »

Cette cloche pèse 1274 livres.

(Registre du Conseil de fabrique de St-Cyr)



Ensemble : 1978 (N° 146), par T. Eliot

### ÉGLISE DE SAINT-CYR-ET-SAINTE-JULITTE

Fin du XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle

9122201

Cette église est construite dès l'origine avec une travée nord renforcée de contreforts. L'édifice fait l'objet de nombreux travaux d'agrandissement concernant la nef et les travées nord et sud pendant les XIII<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Le chevet est plat, renforcé de deux contreforts et comporte trois baies. Une chapelle seigneuriale est accolée au côté sud. Sa porte est murée et il ne reste que le blason avec son inscription « Monceau ». Le clocher, dont la base est ancienne, a été surélévé et couvert en bâtière. Le niveau du sol de la nef est abaissé par rapport à l'extérieur, et l'accès par le portail se fait par six marches descendantes.

Le cimetière est encore à côté de l'église.



### SYNTHESE

- L'ancienneté de l'église est prouvée par les 6 marches qu'il faut descendre pour y accéder. Mais nous ne savons rien sur une église romane dont l'archivolte du portail Ouest pourrait avoir subsisté.
- Le bas-côté Nord (bn 1,2, et bn 1,2,3) est fin XIII<sup>e</sup> et le pilier prouve que le choeur existait déjà à cette époque.
- Très peu de temps après, début XIII<sup>e</sup>, on a construit les travées de la nef (n 1,2,3) et du bas-côté Nord (bn 1,2,3). Il est vraisemblable qu'il se soit agi d'une

simple pause dans la construction, plutôt que d'une véritable transformation. Mais il est permis de se demander si les travées bn 1 et 2 ne seraient pas le témoin d'un premier lieu de culte.

- Le clocher semble contemporain de cette étape de la construction.
- Les trois travées de la nef et des bas-côtés ont été reprises au XVI<sup>e</sup>, mais voûtées seulement au XIX<sup>e</sup>.
- Le bas-côté Sud semble n'avoir été édifié que peu après, au XVII<sup>e</sup> siècle. Le choeur a été repris en même temps.
- Le tout a été complété (voûtes) et restauré au XIX<sup>e</sup> (1869).



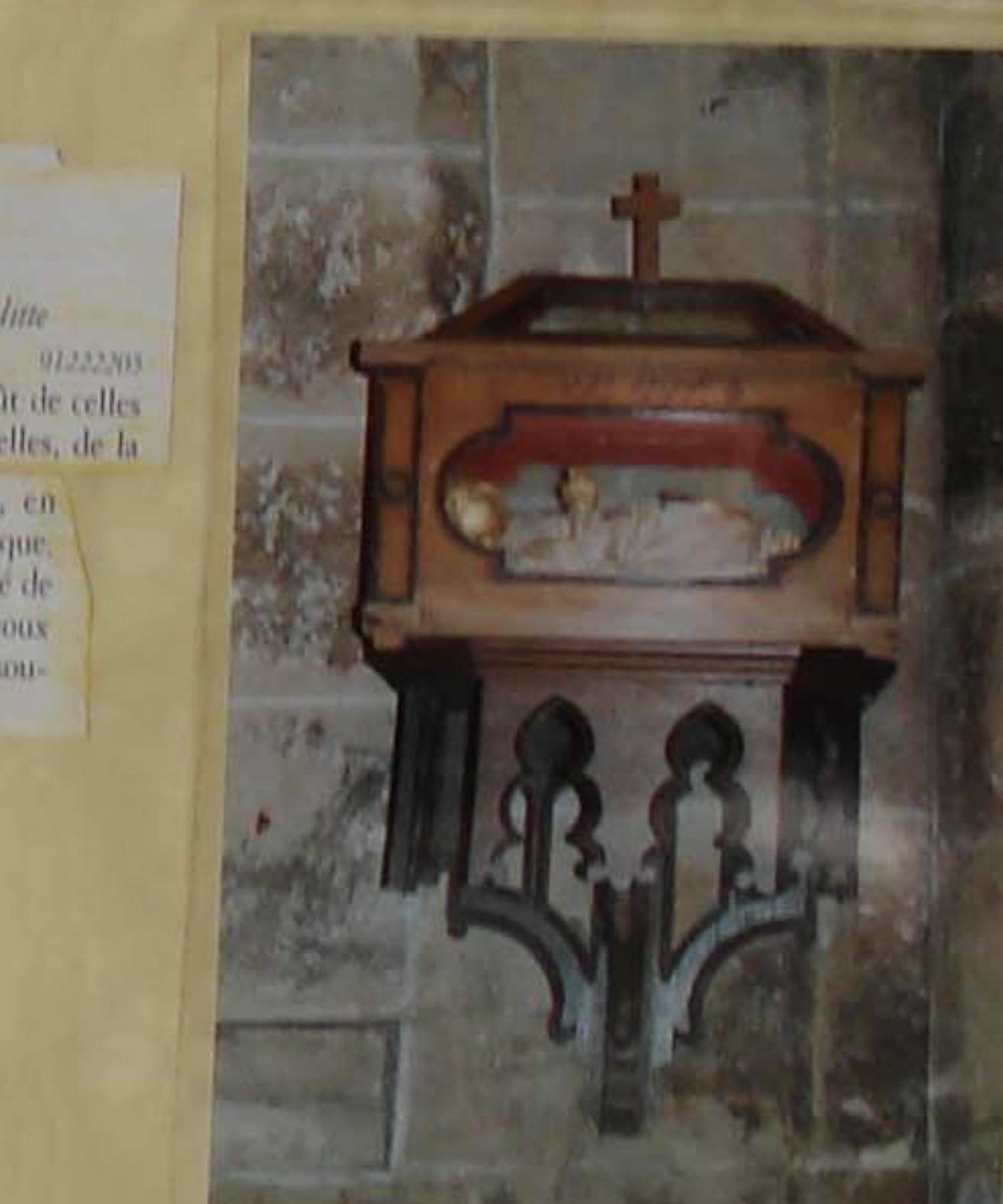
PORCHE  
XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle  
Pierre  
Eglise de Saint-Cyr-  
et-Sainte-Julitte

Le portail est constitué d'un chartrier à trois nefs. Les deux premières sont bordées d'une moitié ronde et le troisième est chaussé. Cette porte a été remontée en réemployant des éléments plus anciens comme l'archivolte à décor de fleurs à quatre pétales. Ces voûtes à pastèques constituent un motif très répandu au XII<sup>e</sup> siècle comme en témoigne l'église Saint-Germain-des-Prés (Paris) ou celle de Saint-Germer-de-Fly (Oise). La violette est la fleur qui symbolise le doux bien avant les chrysanthèmes. Au-dessus du portail, une croix de consécration a été scellée dans le mur avec des décors gravés dont le sens demeure obscur.



CHAPITEAU  
XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle  
Pierre  
Eglise de Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte

Les chapiteaux de l'église, de différentes époques, sont remarquables pour leur diversité, leur élégance et leur décoration. Certains, très stylisés et à faible relief, représentent des palmettes ou feuilles d'eau d'inspiration byzantine. Ils sont surmontés d'abaques épais à modillons, typiques du XII<sup>e</sup> siècle. D'autres, à feuilles lisses ou lancéolées, les pointes se relevant pour former une volute, sont parfois surmontés de petites têtes ou décors de fruits et de feuilles d'artichauts qui s'enroulent en crochets sur le modillon.



9122203

CHAIRE  
XIII<sup>e</sup> siècle  
Bois et plâtre  
Eglise Saint-Cyr-  
et-Sainte-Julitte

Cette chaire est dans le goût de celles de Sainte-Gudule de Bruxelles, de la cathédrale d'Anvers et, en général, de celles de Belgique. Un Samson imposant, arme de sa mâchoire d'âne et à genou sur un lion qu'il étouffe, soutient l'ouvrage.

CHÂSSIS-RELIQUAIRE  
DE SAINT-CYR  
XIII<sup>e</sup> siècle  
Bois sculpté et verre  
Eglise Saint-Cyr-  
et-Sainte-Julitte

9122207

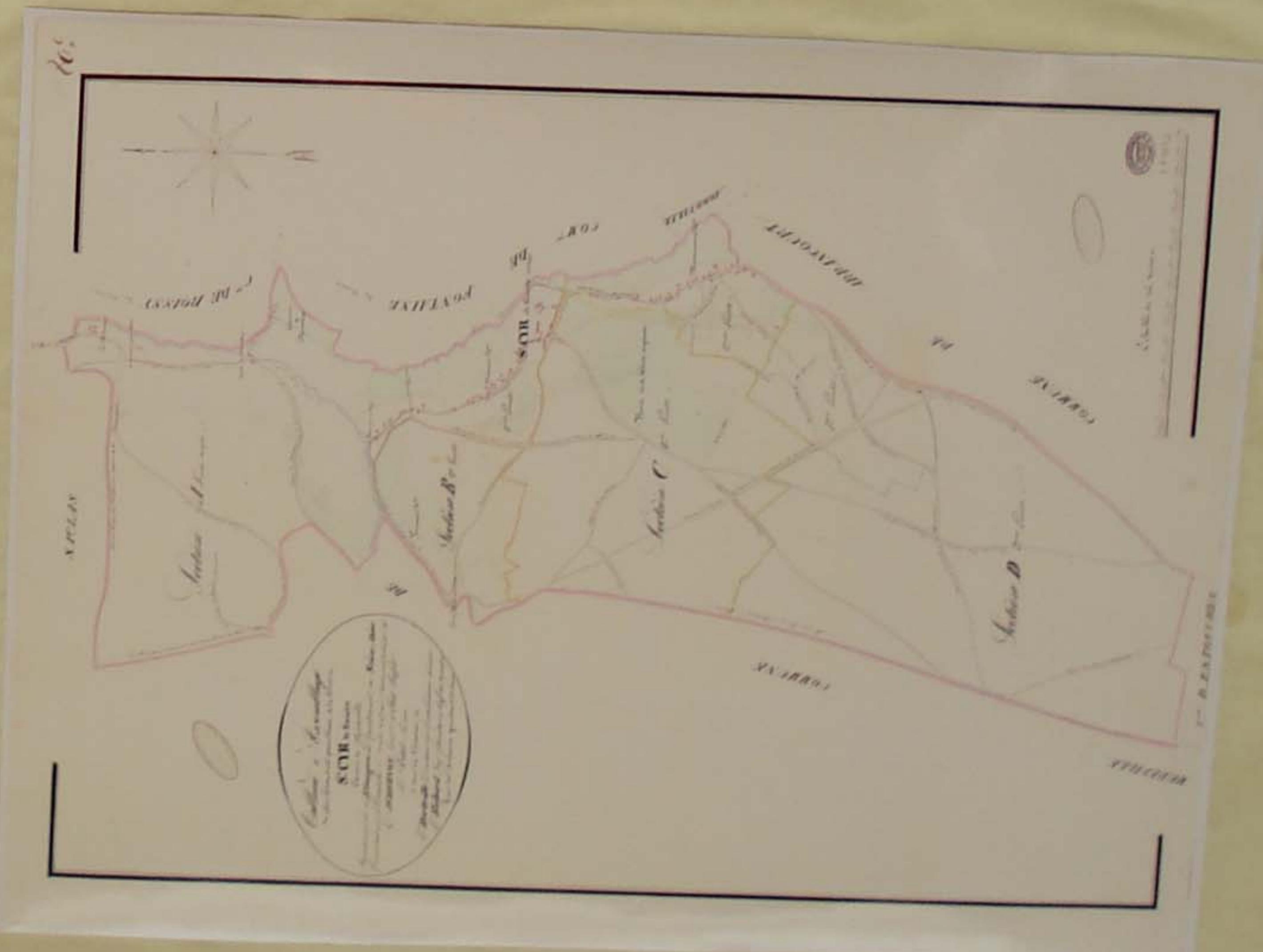
Cyr, martyrisé à l'âge de trois ans, est représenté dans sa châsse par le gisant d'un petit enfant. Autrefois, la fêe de saint Cyr, le 16 juin, donnait lieu à un rite par lequel les enfants se mettaient sous sa protection : le reliquaire était posé sur une table couverte d'un tapis, et les enfants du village passaient dessous à quatre pattes.

Photos : J.-P. Morizot



**CARTE LEJEUNE : 1781**

**SAINT-CYR-LA-RIVIÈRE :**  
Photographie IGN 1999 au 1 / 20 000



**CADASTRE NAPOLEONIEN 1830**

*Originaire de Guyenne (en Aquitaine) où elle serait connue dès le XII<sup>e</sup> siècle, la maison de Poillouë est arrivée à Saclas vers 1360. Lorsque Jean de Montagu fit sa donation aux Célestins (1406), les de Poillouë s'affirment, contre versement de leur dû, comme seigneurs de Saclas jusqu'à la Révolution. Six branches sont sorties de cette robuste maison : les deux premières de Poillouë, la 3<sup>me</sup> de Bonnevaux, la 4<sup>me</sup> de Saint-Périer, la 5<sup>me</sup> de Saint-Mars et la 6<sup>me</sup> de Bierville.*

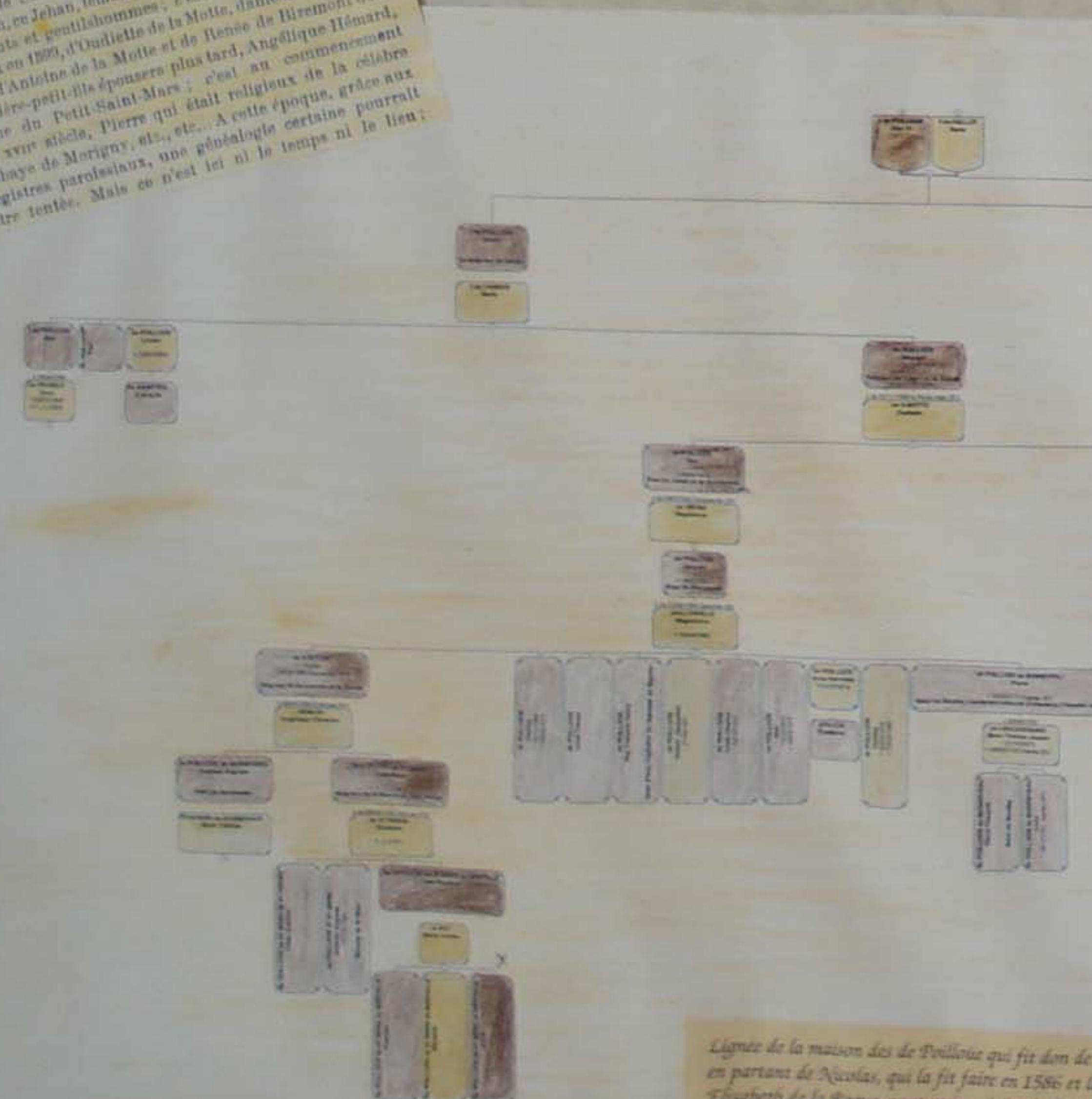
# *XVI ème siècle : FIEFS*



... corps de logis posé au centre de l'île, entre cour et jardin — c'est le cas.



Pendant tout le xve et le xvi<sup>e</sup> siècle, de Jehan de Poilleville, vassal de Montagny (1402), à Nicolas qui figure aux Coutumes - (1556), en passant par cet autre Jehan qui, en 1544, lors de la convocation du Ban et de l'Arrêté Ban, payait la taxe pour frais de guerre, nous voyons la famille de Poilloüe donner partout et en toutes circonstances des preuves de sa vitalité. C'est en 1800, ce Poilloüe « capitaine de Saclas », c'est sous la préfecture de Guillaumet Audran, ce Jehan, témoin à Étampes, dans un procès entre manants et gentilshommes, c'est Jacques de Poilloüe, époux en 1800, d'Udilette de la Motte, dame de Bonnevau, fille d'Antoine de la Motte et de Renée de Buzenmont dont l'arrière-petit-fils épousera plus tard, Angélique Hémard, dame du Petit-Saint-Mars ; c'est au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, Pierre qui était religieux de la célèbre abbaye de Morigny, etc., etc.. À cette époque, grâce aux registres paroissiaux, une généalogie certaine pourrait être tentée. Mais ce n'est ici ni le temps ni le lieu :



Lignée de la maison des de Toulouze qui fit don de la cloche de l'église de Saclay, en partant de Nicolas, qui la fit faire en 1586 et la nomma du nom de sa femme, Elizabeth de la Roque, pour arriver à Louis de Toulouze de Saint-Mars de Burreville, descendant direct du frère cadet de Nicolas, Urbain de Toulouze, qui la fit refondre et bénir en 1845, en la nommant du prénom de sa femme Louise.



Paul, qualifié souvent de *Pothier*,  
allait vers fréquemment employer  
et faire des concessions pour la bén-  
galière du *Castille* de Suelas. En 1610  
Indopak estime le *Castille*, par  
*Pratidil*, l'Esprit de Pothier, a  
deux frères ardents sans doute (p.  
L'annee 1601 voit la mort de *Charles*  
*de Bonting*; un peu plus tard, le  
Pothier, vicar d'*Ezerville*(1), puis  
Banti, alors d'*Aitz*. Vers la même  
époque qualifié de *vicar des Charrilliers*,  
c'est, au contraire, le vicar de *Jabot*  
*de Bessard*. Au milieu de tous ces  
suspens en 1610, un religieux de  
*l'Alezan*, assistant à un baptême  
d'un fils de Paul et de *Madeleine* —  
qui n'a pas été nommée, sauf celui du *Fabre*



# XVI<sup>e</sup>me siècle : Fiefs

**Patrimoine au cœur Le pays d'Étampes, de Jacques Gélu. Éd. Étampes-Histoire, 1989**



... qu'une ferme, comme tant d'autres de ces manoirs anciens. On le reconnaît dès l'abord, sur la route de Guillerval, à la petite porte de son portail, dont le tympan, en cadre d'une niche à colonnettes, est orné d'un joli motif trilobé.



A la Révolution, les seigneurs de Bierville étaient les Poilloué de Bierville, branche de la famille de Poilloué qui apparaît dans notre région à Saclas et qui est toujours représentée par sa branche de Poilloué de Saint-Pierre (tandis que ses branches de Poilloué de Bierville, de Poilloué de Bonnevau et de Poilloué de Saint-Mars sont éteintes) (4).

Antérieurement les seigneurs de Bierville étaient les Fuzée. Les membres de cette famille sont cités dans les registres paroissiaux de Boussy-la-Rivière dès leur origine (1603), jusqu'en 1737. Après cette date, l'extinction ou le départ de cette famille amène sa disparition de sources historiques locales. (5) Le blason de ces Fuzée de Voisemont, originaires du Orléanais, se lisait : d'azur à trois fusées d'or rangées en fasce. L'un d'eux fut page de la Petite Ecurie du Roi en 1690 (6). Ce sont des armes parlantes, comme on dit en heraldique, c'est-à-dire que le patronyme étant Fuzée, le meuble qui s'ajoute au champ d'azur est la fusée, c'est-à-dire une figure géométrique plus allongée en hauteur, plus effilée, que le losange heraldique.

Ce blason est familier aux gens de la région puisqu'il est visible sur une borne de grès, haute d'environ 1,50 m, surmontée d'un casque, au lieu-dit « La Pierre de la Borne à la Galende », sur le plateau dominant la Vallée de la Juine (commune de Sacy, monument classé). (7)

Cette borne, qui servait à délimiter la propriété des seigneurs de Bierville sur ces terres du plateau, a donc été placée là dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle ou dans les trois premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Paul, qualifié *sénéchal de Poitou-Saintes*. Celle dénomination sera fréquemment employée pour les successeurs et des rues emmêlées pour la branche aînée de ces seigneurs du fief de Saclay. En 1619, Abel de *Pouilly* est indiqué comme *bouche-trou*, par Anne de *Madeleine de Pranet*, d'*Espert de Vézéron*, sœur d'*Aillasmeille*. Les deux frères avaient sans doute épousé les deux sœurs. L'année 1663 voit la mort de *Claude de Pouilly*, sieur de *Pouilly*, un peu plus tard, tout au moins *Louis de Pouilly*, sieur d'*Equerribeff*, précisément 1669, Guy François Henri, sieur d'*Aise*. Vers la même époque, Louis Fauvel qualifiée *descendant des Chastelliers*, Louis, le père de *Pouilly*, ou autre, le sieur de *Jabot*, un testamenter est dressé à *Rouen*. Au milieu de toute ces « descents », nous voyons en 1648, un religieux de *Mariagey*, du nom d'*Alesiendre*, assistant à un baptême, comme parrain d'un fils de Paul et de *Madeleine de Villeroy Radix*, un nom nouveau créé, tel que *de Pouilly de Romenat* !

Dans les allusions, nous relevons Catherine de Poitiers, épouse en premières noces, des Châtelliers du Bouscatou, sœur de Galliéra, et en secondes, de Franchette de Bussy, sœur de la Toubie (1400). Louise, femme de Franchette de Baudreuil, sœur des Baudreuil (1400). Anne de Vierges, épouse de Paul de Toulouse (1400). Jacqueline de Marville, femme d'Alain (1400). Marguerite d'Alincourt, femme de Jacques de Bouligne de Bouscatou, etc., etc.

persistante et que nous retenons dans toute la campagne d'Augerolles, d'Aydat, d'Avantie, de Bessines, des Mées, Islejou, de Fuisse, de Hallein, de Laboule, de Puyvalador, de Flaujac, de Roquemartine, du pont d'Albion, des Salles, de Villeneuve, de Videl, pour une autre qu'une petite partie.



*Scènes pittoresques : guide du promeneur, par Maurice Legendre. Tome  
I. J. Baudoux, Paris, 1936.*

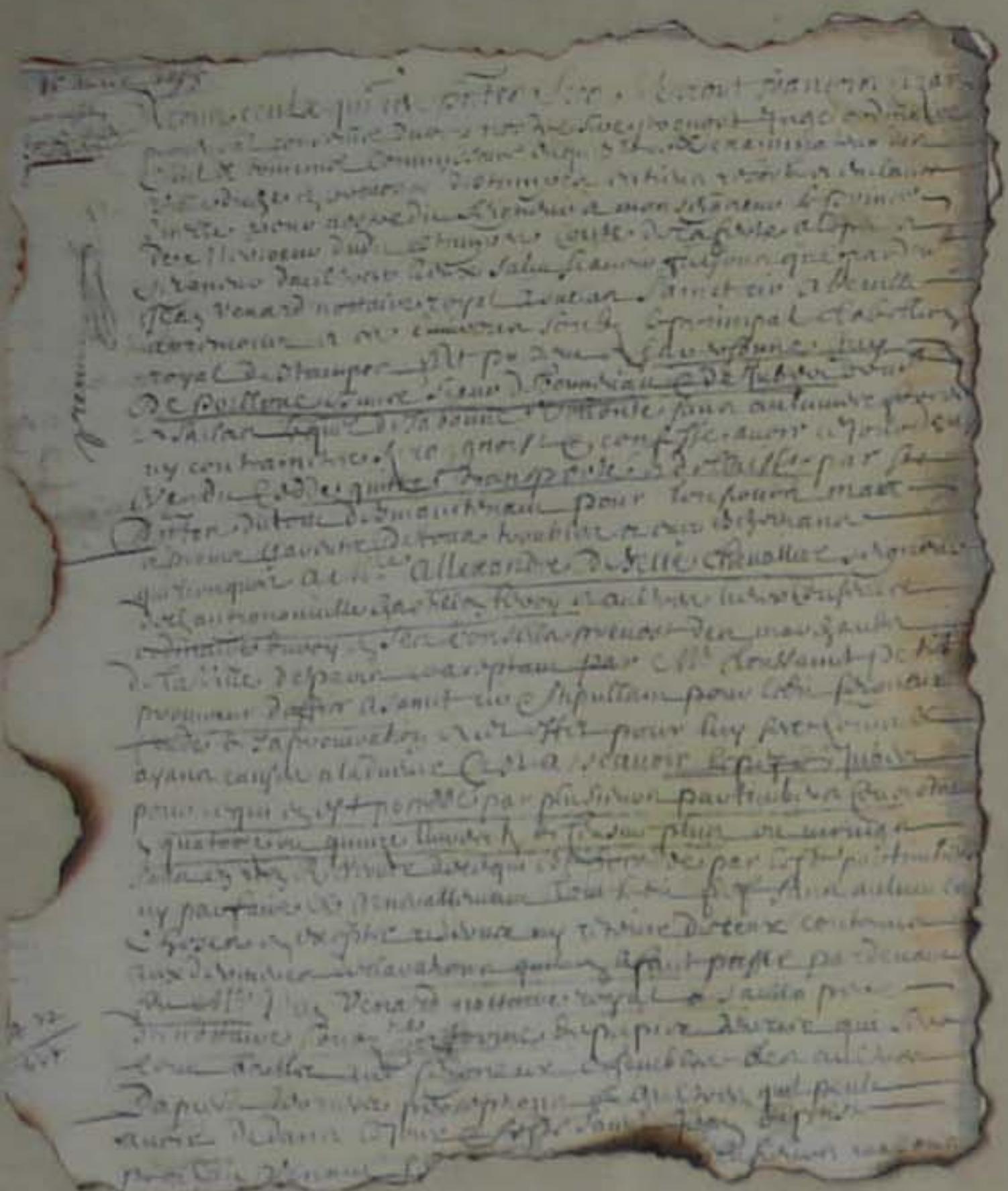
*s de  
s de  
juste  
de*

qui fut don de la cloche de l'église de Sarens,  
et en 1586 et la nomme du nom de sa femme,  
à Louis de Poullour de Saint-Mars de  
cader de Nicolas Urbain de Poullour, qui la  
nomma du prénom de sa femme Louise

# FIEFS

Cession par Guy de Poilloüe écuyer sieur de Bonneveau et de Jubert, à Alexandre de Sève chevalier seigneur de Chantignonville Chastillon le roy, représenté par Toussaint Petit procureur d'office à Saint Cir, de la censive du fief de Jubert, devant François Cesar Provençal Juge à Estampes et Jean Vénard (fils) notaire à Saclas.

15 avril 1658 : cession par Guy de Poilloüe écuyer sieur de Bonneveau et de Jubert à Alexandre de Sève chevalier seigneur de Chantignonville Chastillon le roy [...] de la censive du fief de Jubert



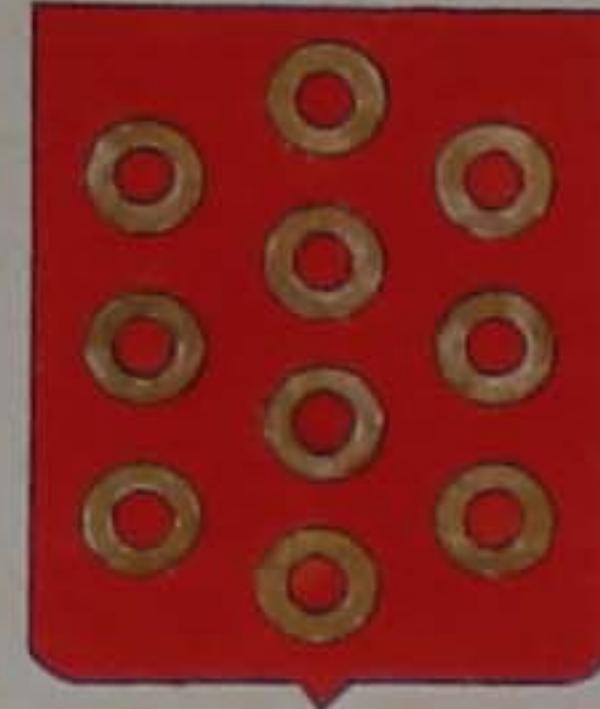
A tous ceux qui ces p[re]sent[s] L[et]tres Verront  
francois cezar /provençal conseiller duoy nostre sire prevost Juge ordinaire  
Civil [et] criminel commissaire enquêteur [et] examinateur des  
Ville duché et prévôté destampes entiens resorts et enclaves  
dicelle pour nostredit seigneur et monseigneur Le prince  
de Mercoeur dudit destampes conte de la ferte aleps et  
seigneur daultres lieux salut scarvor faisons que pardeven[ant]  
Jean Venard notaire royal a saclas saint cir a beville  
arrencourt et es environs sous le principal tabellion  
royal destampes, fut present en sa personne Guy  
De poilloüe escuier sieur de bonneveau [et] de Jubert demeurant  
A Saclas Lequel de sa bonne volonté sans aucunes forces  
ny contrainctes Recongoist [et] confesse avoir cejordhuy  
Vendu cedde quitté transporté et dellaissé par ses  
P[re]sent[s] dutout desmantenant pour tousloirs (ma-)  
et promet garantir detous troubles et empeschemens  
quelconques a M[essire]rre Alexandre De Seve chevalier seigneur  
de chantignonville chastillon le roy et autres lieux conseiller

Le chiffre des inhumations qui avait été de neuf en  
1645, quatre en 1646, sept en 1647, quatre en 1648, trois  
en 1649, dix en 1650 et six en 1651, s'élève tout à coup  
au nombre fantastiques de quarante en 1652, sur une popu-  
lation d'environ quatre-vingt-six feux. L'épidémie qui  
avait fait tant de victimes, était en dégression quand  
François mourut, le lundi quatorzième jour d'octobre,  
après avoir « reçu les sacrements amoyx chrétienement  
que se puise faire et en bon chretien ».  
De 1644 à 1652, les Registres paroissiaux nous révèlent  
que la seigneurie de Saint-Cyr avait, comme les autres,  
ses démenagements. On vut en effet arriver : Thimelion  
de Poilloüe, sieur du Romard, puis en 1648, Elisabeth ou  
Léabelle Hémand, femme de Jean Jusser, qualifiée de  
bourgeoise de Saclay et maîtresse de sergeant royal à Estampes,  
etc., etc...  
A la mort de François de Rochechouart qui laissait  
pas d'enfant d'Antoinette de Bressuire, son domaine se  
trouva partagé (1). La seigneurie de Gommerville, passa  
à sa fille Marie-Marguerite de Rochechouart, qui épousa  
Alexandre de Sève, seigneur de Chantignonville (2). Quant  
à celle de Saint-Cyr, nous y trouvons en 1656, Guy de  
Sève de Rochechouart, fils des précédents.  
D'après dom Fleureau, Guy aurait devenu seigneur du  
pays par la donation que lui aurait faite de ce domaine  
Mme Guy de Rochechouart, adjointe de ce lieu à la  
condition de joudre à son nom et à ses armes le nom et  
les armes de Rochechouart (3).

Estamps pittoresque. Guide du promeneur. Ed. Nombert-Droz, 1904



Famille de TESTU  
Seigneur de SAINT-CYR



Famille de THIGNONVILLE  
Seigneur de Thignonville  
et de Saint-Cyr



Famille de ROCHECHOURD  
Seigneur de  
SAINT-CYR-LA-RIVIERE



Famille de SEVE-ROCHECHOURD  
Seigneur de Saint-Cyr

prés marécageus plantés de peupliers, où serpente en  
tapisse le jeune rh de Châmont. Cette encéinte se pro-  
longe même jusqu'à l'église qui a dû certainement s'é-  
lever sur le terrain de la seigneurie.

Le château (6) il ne reste bâti que des ruines  
croulantes, au milieu desquelles se dresse encore le gros  
donjon décomposé.

L'édifice entier a été assis sur une petite motte, élevée  
au fond de la vallée, tout au bord du rh, qui avant l'en-  
vahissement progressif des rives, venait baigner le pied des tourrées et de la façade nord-ouest.

Un canal formant douve et rejoignant le rh en aval,  
avait été ménagé sur le flanc nord-est et du côté sud,  
isolant l'édifice dans une île minuscule. Un joli pont de  
deux arches, enfoui sous les draperies de terre sus-



Mort le 5 janvier 1776, à Saint-Cyr, où il est enterré,  
il laissa sa veuve à la tête de la seigneurie qu'elle pos-  
sied encore à la Révolution. Elle ne sembla pas avoir  
émigré, non plus que sa famille.

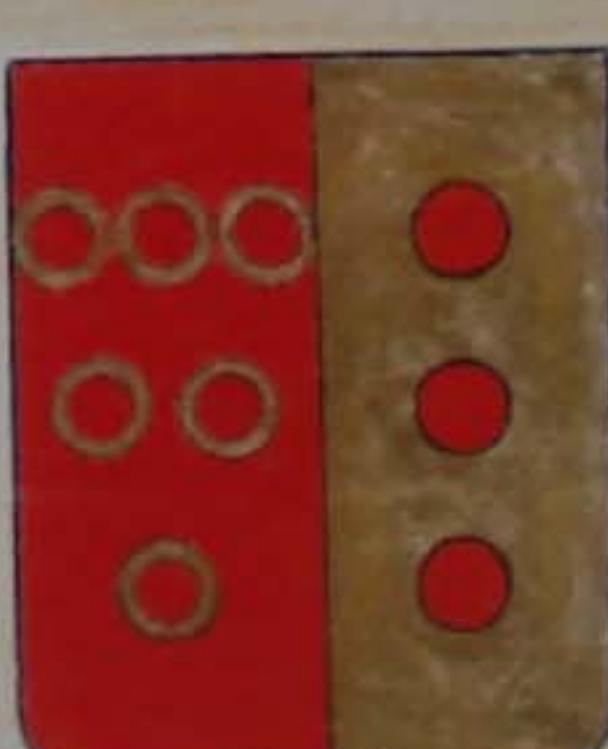
En 1791, sont cités à Saint-Cyr, « Jacques-Pierre-Pro-  
thade-Hippolyte d'Astorg de Maisondelle, lieutenant des  
vaissans du Roi, et demoiselle Alexandrine-Marie de  
Grassin, dame de cette paroisse ». Puis en l'an V, le  
« citoyen Louis-Antoine-Jérôme-Adrien d'Astorg et la  
citoyenne Adèle-Félix-Françoise d'Astorg » mineurs ». Cet  
te dernière devait épouser plus tard le comte de  
Choiseul d'Allecourt. La même année, un passeport fut  
établi en faveur de la « citoyenne Grassin, épouse du ci-  
tayen Dastorg ». Plusieurs autres passeports sont également  
rédigés pour le mari.

Enfin, nous voyons après la tourmente, la fille de la  
« citoyenne Adèle-Félix-Françoise d'Astorg » laisser à  
son tour le château et le domaine à Maxime-Marie-Eugène,  
sa fille, qui épousa Adolphe-Élisabeth-Joseph-Olivier  
Tournay le Lanberrière, marquis de Quinsonas,  
qui le transmit à sa fille Marie-Ansile, femme de M. le  
marquis Marie-Charles-Albert de Costa de Beaufort,  
ancien membre de l'Assemblée Nationale, aujourd'hui  
membre de l'Académie Française.

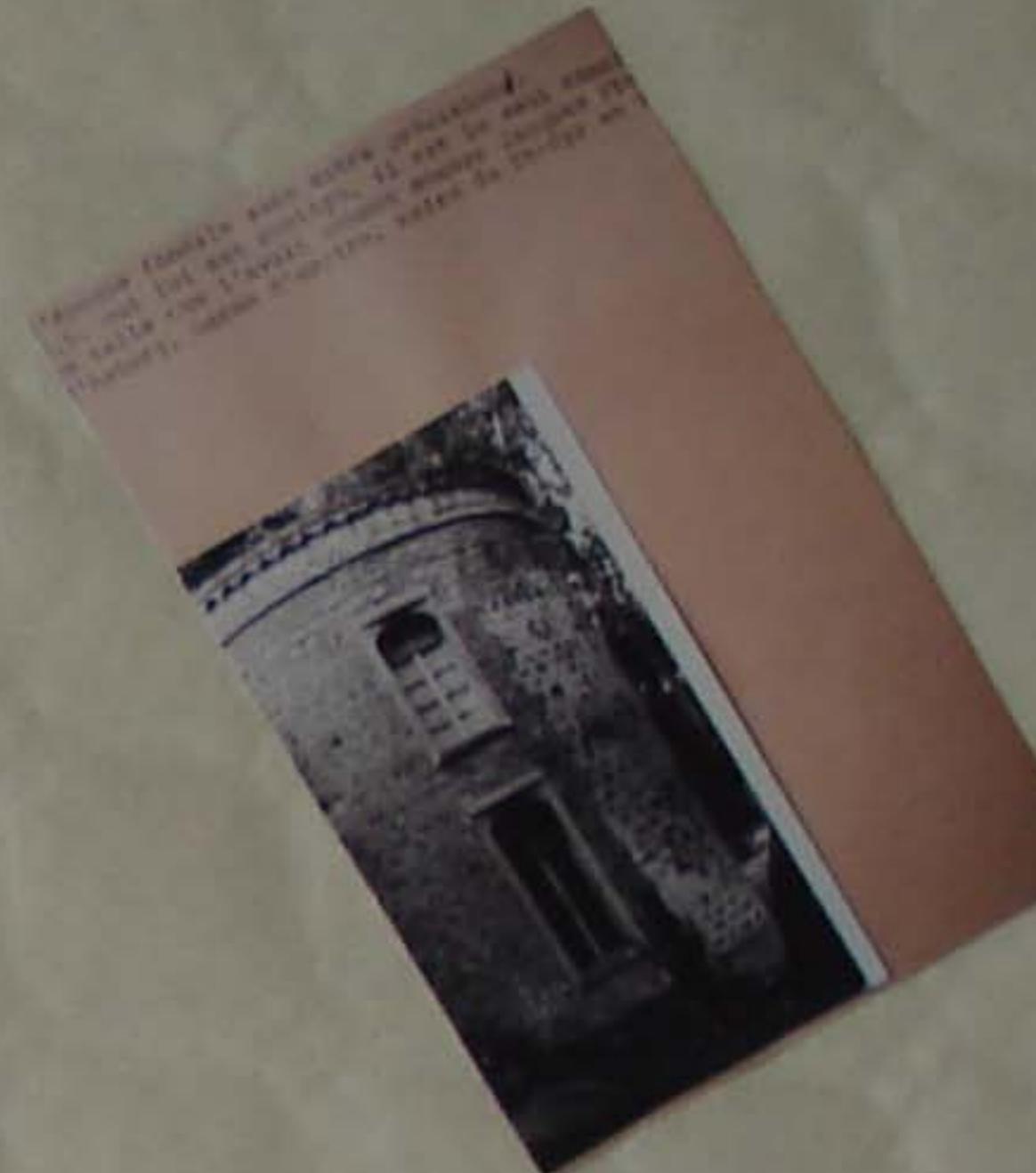
Seigneurie tombée en quenouille s'il en fut, mais tou-  
jours dignement représentée.



Famille de MONCEAU  
Seigneur de Saint-Cyr et  
d'Estouches



Famille MONCEAU-COURTENAY  
Seigneur de SAINT-CYR



PERME DU CHÂTEAU DE SAINT-CYR  
Part  
Eau de Châmont  
Si les grandes fêtes de Noël ne  
descendent pas à la plupart des entra-  
pres viticoles, celle de Saint-Cyr  
garde la particularité des anciens  
jeux. En effet, les anciens  
lakemont, comprenant  
échecs, échelles grange,  
coulois, voleuses, ber-  
gerie, ainsi que diverses, ils s'a-  
ctionnent et perdurent sans  
être en place.



Archives départementales de l'Essonne

# FIEFS

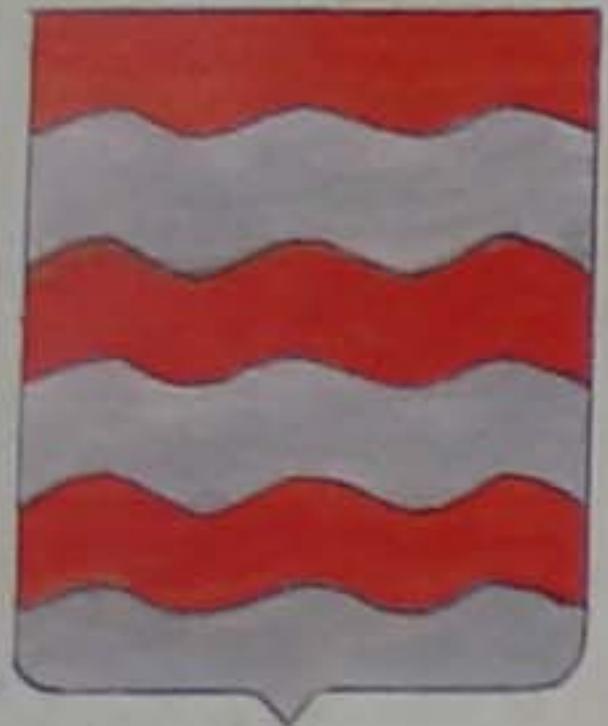
meveau et de Jubert à Alexandre de Sèvre chevalier seigneur de Chantignonville Chastillon le roy [...] de la censive du fief de Jubert



Famille de TESTU  
Seigneur de SAINT-CYR



Famille de THIGNONVILLE  
Seigneur de Thignonville  
et de Saint-Cyr



Famille de ROCHECHOUARD  
Seigneur de  
SAINT-CYR-LA-RIVIERE



Famille de SEVE-ROCHECHOUART  
Seigneur de Saint-Cyr

près marécageux planté de peupliers, où serpentait en tapinois le jeune rô de Clément. Cette enclosante se prolongeait jusqu'à l'église qui a dû certainement s'élancer sur le terrain de la seigneurie.

Le château féodal il ne reste plus que des ruines éroulantes, au milieu desquelles se dresse encore le gros donjon dénommé.

L'édifice entier a été assis sur une petite motte, élevée au fond de la vallée, tout au bord du rô, qui avant l'enfouissement progressif des rives, venait baigner le pied des tourrils et de la façade nord-ouest.

Un canal formant douve et rejoignant le rô en aval, avait été minégié sur le flanc nord-est et du côté sud, isolant l'édifice dans une île minuscule. Un joli pont de deux arches, enfoui sous les draperies de terre sus-

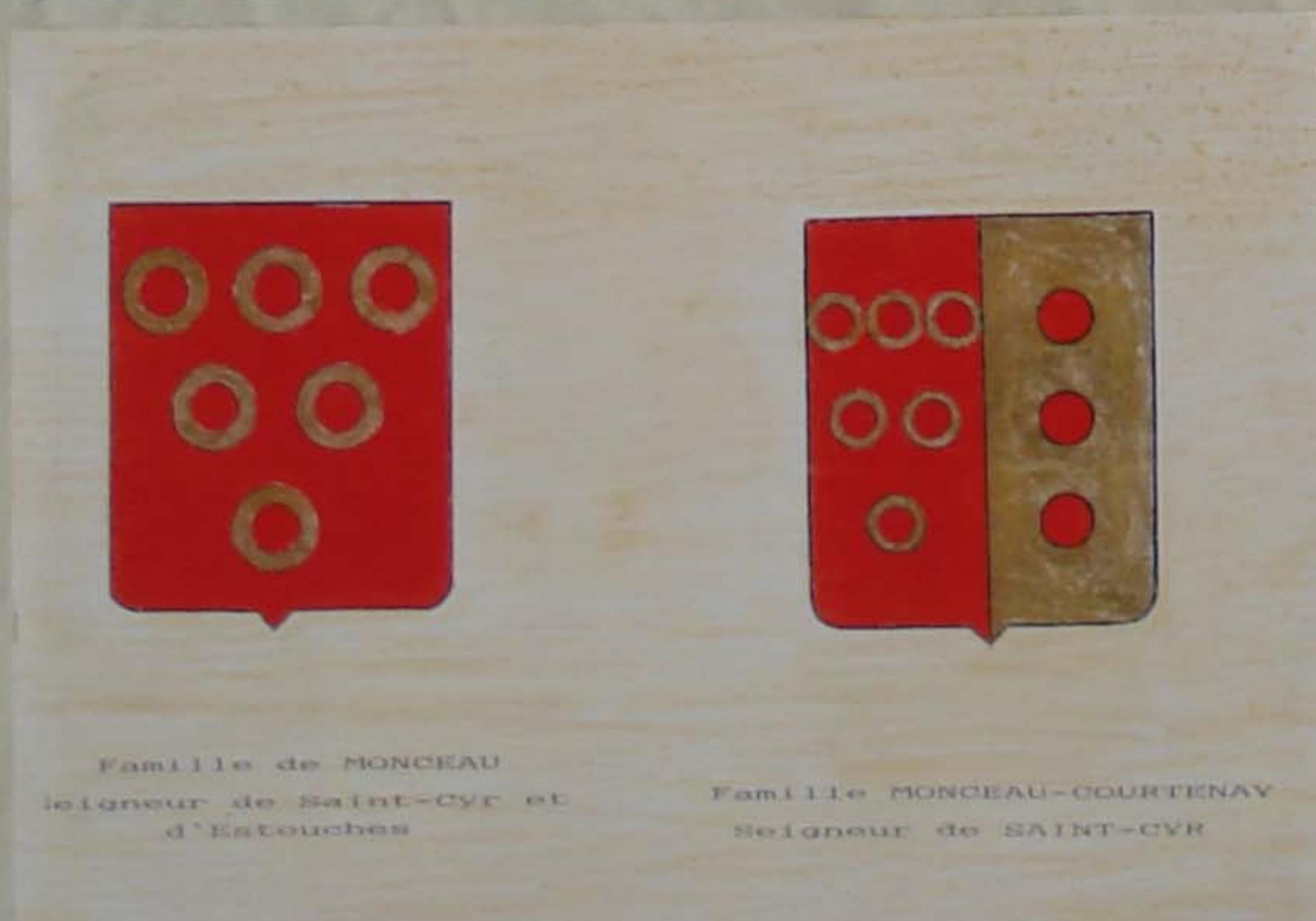


Mort le 5 janvier 1776, à Saint-Cyr, où il est enterré, il laisse sa veuve à la tête de la seigneurie qu'elle possède encore à la Révolution. Elle ne semble pas avoir émigré, non plus que sa famille.

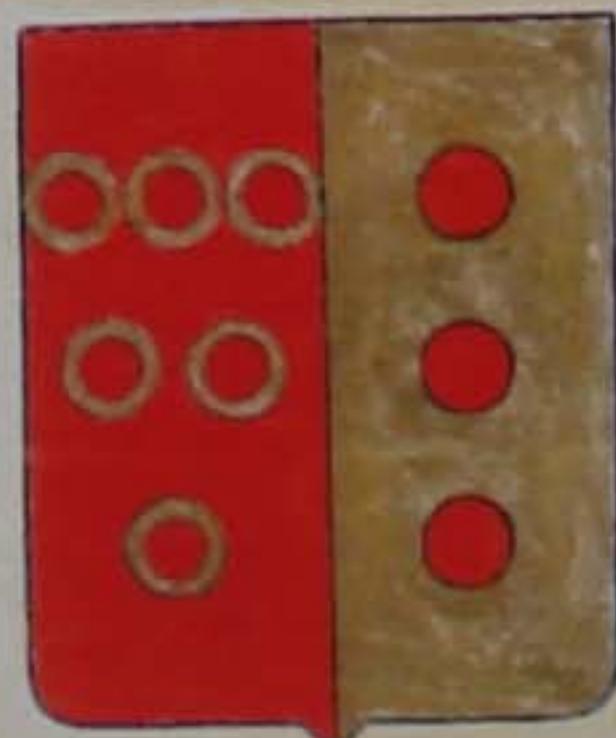
En 1791, sont cités à Saint-Cyr, « Jacques-Pierre-Prothadès-Hippolyte d'Astorg de Maisonneuve, lieutenant des valaisaux du Roi, et demoiselle Alexandrine-Marie de Grassin, dame de cette paroisse ». Puis en l'an V, le « citoyen Louis-Antoine-Gérôme d'Astorg et la citoyenne Adèle-Félix-Françoise d'Astorg » mineurs. Cette dernière devait épouser plus tard le comte de Choiseul d'Allicourt. La même année, un passeport est établi en faveur de la « citoyenne Grassin, épouse du citoyen Dastorg ». Plusieurs autres passeports sont également rédigés pour le mari.

Enfin, nous voyons après la tourmente, la fille de la « citoyenne Adèle-Félix-Françoise d'Astorg » laisser à son tour le château et le domaine à Maxime-Marie-Eugénie, sa fille, qui épousa Adolphe-Élisabeth-Joseph-Ostavien Pourroy le Landerrière, marquis de Quinsonas, qui le transmit à sa fille Marie-Amélie, femme de M. le marquis Marie-Charles-Albert de Costa de Beauregard, ancien membre de l'Assemblée Nationale, aujourd'hui membre de l'Académie Française.

Seigneurie tombée en quenouille « il en fui, mais toujours dignement représentée.



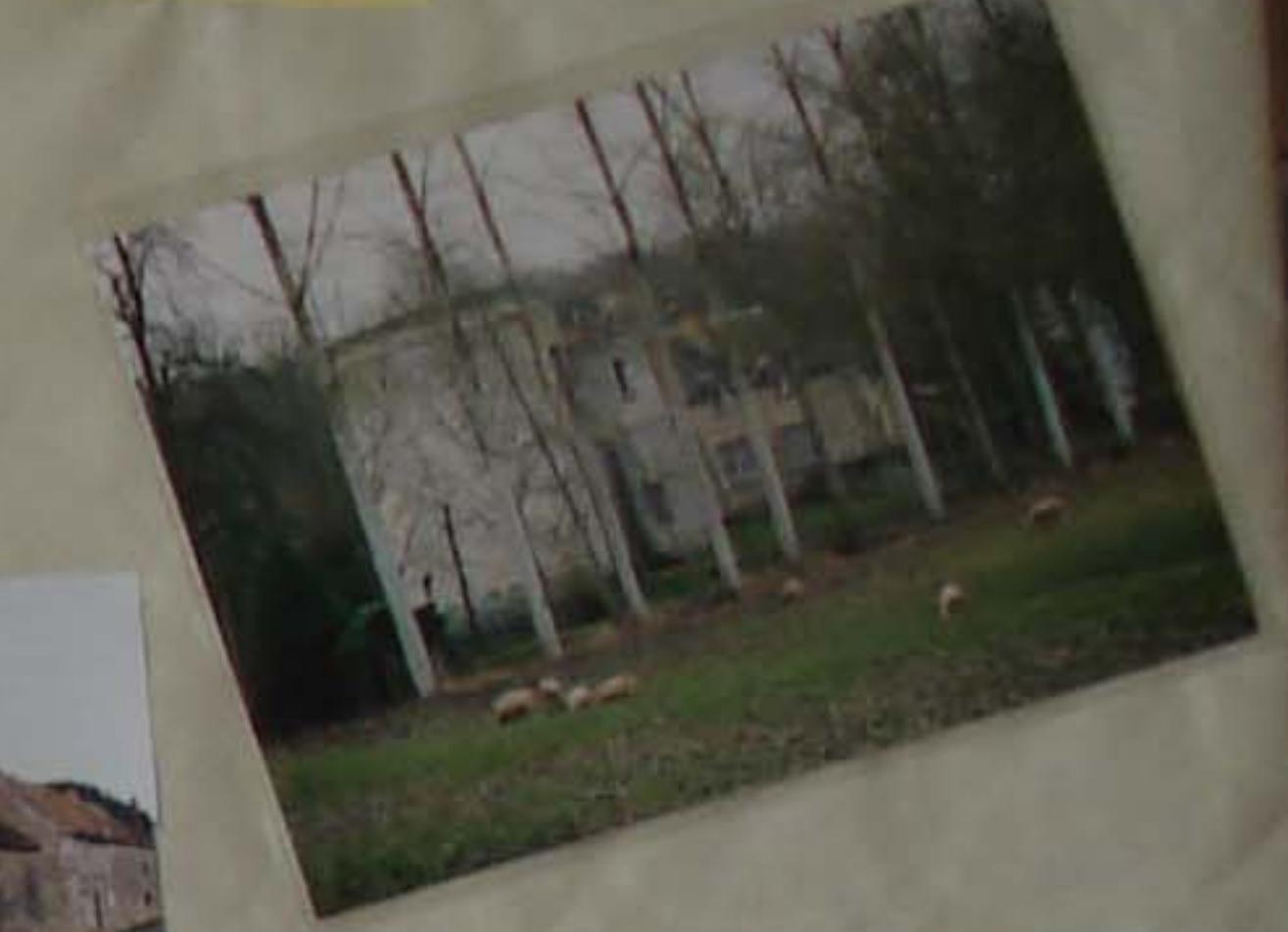
Famille MONCEAU  
Seigneur de Saint-Cyr et  
d'Estouches



Famille MONCEAU-COURTENAY  
Seigneur de SAINT-CYR



Photos : J.-P. Morizot



FERME DU CHÂTEAU DE SAINT-CYR  
Porte  
Rue du Château

Si les grandes fermes de Beaujeu sont devenues pour la plupart des entreprises viticoles, celle de Saint-Cyr a gardé la particularité des anciennes fermes. En effet, les anciens bâtiments comprenaient écuries, étables, grange, remises avec grumes, bergeries, ainsi à l'avant, tir à cochon et poulard sont encore en place.



— SAINT-CYR-LA-RIVIERE — Entrée du Château.



— SAINT-CYR-LA-RIVIERE —

Archives départementales de l'Essonne

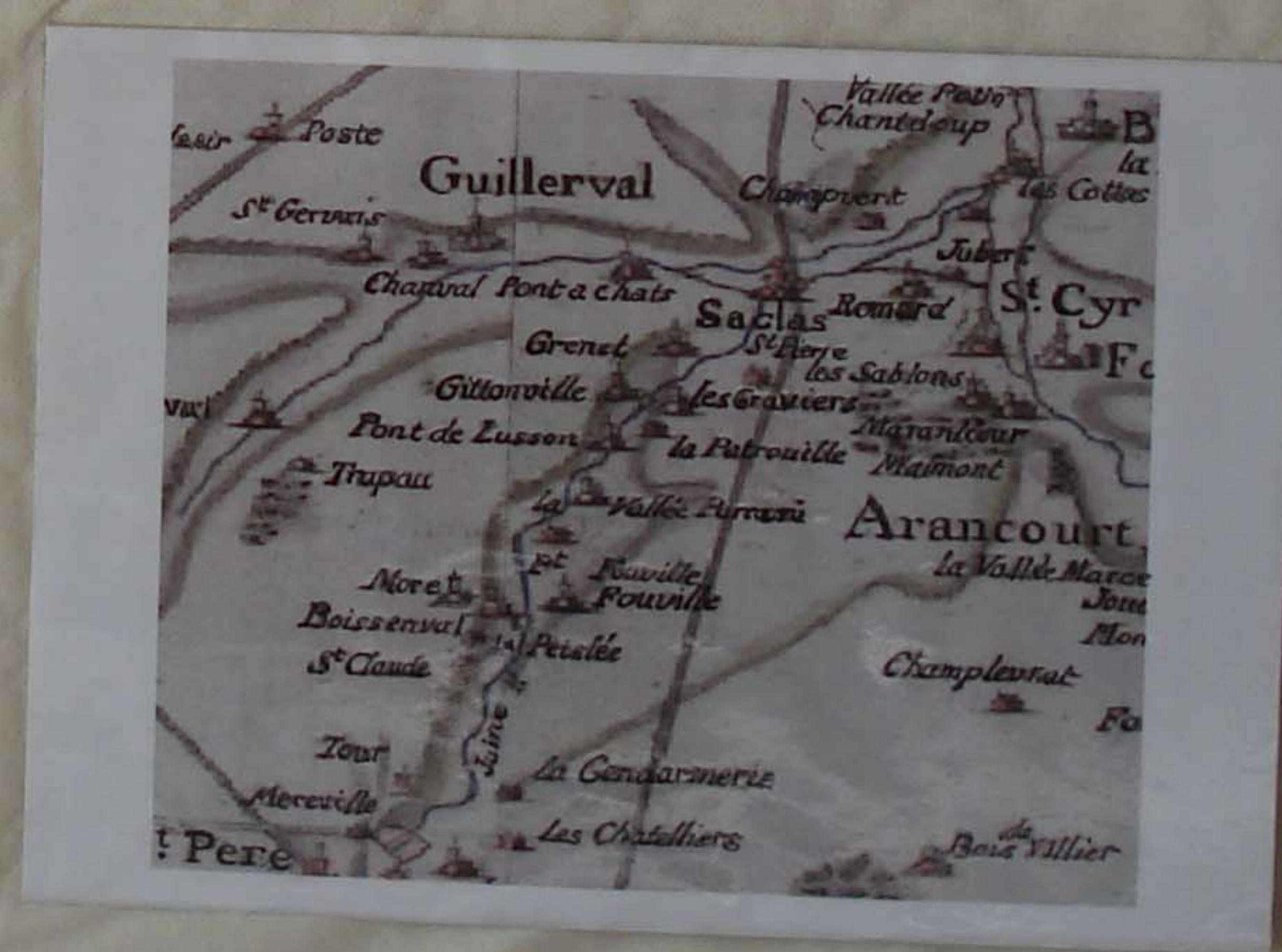
— SAINT-CYR-LA-RIVIERE —



XVIII ème



CARTE CASSINI



# SIECLE

## « IMPÔTS »

### AVANT LA REVOLUTION DE 1789

Jusqu'à la Révolution, le Tiers-Etat, c'est-à-dire tous ceux qui n'appartaient ni à la noblesse ni au clergé (classe moyenne, artisans et paysans), payaient la plus lourde part des prélevements de toutes sortes.

D'abord la dîme, impôt créé par Pépin le Bref et Charlemagne pour l'entretien du clergé séculier, mais souvent payée à des seigneurs laïques ou à des monastères. Son taux est voisin de 10% et, comme pour le champart, la dîme se prélevait en nature, sur le champ, avant la récolte.

Puis, en échange de sa protection, le peuple payait au seigneur soit le cens, stipulé en monnaie fixe, soit le champart, redevance en nature.

Une autre source féodale importante de revenus était les taxes sur le moulin, le pressoir et le four, appelées les banalités.

La corvée ou prestation en travail, avec attelage (surtout pour les labours) a été peu à peu remplacée par une taxe en argent.

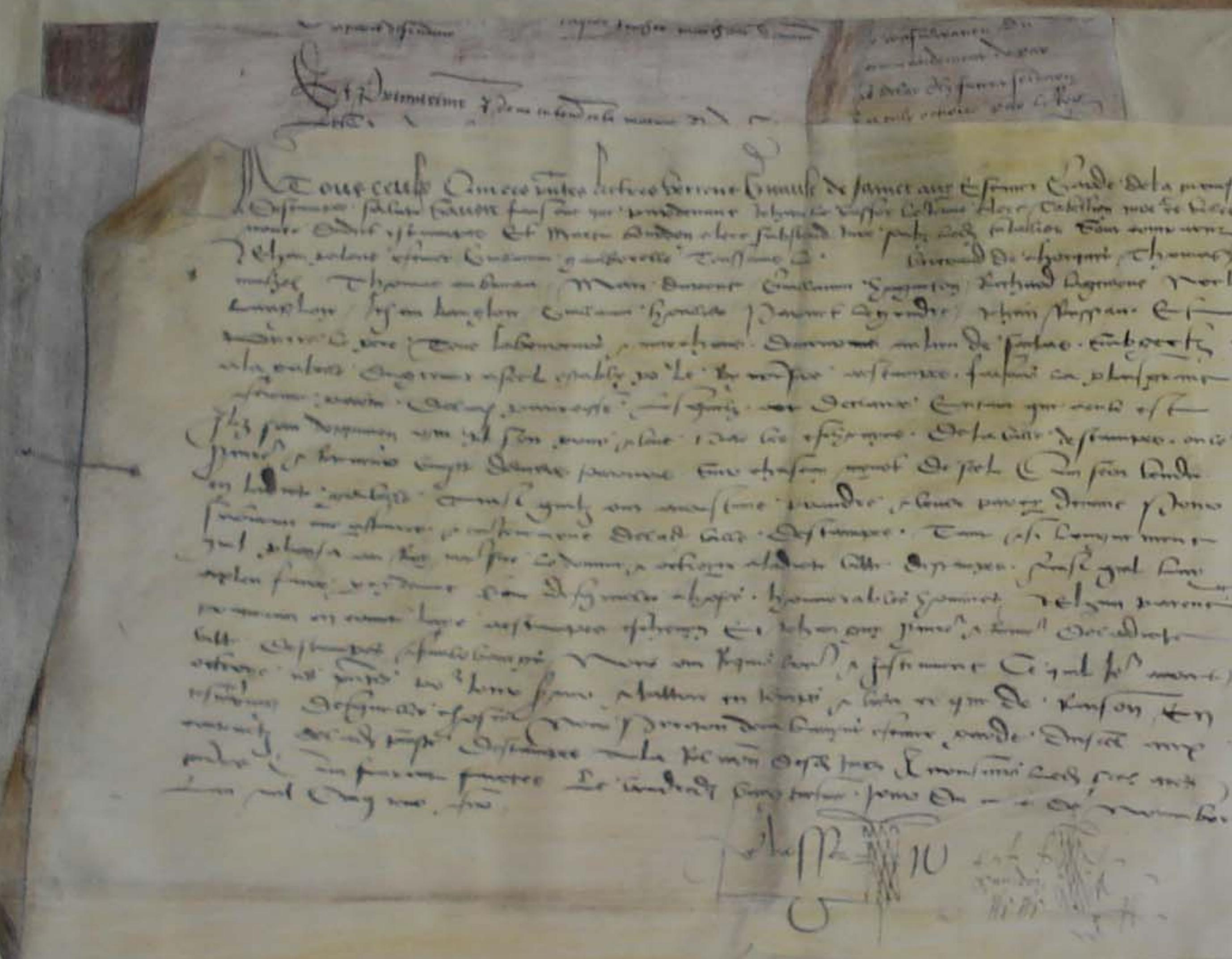


Enfin on payait au roi :

- la taille royale, prélevée par le pouvoir royal et des seigneurs fonciers dès le XIème siècle ;
- la capitation, créée en 1695 comme impôt extraordinaire de guerre, devenu permanent en 1701 ;
- le vingtième, créé en 1749, correspondant à environ 5% du revenu foncier ; doublé ou même triplé en tant de guerre .

Sans oublier les « impôts indirects », payés par tous, telles que les aides, perçues sur la circulation et la vente de certaines marchandises, notamment sur les boissons ; les traires (les droits de douane) et surtout la très impopulaire gabelle ou impôt sur le sel, créé au XIVème siècle.

*Le pays d'Étampes, Regards sur un passé, sous la direction de Jacques Gélis. Ed. Étampes-Histoire (2003)*



### APRES LA REVOLUTION DE 1789

L'article 13 de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 1789 instituant l'égalité de tous devant l'impôt, les impôts de l'Ancien Régime furent remplacés, entre novembre 1790 et mars 1791 par trois contributions :

- Contribution foncière, sur le revenu net des maisons et des terres ;
- Contribution personnelle et mobilière sur la fortune personnelle ;
- Contribution des patentés, pour les commerçants et les industriels.

Ces impôts s'avérant insuffisants, on en ajouta une autre sous le Directoire (1795-1799) dite la Contribution des portes et fenêtres. Ces quatre impôts furent surnommés : « les 4 vieilles ».

C'est également sous le Directoire que furent rétablis les impôts indirects sur : les boissons, le tabac, les cartes à jouer et la circulation des marchandises.



*La nuit du 4 août 1789 : l'abolition des privilégiés*

### AUJOURD'HUI

L'impôt sur le revenu moderne n'existe que depuis 1907.



# CARTE LEJEUNE : 1781

levée à la mesure de 22 pieds pour perche (Archives départementales de l'Essonne)



Champier : lieu-dit  
ou ensemble de parcelles

1 pied = 0,324 mètres = 12 pouces  
1 mètre = 3 pieds + 1 pouce  
22 pieds = 1 perche

100 perches = un arpent



I - Champier de la garenne de Bierville  
II - Champier du chemin de la tuillerie  
III - Champier du petit Muid  
IV - Champier des Perrieux  
V - Champier de Guignegrate  
VI - Champier de Lafause foire  
VII - Champier des Cromes  
VIII - Champier de Chatillon  
IX - Champier de la Croix fargie  
X - Champier de la Guiche et de leur (?)  
XI - Champier de la Sente de Letourneaux  
XII - Champier de la Vallee Parrin  
XIII - Champier de la haute Guiche  
XIV - Champier des vignes de Jouville  
XV - Champier de Jouville  
XVI - Champier dubas (?) de Boisavaux  
XVII - Champier du Haut de Boisavaux  
XVIII - Champier de Trapeaux (?)  
XIX - Champier de la Goulette  
XX - Champier d'Aguinon (?)  
XXI - Champier du pont de Lusson  
XXII - Champier de la Justice et de Gittonville  
XXIII - Champier de l'apret (?)

# REVOLUTION DE 1789

Avant chaque réunion des Etats généraux, il était habituel de rédiger le relevé par ordre : clergé, noblesse et Tiers-Etat, des doléances des sujets du roi. Les Etats généraux n'avaient pas été réunis depuis 1614 à cause des rivalités entre les trois ordres et de l'absence de volonté du pouvoir royal.  
Notre document présente le Cahier de doléances du Tiers-Etat de la paroisse de Saclas, qui dépendait du bailliage d'Étampes. Ce cahier détonne sur l'ensemble des documents de la série : à la différence de beaucoup d'autres, il s'oppose et remonte à réserves une large place aux doléances propres à la paroisse de Saclas.

## ARTICLE PREMIER,

Les habitans de la paroisse de Saclas, seigneurie des religieux Célestins de Marceaux, se plaignent que depuis trois ans que la chasse de la ditte terre et seigneurie, est en conservation, il s'est amassé une telle quantité de gibier de toutes espèces que leurs grains, chaque année, sont pillés, mangés et ravagés tellement que par cet abus d'une quantité de gibier incroyable ils souffrent une perte considérable dans leurs engrangements, et par suite dans leur récolte.

## ART. 2

... le lit de la rivière qui traverse leur paroisse est pour ainsi dire comblé en beaucoup d'endroits, ce qui fait refuser les eaux par tous leurs hérages, même dans leurs maisons, refus qui perd leurs herbes, tiges qui péri les arbres à fruits dans leurs jardins, les exposent à des inondations, rend leurs habitations mal-saine et des plus incommodé, sans pouvoir espérer aucune justice de ses messieurs qu'ils doivent au Bien public...

## ART. 3.

Qu'il existe deux ponts dans l'enceinte de leur paroisse qui traversent le lit de leur rivière, l'un principalement dans l'intérieur de leur paroisse étant la voie de l'ancienne grande route d'Orléans à Paris très fréquente, et l'autre la voie du chemin de Saclas à Merville, Monnerville, Angerville et autres endroits du même côté ; que ces deux ponts qui perissent de vétusté, venant à manquer comme il y a lieu de le craindre, ses voies n'étant plus praticables, il sera impossible au public de pouvoir communiquer à Étampes et à Paris, à moins de dévouer, pour joindre d'autres chemins...

## ART. 4.

Que les chemins d'arrivée et de sortie de leur paroisse sont dans le plus mauvais état, et qu'encore que les habitans fassent ce qu'ils peuvent pour les entretenir, ils ne peuvent parvenir à empêcher qu'ils deviennent impraticables et qu'ils ne leur en content très gros dans leurs chevaux et leurs charriots ; que les habitans ont d'autant plus droit de réclamation à ce sujet qu'ils payent dans leur paroisse la Corvée qui spécialement devroit être destinée pour leur endroit qu'est du nombre des paroisses qui en ont le plus besoin étant au milieu de quatre montagnes qui rendent des ravines qui dégradent continuellement ses chemins d'arrivées et de sorties.

## ART. 5.

Qu'ils sont chargés de tailles et autres impositions dont la répartition n'a jamais été exactement faite ; que d'ailleurs ils sont forcés sans ménagement à payer des impositions dans le cour de chaque année, tandis que dans les Généralités voisines de la leur, telle qu'Orléans, les habitans ont dix-huit mois et même deux ans pour payer, et qu'ils savent que leur receveur des finances a lui-même deux années pour en compter au l'Etat est d'assujettir aux mêmes impositions un infinité de privilégiés, sujets de l'Etat comme eux...

## ART. 6.

Qu'il servoit du bien de l'Etat, du général et du particulier qu'il n'y eut qu'une sorte ou tout au moins d'impositions qui, sous une nouvelle forme ou dénomination, renferment à peu près tout ce qu'on peut payer pour le prix du sel, du tabac, les droits sur les vins, dont, du tout, la recette se feroit à un receveur dans les villes d'élection, par les mains d'un habitant commis dans chaque paroisse, chez lequel les contribuables seroient tenus de payer...

## ART. 7.

Qu'il y a tant d'inégalité entre les mêmes sujets du Roy dans la perception de tous ses différents droits qu'il est (les pays qui en payent très-peu, d'autres qui n'en payent point, et, enfin, d'autres vont jusqu'à avoir...

## ART. 10.

Pour le bien de la culture en général, le champart que perçoivent beaucoup de seigneurs qui est un droit qui tient encore à l'esclavage (et qui très souvent n'est jamais prouvé être dû par les titres constitutifs) ... est un droit dont les redresseurs doivent être libres de faire le remboursement au seigneur, ou au moins de commuer en une autre redevance annuelle en grain en argent sur le pied des différents fars (sic) à partir années ...

## ART. 11.

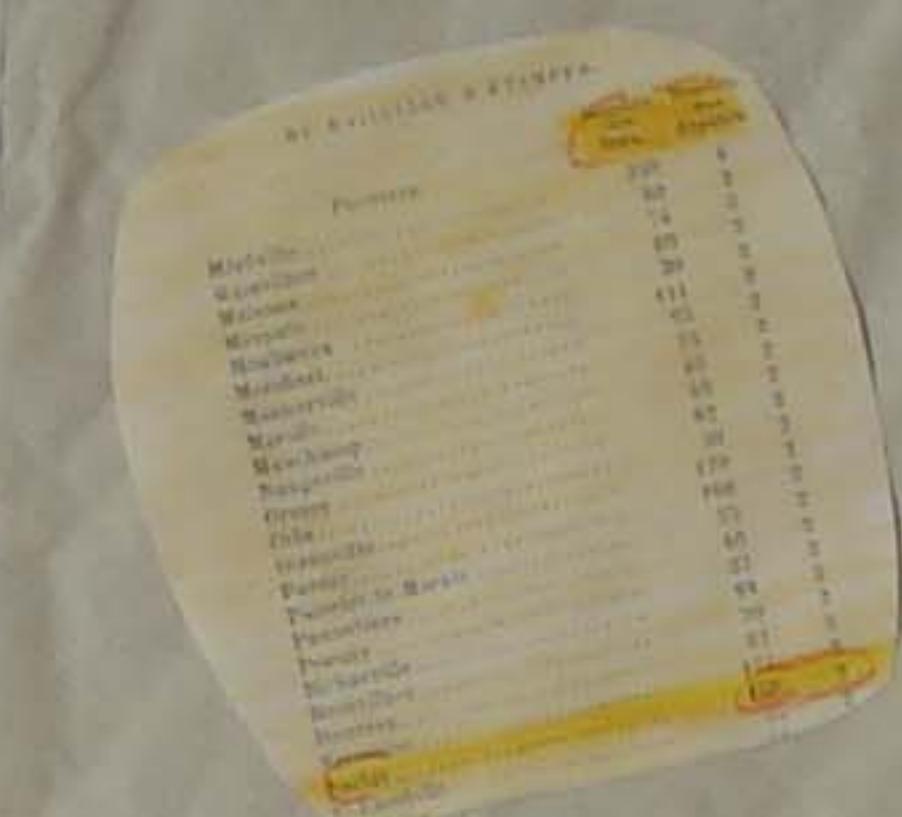
Que la quantité de pigeons excessives de celle qui devrait exister, est le fait de riches particuliers dans beaucoup de paroisses qui depuis vingt-cinq ans plus ou moins sans d'autres droits que celui de leur argent, se sont permis de construire sur leurs propriétés des volières ou volets dont beaucoup sont aussi considérables que les colombiers que les seigneurs peuvent avoir droit d'avoir dans leurs terres, ce qui charge les récoltes d'un surcroît d'animaux destructeurs de leurs grains et engrangements qui préjudicent essentiellement aux cultivateurs.

## ART. 12.

Pour remédier à ces abus, c'est de prescrire la démolition de toutes les volières et volets des particuliers, et de restreindre le nombre de colombiers aux seigneurs dans leurs terres qui sont fondés en tirer à ce sujet ou en possession d'en avoir depuis cent ans.

## ART. 14.

Qu'il servoit du bien général, qu'en France il n'y eut aucune Banalité pour les fours, meules, pressoirs, et pour toutes autres choses ; qu'il n'eut qu'une seule coutume, qu'un seul poids et qu'une seule mesure ; qu'il n'eût aucun droit de pesage, barrages, d'escamoneage et autres de même nature, qui ne font que gêner la liberté et nuire au commerce, ou au moins quant à la Banalité imposant qu'en la conserve qu'elle ne puisse être qu'en faveur de ceux qui en representeront les titres ou chartres constitutives...



De la Révolution, ne retiendrons qu'une note, toute à la louange du pays. Lors de l'arrestation du malheureux seigneur de Méréville, M. de Labord, Saclas fait entendre une généreuse protestation par l'organe de son procureur fiscal, François Balaud, député par les habitants aux assemblées des Trois États du bailliage d'Étampes.

Etampes pittoresque, de Maxime Legrand, op. cité



Réunion des Etats généraux à Versailles : 5 mai 1789



La prise de la Bastille : 14 juillet 1789



La Grande peur : 2<sup>e</sup> moitié de juillet 1789



Le Coup d'Etat de Napoléon contre le Directoire : 18-19 brumaire an VIII (9 novembre 1795)



*Boissy-la-Rivière à travers les âges, par Charles Forteau et Michel Billard. Ed. ARCAH, 1989*

## LE VANDALISME RÉVOLUTIONNAIRE

Informations extraites des Tableaux historiques d'Étampes par Blignot de Pouchabre (Etampes, 1879) (pp. 104 et 105).

10 NOVEMBRE 1793 (20 BRUMAIRE AN III)

Couturier envoya des commissaires dans toutes les paroisses du district d'Étampes, à peine terminée l'assemblée des églises, les cloches, grilles de fer et autres matières propres à la république.

Il signale aux commissaires les paroisses suivantes : Étampes, Milly, Maisse, Angerville, Saclas, Fontaine, Méréville, Boissy-la-Rivière, Boissy-le-Sec, Boisvilliers, Saint-Cyr, Monnerville, Bois-Martin, (Archives nationales).

17 NOVEMBRE 1793 (27 BRUMAIRE AN III)

Arrêté signé Couturier portant : Les Administrateurs des districts sont autorisés à détruire les églises, Bâti et autres matières des églises, à leur juste valeur, en les convertissant en lingots.

## Vente des biens du clergé à Saclas : 1791, 1795 et 1797

SACLAS AU XVIII<sup>e</sup> siècle (établi en 1770) (1770-1847)

Voir le Plan d'Intendance (C. 35) et le Procès-verbal d'argentage (C. 36) aux Archives départementales. Le territoire de Saclas couvre 1212 hectares dont près de 75% de terres labourables. Les prés ne représentent qu'à peine 10%. La vigne en revanche représente 2,44% et le procès-verbal ne computabilise aucune surface de bois mais près de 3% classé terrain inculte (alluvia !). Le village lui-même est peu étendu et ne couvre que 1,67% (surface inch).

Les biens du clergé à Saclas représentent 14,5% de la paroisse, ce qui est plus du double de la moyenne dans le district d'Étampes. Cela est du essentiellement à la présence d'une grande ferme, la « ferme de Saclas » appartenant aux Célestins de Marceaux dont dépendent plus de 133 hectares; Au total, les biens du clergé représentent 146,56 ha.

Il existe aux archives nationales un « plan d'une partie du territoire de Saclas dépendant des Célestins ». Cote : N 1 Seine-et-Oise 344 (catalogue 424). Les ventes de biens de 1<sup>re</sup> origine

(clergé) Les premières ventes ont lieu le

16 novembre 1791.

Vente n°241 : Un moulin à eau dit le Moulin à Conferme avec bâtiments, cour et jardin en dépendant, situé sur la rivière du Juzen, appartenant aux Dames de St-Louis de St-Cyr les Versailles, lot à Jean-Louis Chaperon et Marianne Baudry sa femme, moyennant 750 livres et 50 sols à verser à l'Office des états d'Étampes. L'acte signale que les Dames de St-Cyr possédaient aussi un droit de chasse et de « moutte », supprimé par l'Assemblée nationale.

Le moulin, estimé 13635 livres est adjugé moyennant 1920 livres à Louis d'Astuc, intendant des Dames de St-Cyr, propriétaire du château de Guilleray. Quatre encloseurs ont participé : Jean-Baptiste Girard, meunier à Châlons-Sainte-Marie, ouvrière à Paris, Balaud, maire de Saclas et Astuc. Balaud, obtient la vente au profit d'Astuc.

Vente n°242 : La moitié d'un moulin à eau et moulin de 4 petites pièces d'héritage en courtis, courtis et moulins en dépendant, situé sur la rivière du Juzen. L'autre moitié appartient à Adeline Geneviève Rosalie Polisson de Donnemarie, demeurant à Montreuil-sur-Mer. Le tout est lot à Cantin Chaperon moyennant 900 livres. Le lot est estimé 6000 livres et finalement vendu le double (12100 livres).

Vente n°243 : Une maison dite maison de Closne avec cour et jardin et un arpent de pré en dépendant lot à Cantin Chaperon moyennant 125 livres. Cette maison appartient aux Célestins de Marceaux. Elle est estimée 2100 livres et adjugée 5225 livres à Jean-Baptiste Girard. Balaud et Chaperon ont participé aux enchères.

Une douzaine d'opérations de vente à lieu le 24 fructidor an III (11.8.1795). Il s'agit pour l'essentiel des biens de la curie et de la fabrique (association paroissiale) de Saclas mais aussi d'un grand appartenant aux Célestins de Marceaux.

Vente n°940 : 7 arpents et demi de terres labourables et de prairie, en 30 parcelles, appartenant à la fabrique et à Louis Girard, moyennant 64 livres 5 sols à la charge d'acquitter dîmes, cens et champart. Les adjudicataires moyennent 40300 livres à Louis Girard.

Vente n°941 : 4 arpents 47 perches de terres et 20 perches de pré en 12 parcelles appartenant à la fabrique et à Nicolas Baudry et sa femme moyennant 64 livres 5 sols à la charge d'acquitter dîmes, cens et champart. Adjugé 45200 livres à Marie-Anne Baudry, veuve de Louis Chaperon à Saclas, pour 37100 livres.

Vente n°942 : 4 arpents 47 perches de terres labourables en 12 parcelles, lot à Guillaud Ancêtre moyennant 54 livres 5 sols à la charge de payer dîmes, cens et Champart, appartenant à la fabrique. Adjugé 45200 livres à Marie-Anne Baudry, veuve de Louis Chaperon à Saclas.

Vente n°943 : 195 perches de pré en 3 parcelles appartenant à la curie et à Louis Venuel, fermier à Saclas, pour 5400 livres. Venuel paient les réparations de ce lot.

Vente n°944 : 6 perches de courtis appartenant à la curie et occupé verbalement par Louis Chaperon, adjugé à Louis Baudry, fermier à Saclas, pour 3600 livres.

Vente n°945 : 85 perches de terres labourables, prati, courtis et moulins appartenant à la curie et occupé verbalement par Germain Taupin et François Lestrange. Adjugé à Louis Baudry, fermier à Saclas, moyennant 16125 livres.

Vente n°946 : 1 arpent et 1/2 perche de terres en 6 parties appartenant de la chapelle Saint-Pierre de Saclas, lot corroboré à Louis Desaut, 6 livres. Adjugé à Louis -des-, pour 3000 livres.

Vente n°947 : 1 grange de 3 espaces servant autrefois à renouveler les dîmes, appartenant aux Célestins de Marceaux. Adjugé 20.000 livres à Cantin Chaperon, fermier à Saclas. L'acte mentionne que l'acquéreur ne sarà pas signé.

A noter que les lots appartenant aux biens vendus sont à la disposition de l'assemblée et que la grange aux dîmes est vendue pour 500 francs par le curé Dideville qui l'acquiert sans tort ni faute. A préciser qu'il existe deux lots au chef-lieu de département et qu'il n'y a plus 200 francs. La 1<sup>re</sup> est au chef-lieu de département et qu'il y a plus 200 francs. La 2<sup>re</sup> est au chef-lieu de département et qu'il y a plus 200 francs. Ce préambule se fera si le bien vendu dans la municipalité de Saclas a été vendu au profit d'un autre.

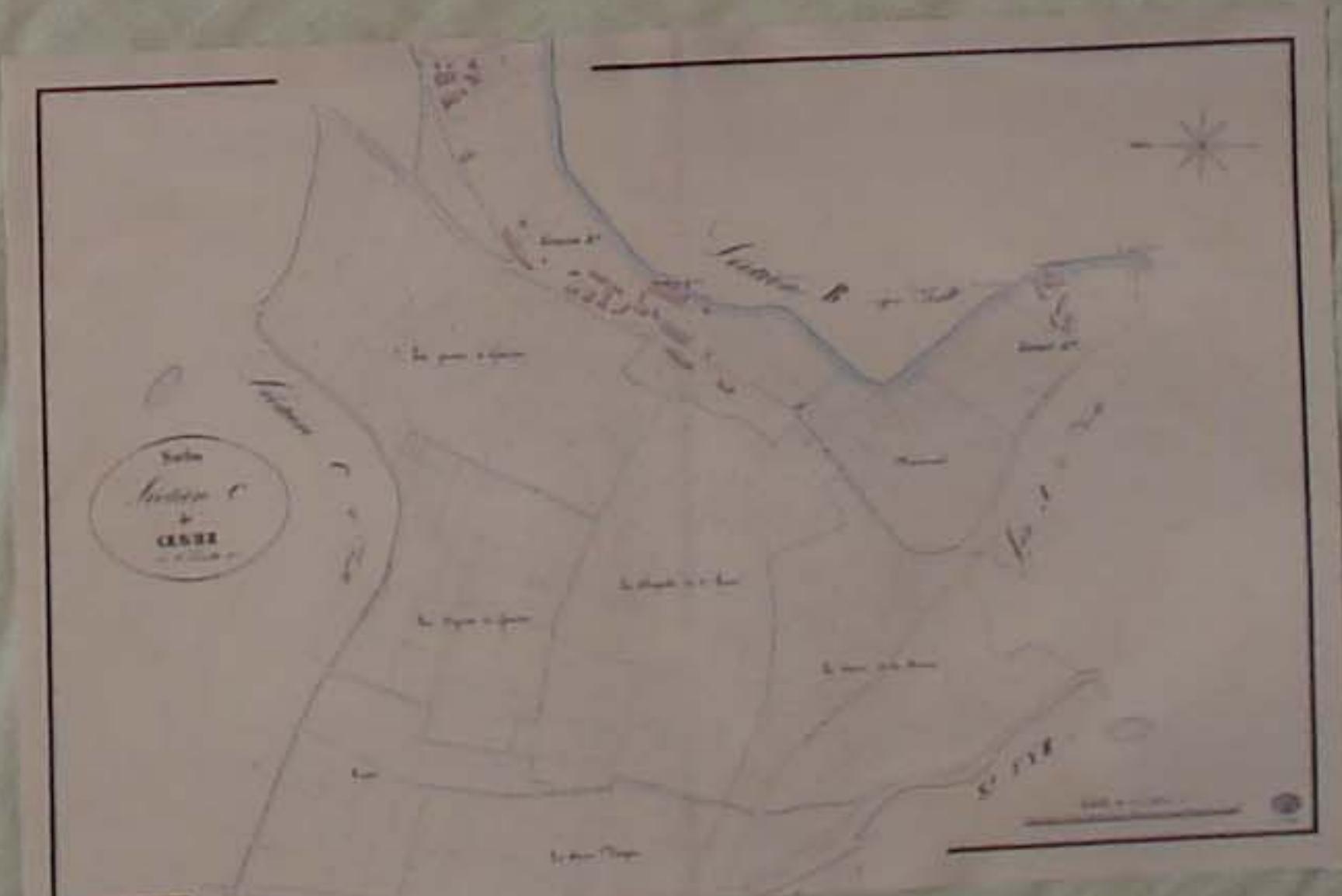
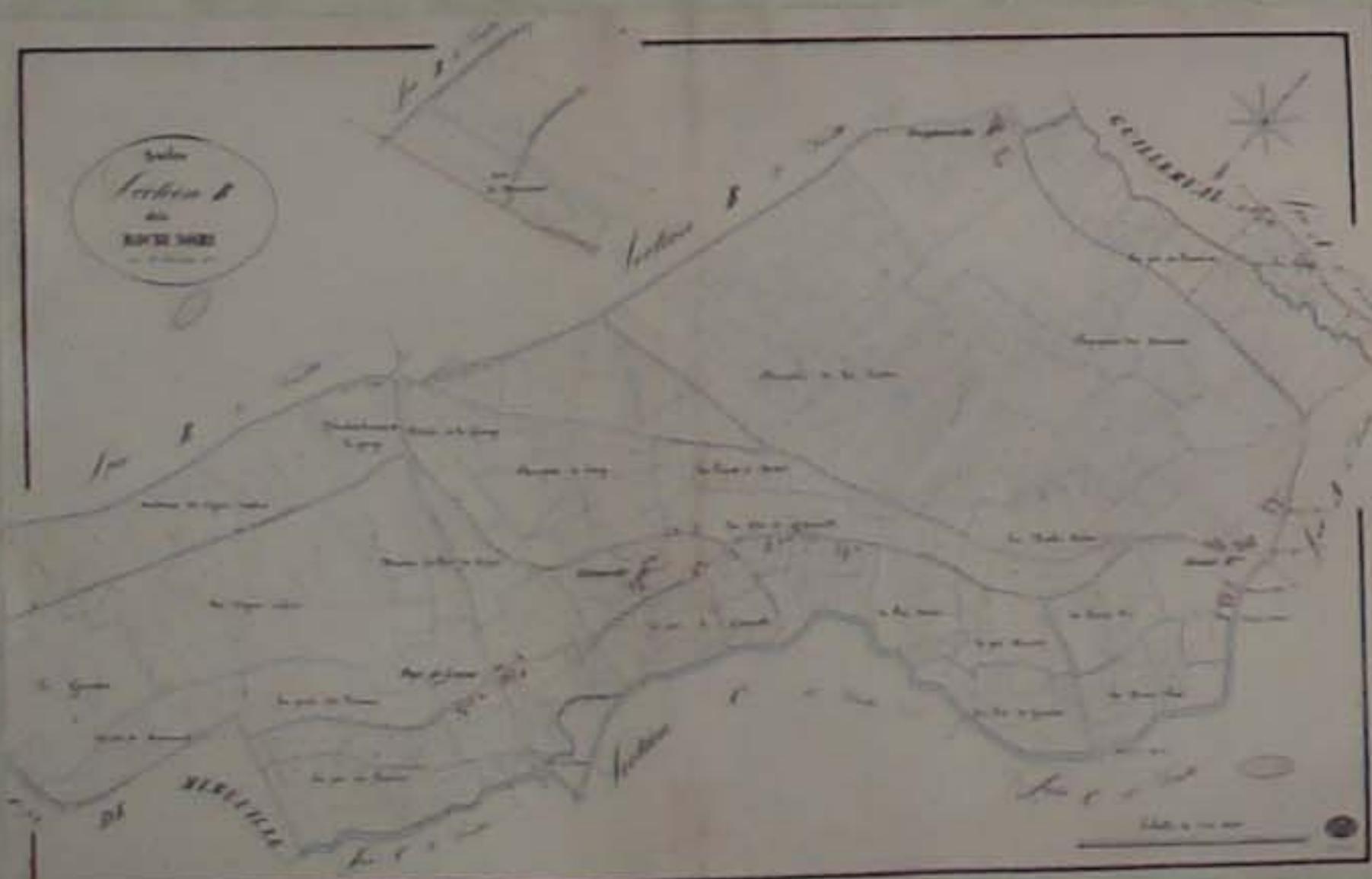
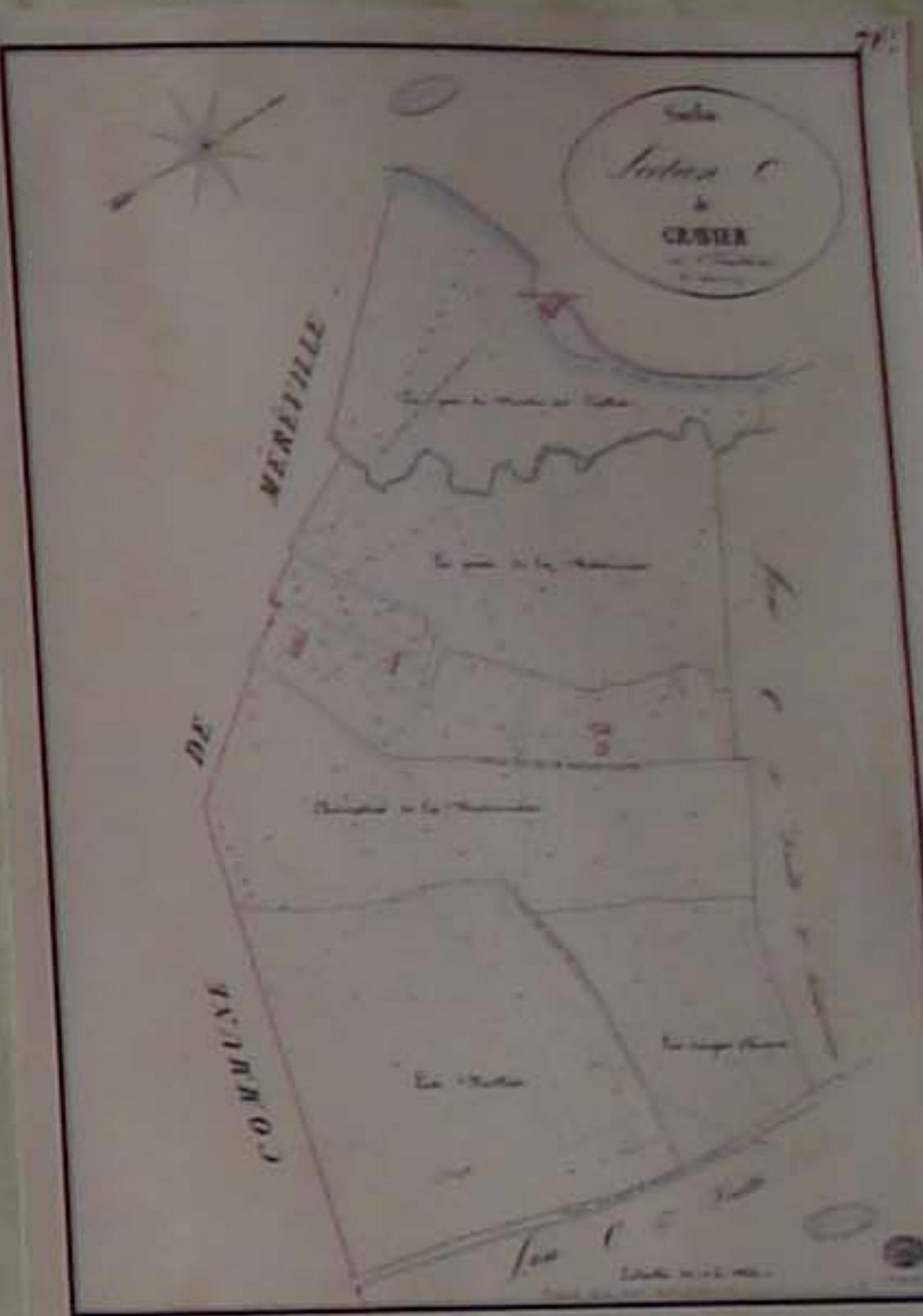
## CADASTRE NAPOLEONIEN 1830

Napoléon a joué un rôle fondamental dans l'histoire de la cartographie française. C'est lui qui a donné l'impulsion initiale et nécessaire à deux grandes entreprises d'envergure nationale, à savoir la confection d'un cadastre parcellaire et celle de la Carte d'Etat-Major, réalisée au 1/80000ème entre 1832 et 1880.

Si la première entreprise avait pour but de préciser la connaissance précise des propriétés foncières en vue d'une meilleure répartition de l'impôt, la seconde permettait une connaissance complète du territoire national dans ses 3 dimensions, avec toutes les routes et tous les chemins que peut utiliser une armée en mouvement. En effet, les guerres de la Révolution et de l'Empire ont donné aux cartes un rôle primordial, à tel point que les documents cartographiques étaient de véritables trésors de guerre qu'il fallait à tout prix protéger contre la convoitise des ennemis.

Par la loi du 15 septembre 1807, Napoléon I<sup>e</sup> fit commencer les opérations de cadastre général, qui ne furent terminées que vers 1840. Cet ancien cadastre est encore en service dans de nombreuses communes. D'autres communes ont un cadastre révisé d'après les dispositions de la loi du 16 avril 1830. Enfin, un 3<sup>e</sup> groupe de communes ont un cadastre entièrement renouvelé.

Dictionnaire encyclopédique d'histoire, de Michel Mourre. Ed. Larousse-Bordas, 1996



P

Plan d'une partie de la rivière de Juine  
depuis le moulin de Graviers jusqu'à celui de Saclas

24 mai 1802 (1802)

Moulin de Graviers



Citoyen Descler

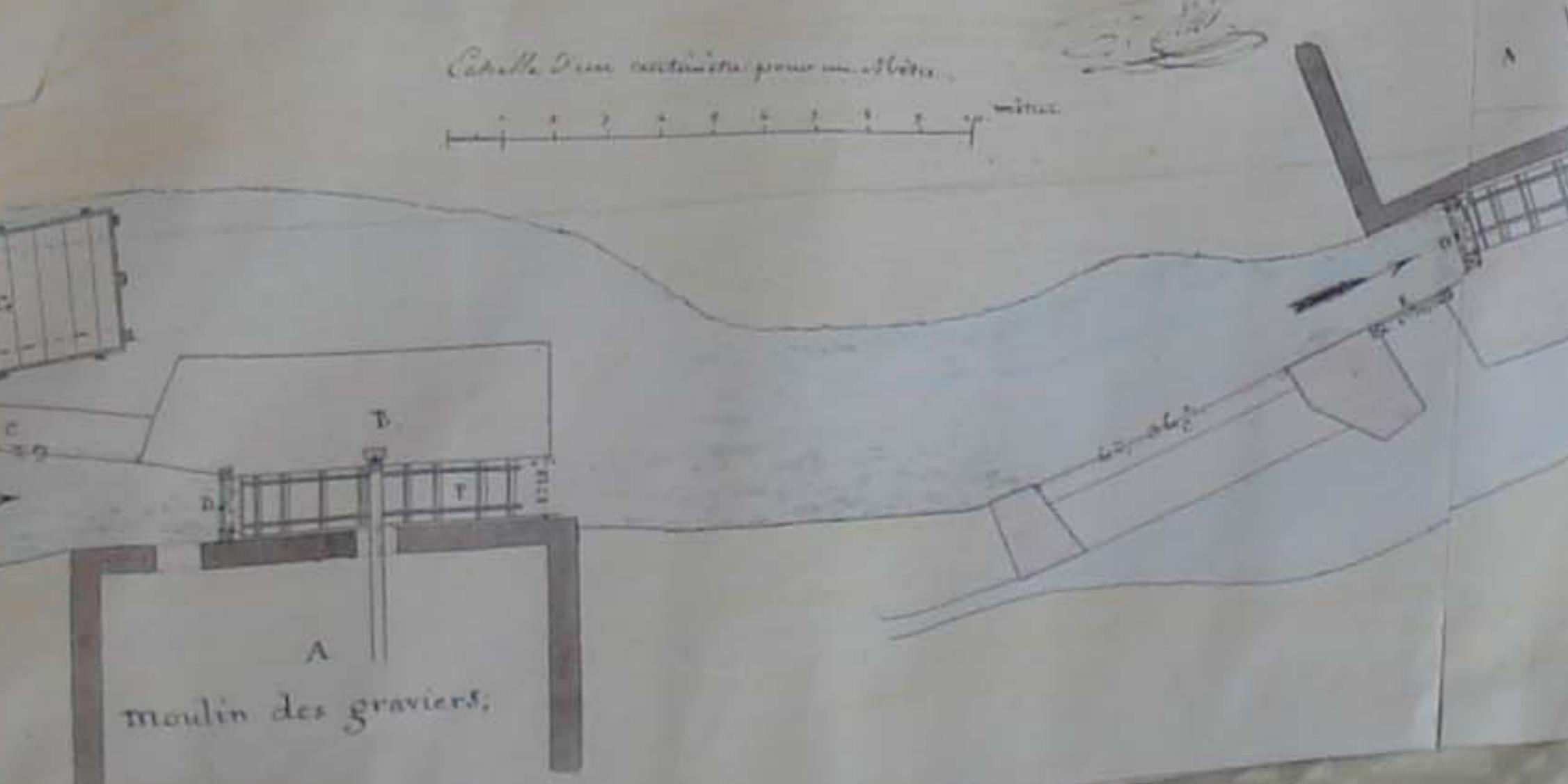
Moulin des graviers &

D'Aham.

Commune de Saclas

1802.

Plan du moulin des graviers et de celui dit d'Aham appartenant à  
M. Descler et se situant à 800 mètres d'altitude. Situé commun de  
Saclas, 5<sup>e</sup> arrondissement D'Étampes Préfecture Du Département De l'Essonne 91<sup>e</sup> arrond.  
Fait et dressé par monsieur Eugène à la rivière d'Angoulême  
Sontzay, le 24 juillet 1802 pour la commune de Saclas.



Réduit pour le Plan  
A. Moulin des Graviers  
B. Moulin d'Aham  
C. Barrage  
D. Passerelle enjambant la rivière  
E. Passerelle d'échappement  
F. Voie d'accès  
G. Élévateur

Échelle du Plan 1:100 pour 1802

Archives départementales de l'Essonne



Carte blanche sur la rivière Juine et ses Affluents. Édité par le  
Comité Intercommunal pour l'aménagement et l'entretien de la  
rivière La Juine et ses Affluents. 1992



Exemples photographiques (suite)

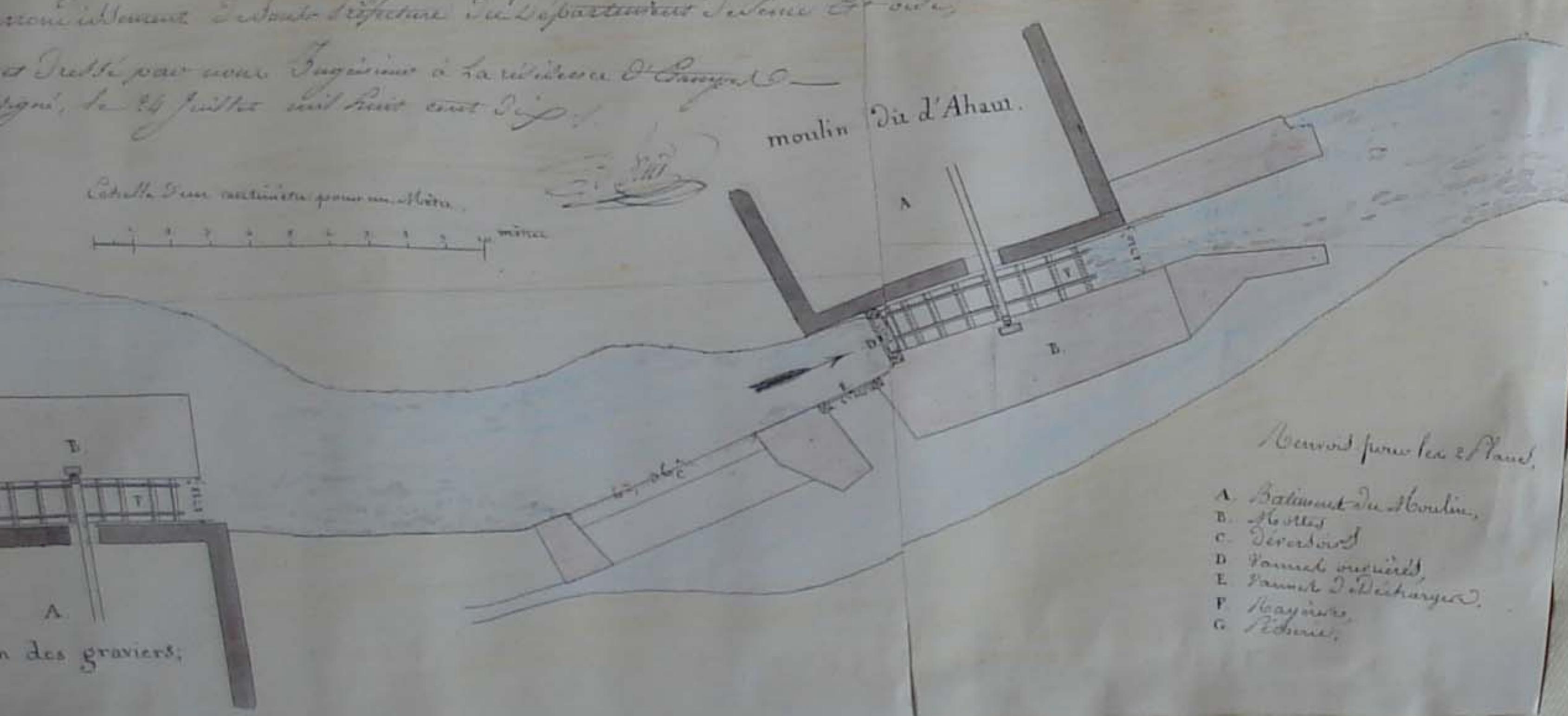
XL

# XIX<sup>e</sup> s. : MOULINS/LAUI

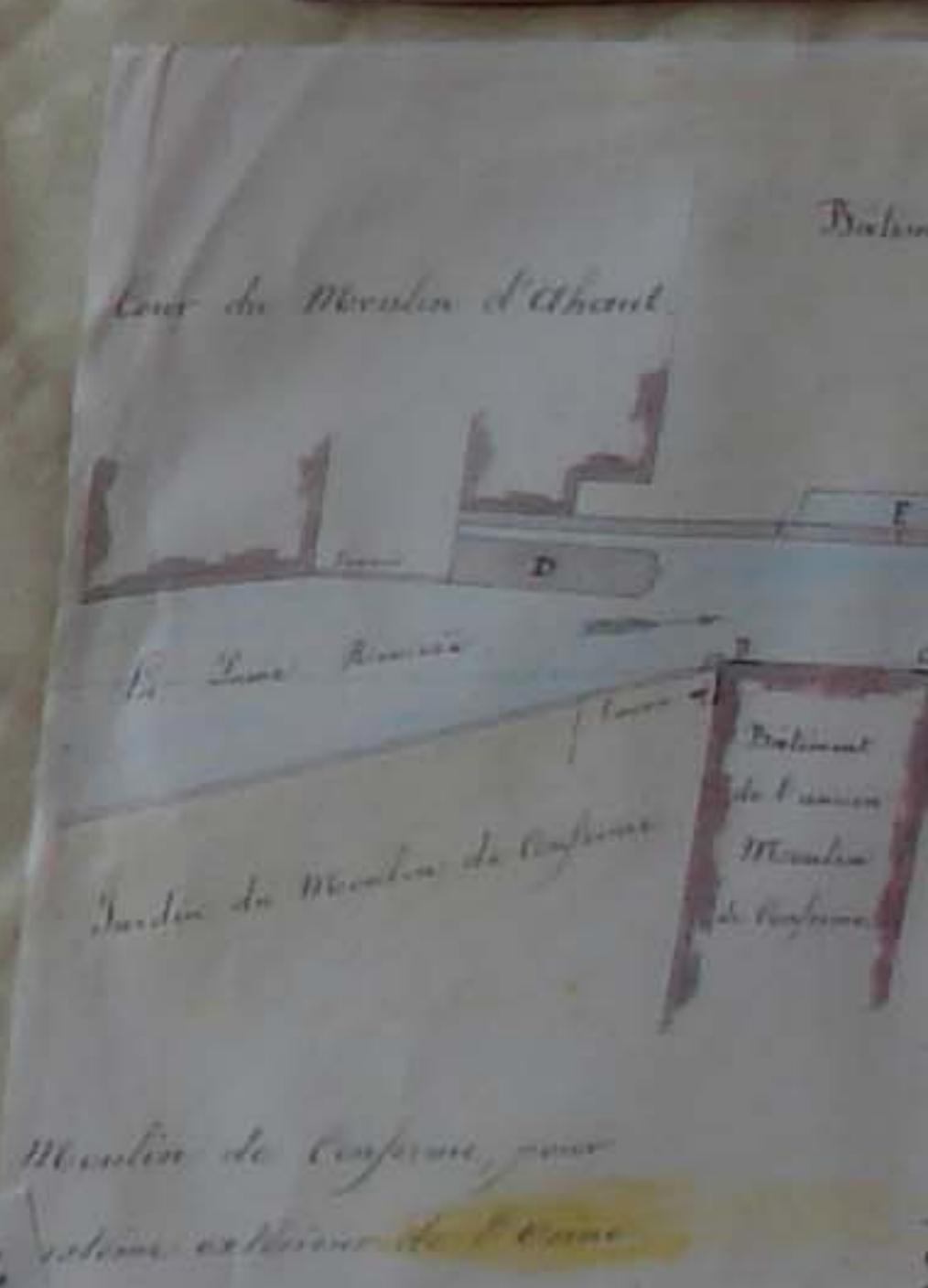
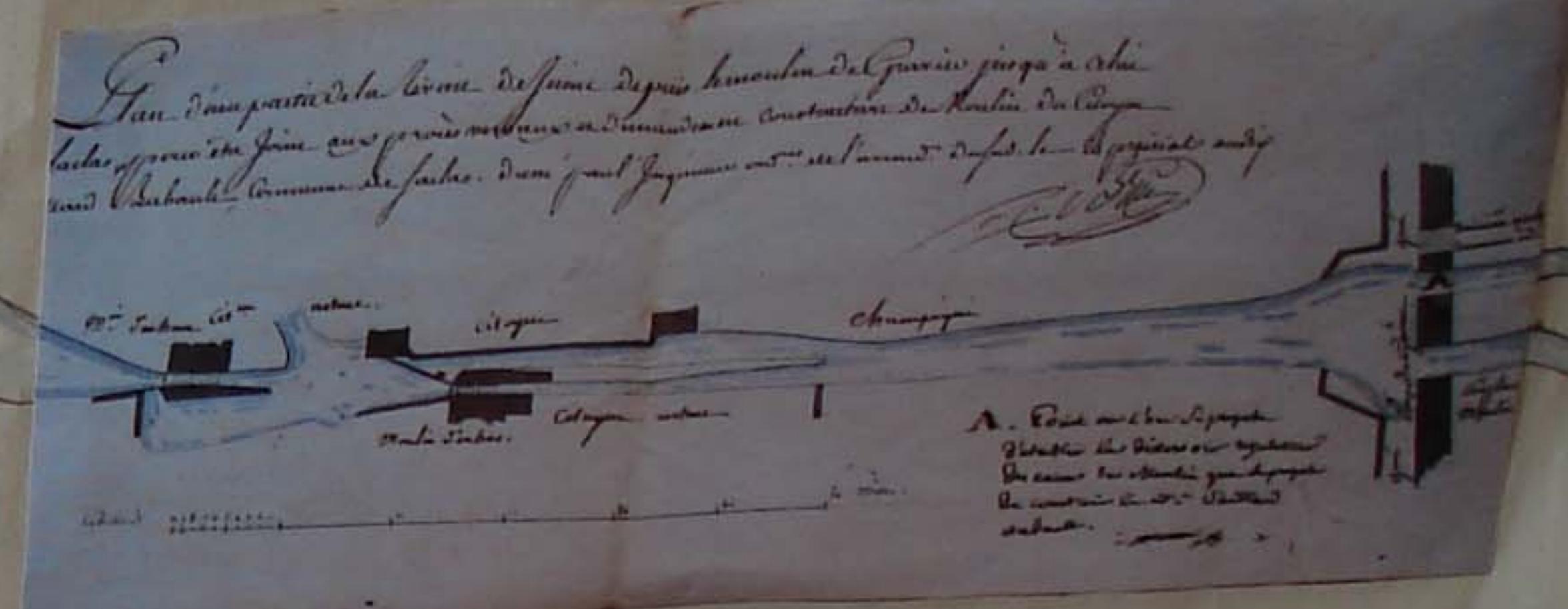
Material andes (1802)

Citoyen Descloc

... des graviers et de celui d'Ahaut appartenant à la commune d'Ahaut et le déboué à l'auj. 1<sup>er</sup> Octobre 1802. Mairie d'Ahaut, titré communiqué de l'administration du Département de Seine & Oise, et dressé par nous Jugezins à la mairie d'Angy le 25 juillet 1802.



Carte blanche sur la rivière Juine et ses Affluents. Édité par le Syndicat Intercommunal pour l'aménagement et l'entretien de la Rivière La Juine et ses Affluents, 1992.



Moulin de Chant pour l'exploitation de l'Eau

et au moins 1700

17. Moulin de Chant pour l'exploitation de l'Eau

vient précisément après détruit par un incendie violent.

Le moulin sera reconstruit par la famille, fermée

du sein jusqu'à l'abandon de l'ancien moulin.

La propriété a probablement été reporté au moulin

dans les dernières années.

Où les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

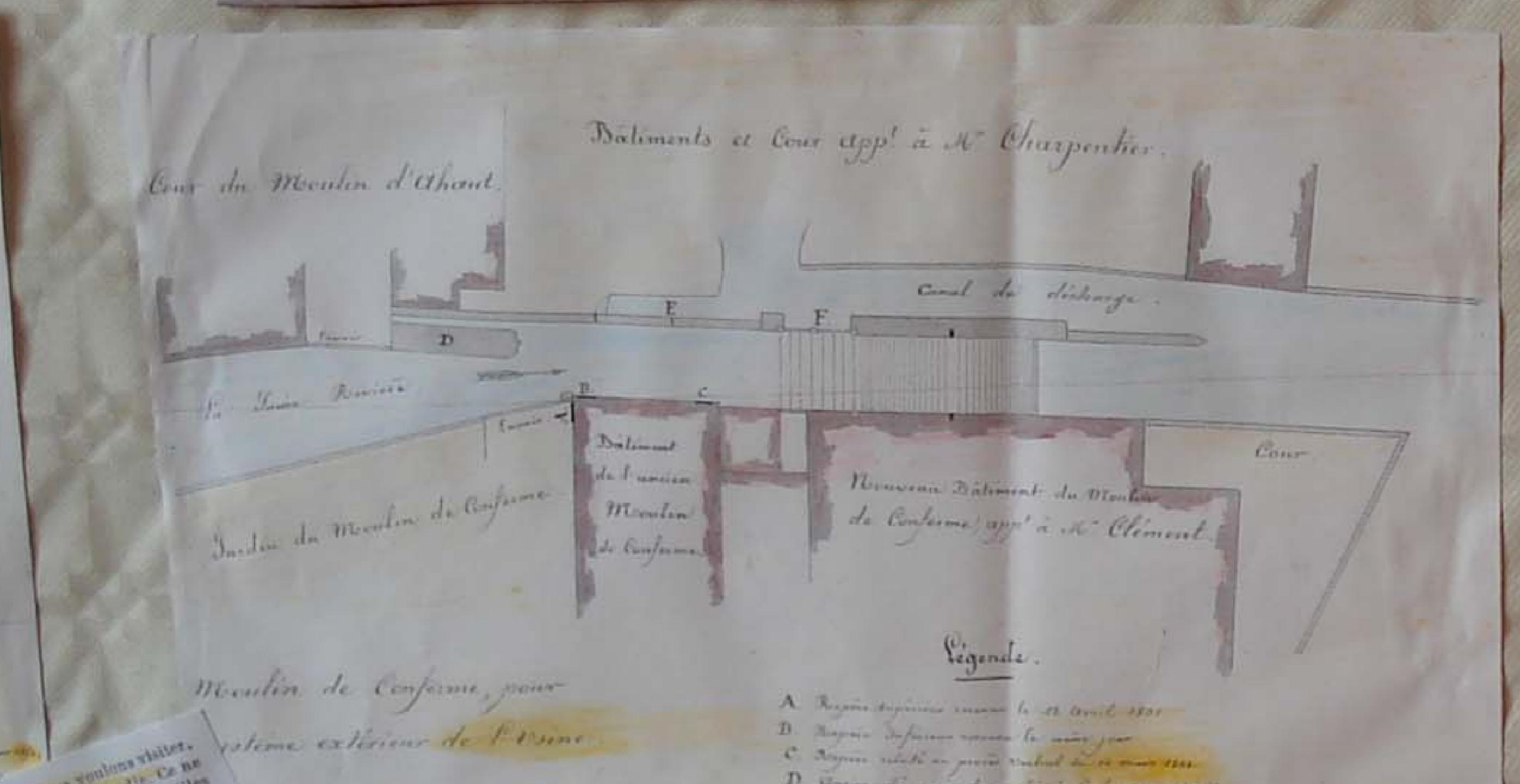
Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

Les dernières années ont été utilisées pour l'exploitation

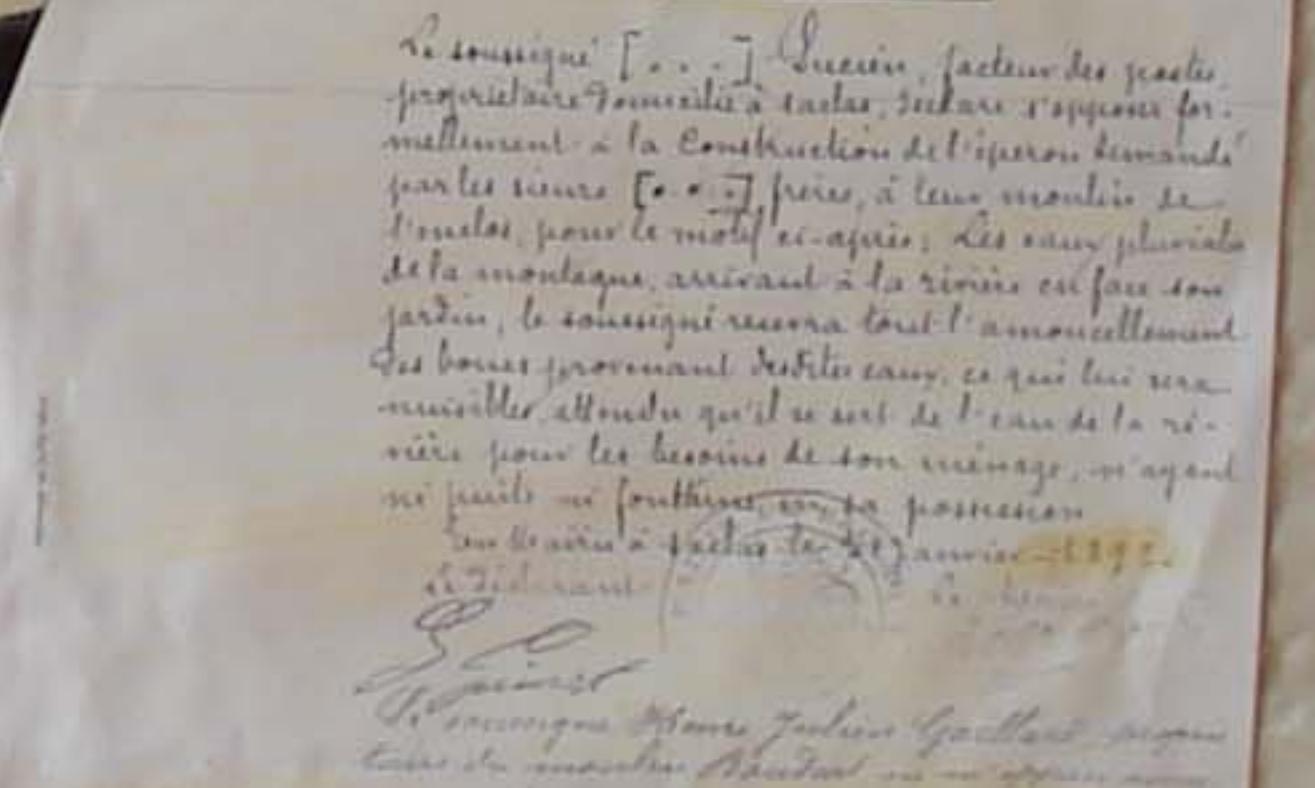
des dernières années à l'exploitation de l'Eau.

# MOULINS/LAVOIRS



Moulin de Boudard

établi vers 1893



# DU MOULIN A FARINE A L'USINE



MOULIN-USINE DAILLOUX  
XIX<sup>e</sup> siècle  
Route de Saint-Cyr et rue de Voisins

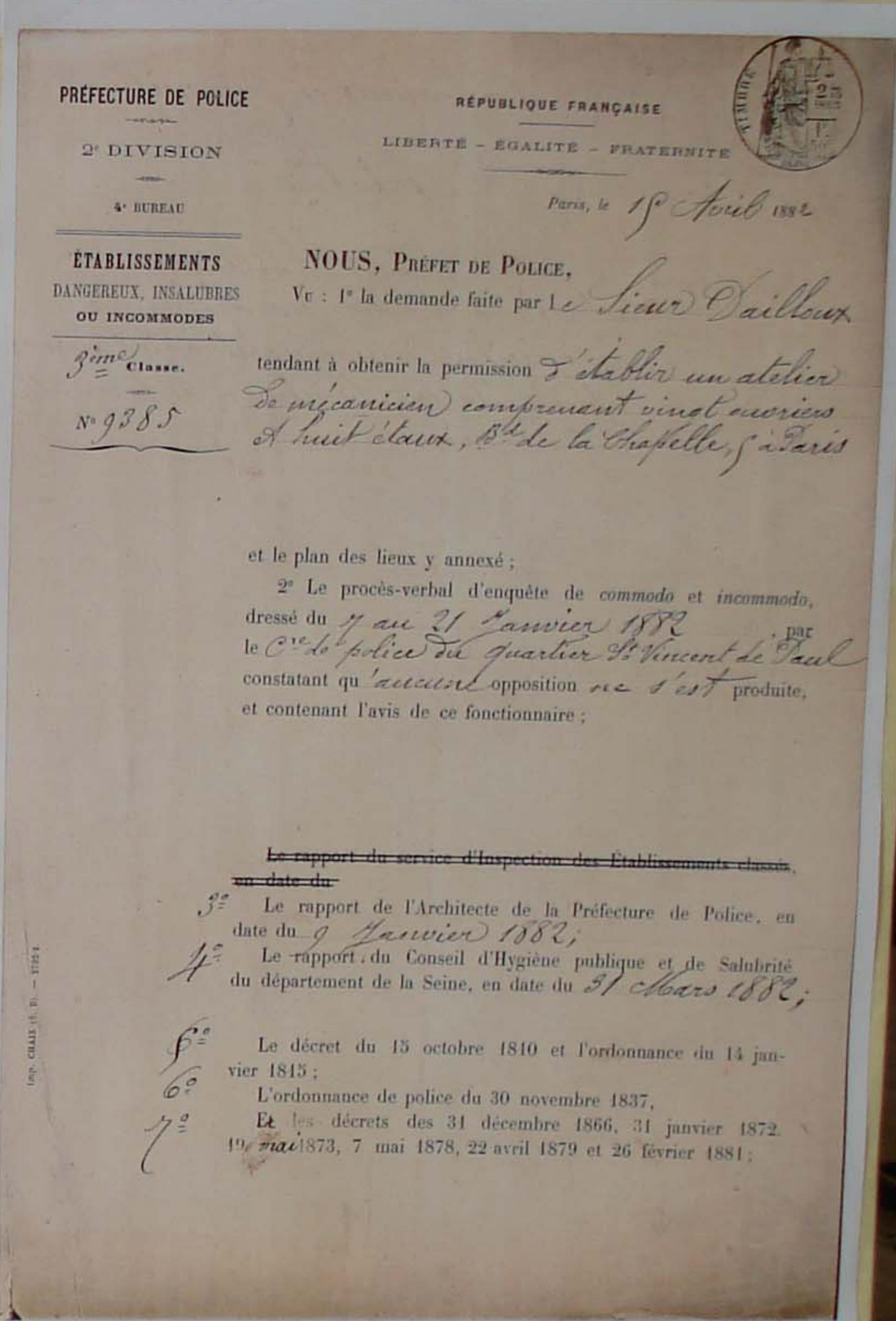
Situé sur la Juine, cet ancien moulin à blé ou à farine est déjà cité en 1656, Pierre Houdon en étant le meunier de 1662 à 1671. Les noms des meuniers Bouthevilain, Delanoue et Villette sont ensuite évoqués. En 1897, le moulin passe aux mains de la famille

Dailloux. Il est transformé en atelier de fabrication de machines à coudre les chaussons. Depuis, ne cessant de s'adapter aux besoins de l'économie, il fabrique des machines-outils, et notamment des presses. Il ne comporte plus de roue, mais une turbine de

12 CV alimente en électricité l'usine et les habitations.



Archives départementales de l'Essonne



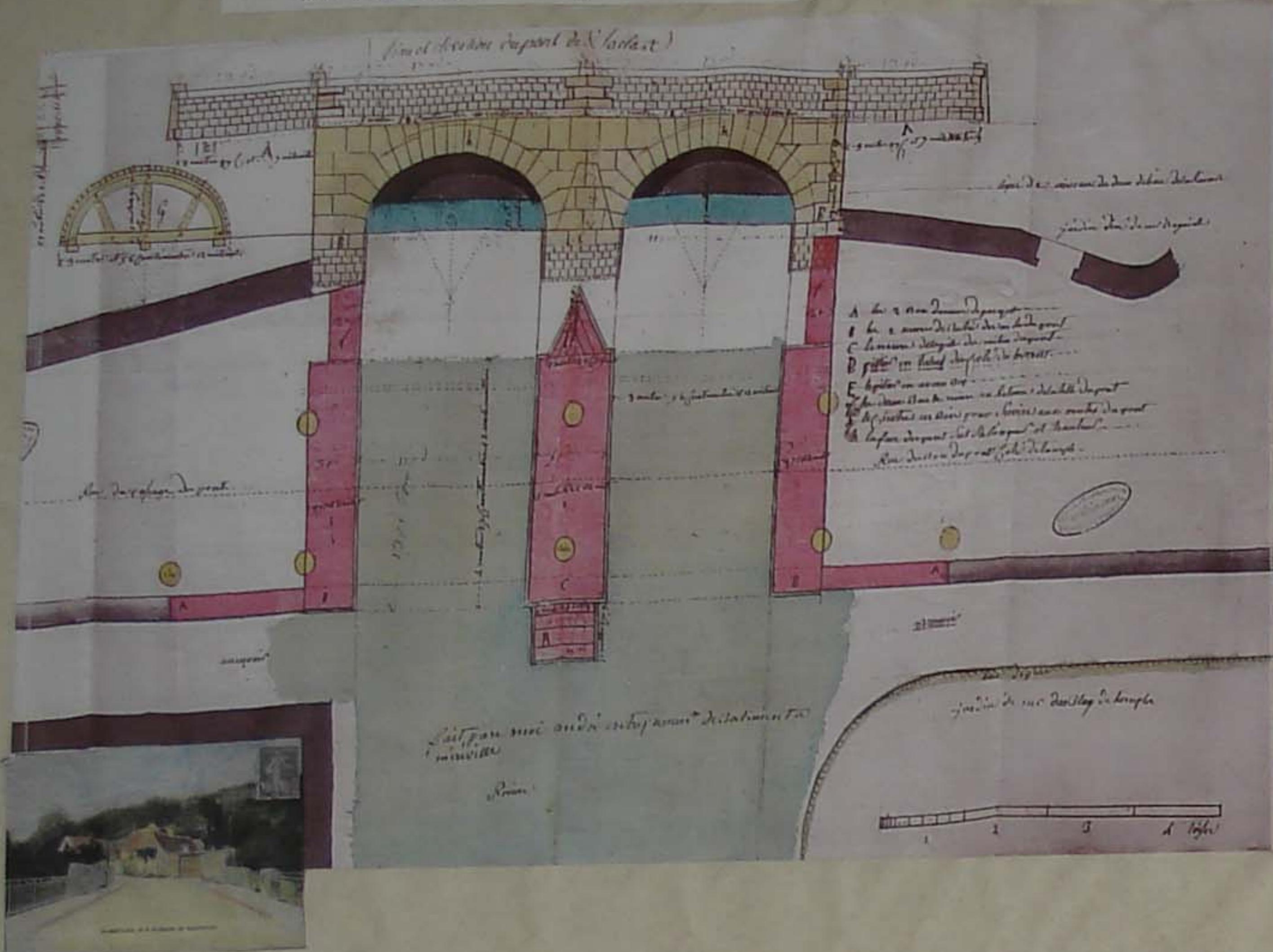
Moulin qu'as-tu fait de ton tic-tac monotone et régu-  
lier ? Pourquoi ces bruits de marteaux battant la cha-  
made, ces ronflements de tour, ces bruits de sirène ?  
Quels sont ces hommes noirs qui traversent ton enclos,  
portant sur leurs épaules de longues tiges bleutées ? Où  
sont les blancs frimas qui poudraient jadis ta tête ? Evolu-

tion ! Le vieux moulin s'est fait usine métallurgique. L'an-  
tique Juine y ouvre actuellement des machines-outils pour  
la cordonnerie, chez M. Dailloux, constructeur-mécanicien,  
et l'éternelle nature, sans cesse rajeunie, contemple tou-  
jours du même œil bienveillant ces transformations du  
labeur humain.

*Etampes pittoresque : Guide du promeneur, par Maxime Legrand. Tome 3  
Ed. Humbert-Droz, 1904.*

# XIX<sup>e</sup> s. : REVOLUTION INDUSTRIELLE

1811 : Plan et installation du pont de Saclas



Chemin vicinal  
Année 1825.



De la délibération prise par le Conseil municipal de Saclas et les plus forts contribuables appels conformément à la loi du 15 mai 1818 dans leur séance du 15 mai 1823.  
Il appert que les revenus de la Commune de Saclas étant absorbés par d'autres dépenses, le Conseil municipal et les plus forts contribuables ont été avisés et ont émis le vœu que la dite commune fut imposée en 1823 à la somme de 977 francs 50 cent. pour être employé à la réparation des Chemins de la roche noire et de la Forêt Courard, dans le Courant de mai, Juin, Juillet, Septembre et Octobre ; que le Conseil municipal a nommé pour faire exécuter ces travaux Messieurs Jacques Bouthenard et Marin Bouthenard ; a estimé les prestations en nature, comme taux de leur conversion en argent savoir : la jument de Oiseli à trois francs celle d'une charrette ou tenderou à 50 cent. et celle d'un homme à 11,50 cent.

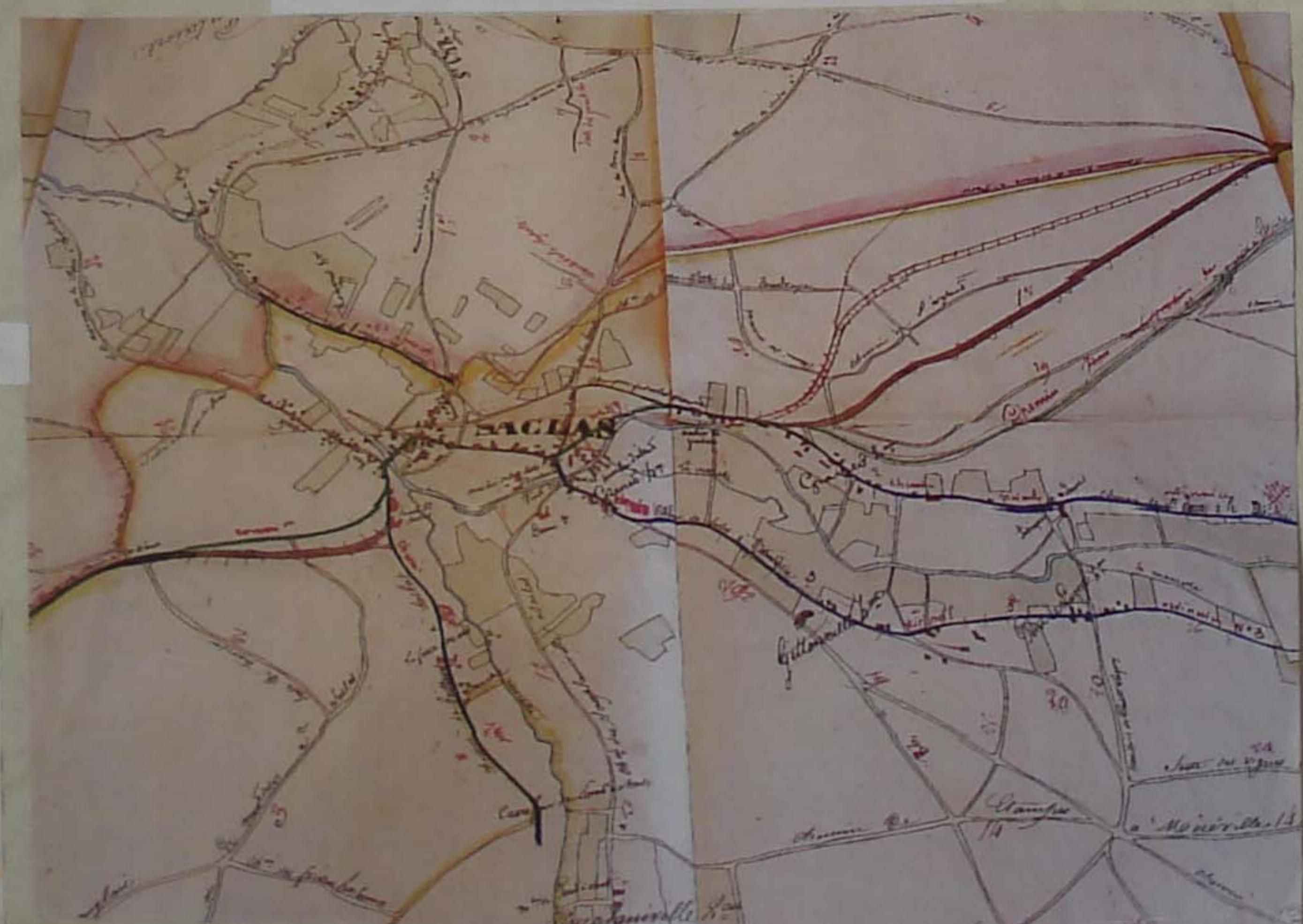
Les remises du percepteur ont été fixées à 5 cent. par franc.

1828 : Entretien des chemins vicinaux par la corvée

Je certifie qu'il y a 16 paroys au pays  
cinq paroys sont administrées par un  
frère monseigneur de l'ordre pour le service  
de l'église  
Jacques Bouthenard 1829  
M. Bouthenard

## TABLEAU GÉNÉRAL

Des Chemins vicinaux existant sur le Territoire de la commune  
de Saclas  
formé en exécution de l'arrêté de  
M. le Préfet du Département, en date du 15 Décembre 1846.



1840 : Ouverture de la D 49 actuelle

RAPPORT de l'Ingénieur des Mines sur la demande formée par le S<sup>r</sup> Gaillard, fabricant à Saclas  
aux fins d'obtenir l'autorisation d'établir une chaudière et une machine à vapeur dans ses ateliers.

L'Ingénieur des Mines soussigné,  
Vu l'ordonnance royale du 22 mai 1843 ;  
Vu la demande en autorisation du S<sup>r</sup> Gaillard datée du 16 Xbre  
1862, et les plans y annexés ;

Vu les diverses pièces de l'enquête à laquelle cette demande a été soumise, et le procès-verbal de visite radiqué, après accès des lieux, par M.  
garde-mines ;

Considérant que l'appareil est régulièrement timbré, et satisfait, pour ce qui concerne le local, aux prescriptions de l'ordonnance précitée.

La chaudière appartenant à la S<sup>r</sup> catégories, elle sera placée sous un local réservé d'atelier à usage d'ateliers et à plus de 0 mètres de distance de toute habitation.

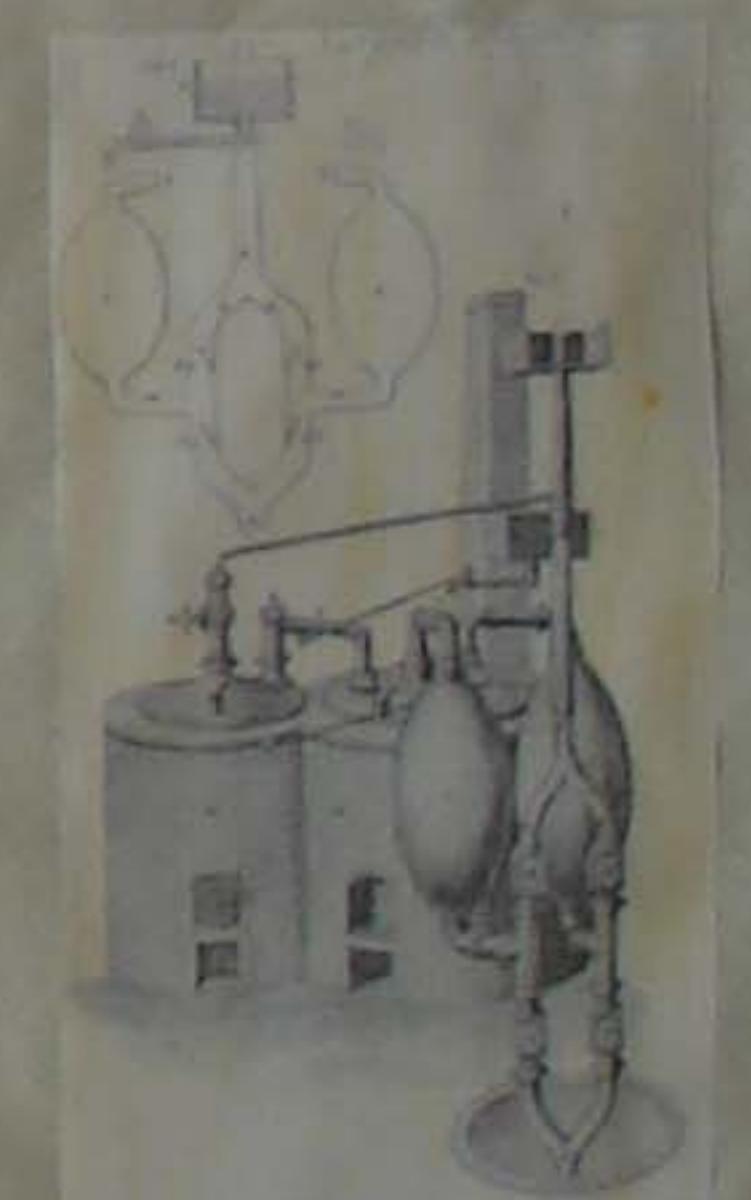
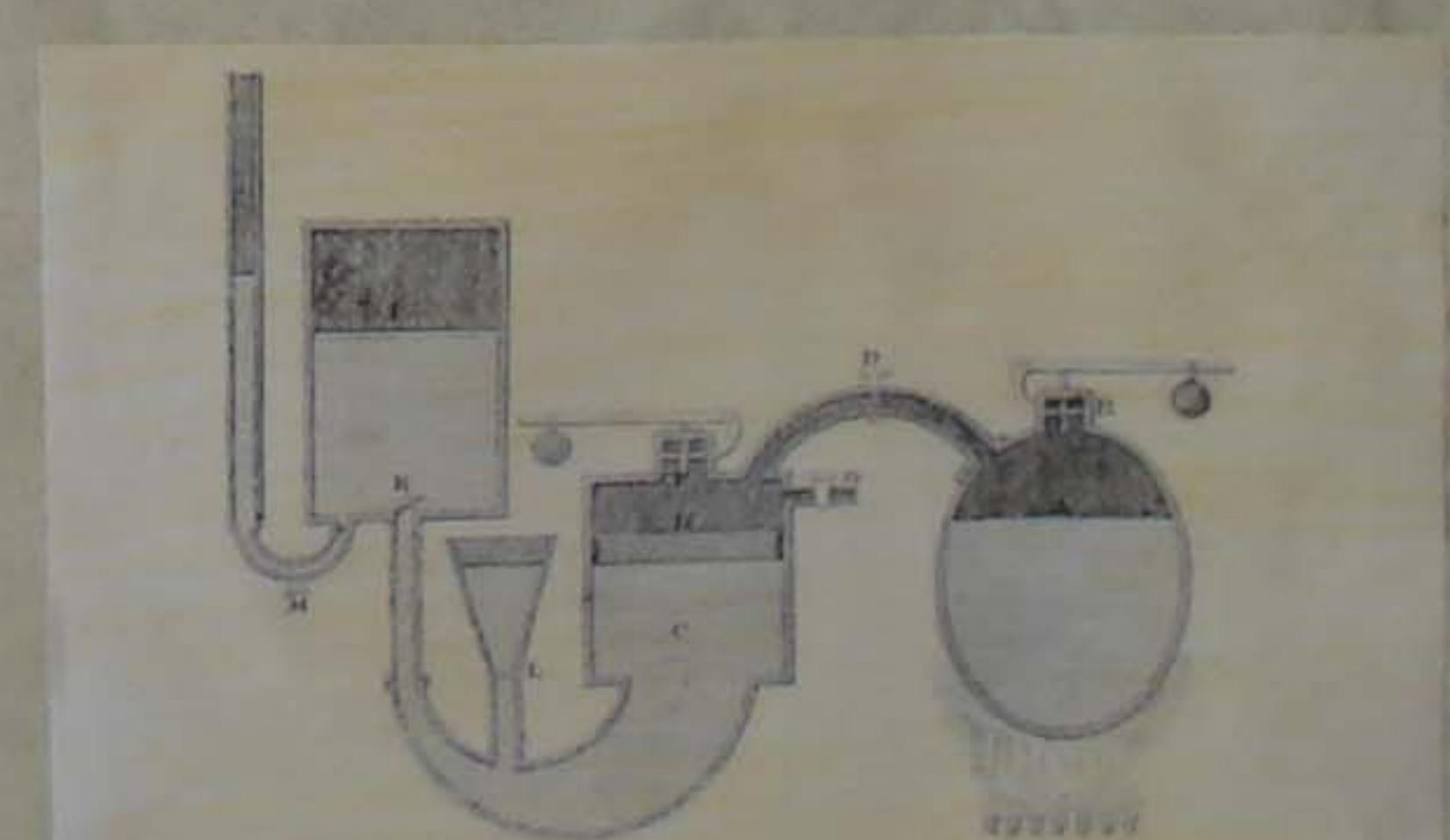
1899 : 734 habitants

4 000 broches et emploient 70 ouvriers  
3 moulins à farine : Graviers, Conferme et Enclos/Jubert  
Graviers : 8 paires de meules  
broie 40 000 quintaux de blé par an

Construction	M. Farrot à Paris
Nature du métal fer	
Fourneau	Glace à fer et à cimentation
Fonctionne depuis quelques jours	
Autour de	En austénite
Longueur	6.22
Diamètre	1.00
Epaisseur	
Élément de fond	6.22 (au moyen de)
Capacité	6.883

Capacité totale 6.883  
Surface de chauffe 3.2 - 2.2 m<sup>2</sup>

1863-1865 : la machine à vapeur équipe la filature  
Gaillard et le moulin à farine de Graviers



Les premières machines à vapeur



# XX<sup>e</sup> s. : L'ESSOR

Industrie: Il y a à St. Cyr une usine appartenant à M. Dailloux fabriquant de machines et outils pour chaussures. Cette usine est installée dans l'ancien moulin de St. Cyr dont la roue donne la force motrice nécessaire à de nombreuses machines outils. Elle a pris depuis ces dernières années une très grande extension. Au début 5 ouvriers composait tout le personnel et maintenant

elle occupe près de 40 ajusteurs, tourneurs, fraiseurs, perceurs, alésieurs, etc. Il y a aussi à St. Cyr un pressoir à cidre (presse hydraulique) appartenant à M. Ronconet.

M. Ronconet dirige en même temps une importante entreprise de battage occupant environ 80 ouvriers.<sup>(1)</sup>

Deux carrières situées sur les pentes des Mearoaues fournissent un grès de très bonne qualité. Les pavés et bordures de trottoir qui en proviennent sont expédiés sur Paris.

Commerce: Le commerce assez important se fait surtout avec Étampes, Mézièville et Saclas. Chaque samedi, les cultivateurs vont vendre au marché d'Étampes leur grain et les fruits qu'ils récoltent en grande quantité dans des vergers très bien entretenus. Il n'y a plus à St. Cyr ni marché ni foires.

(1) Le moulin de Chanteloup produit 24 petits sacs de farine par jour.

Monographie de Saint-Cyr-la-Rivière, rédigée par l'instituteur l'été 1899 pour l'Exposition universelle de 1900.



VOITURE 1912

Le Républicain - Page 51  
h.vanderbrent@le-republicain.fr

## Une entreprise dirigée de père en fils

Depuis la production des premières machines à fabriquer des chaussures en 1877, les établissements Dailloux de Saint-Cyr-la-Rivière sont dirigés de père en fils.

Edmond Dailloux, issu d'une famille de commerçants de l'Allier, s'installe en 1877 boulevard de la Chapelle, le nouveau quartier ouvrier de Paris, pour y tenter l'aventure industrielle. Sa spécialité, c'est le saint-Crépin, le cuir et l'outillage nécessaires pour fabriquer des chaussures. De nouvelles machines à couper, à coudre ou à monter fabriquées dans les établissements Dailloux transforment petit à petit les échoppes des artisans cordonniers en ateliers. En 1885, Joseph Dailloux prend la succession de son père et perfectionne les machines-outils en déposant une dizaine de brevets d'invention pour faire face à la concurrence. Il automatisé toutes les étapes de la fabrication d'une paire de chaussures et en fait la démonstration lors de l'exposition universelle de 1900. Au pied de la Tour Eiffel, le public assiste pour la première fois à la production de souliers entièrement fabriqués à la machine. Grâce à cette notoriété, les commandes affluent et l'atelier du boulevard de la Chapelle devient vite trop petit. Joseph Dailloux décide alors de s'installer à Saint-Cyr-la-Rivière, près d'Étampes, un village que son père a connu en venant chasser dans la région. L'ancien grand moulin à grains est transformé en usine entourée d'un vaste domaine, qui comprend la maison d'habitation, des hortillonnages sur la Juine et même une ferme avec des animaux. Des ouvriers de la Chapelle

### Des inventions permanentes

Inventeurs de dizaines de machines-outils pour fabriquer des chaussures, les établissements Dailloux ont également tenté d'innover dans d'autres domaines. En 1912, René Dailloux, le frère de Paul, produit six automobiles, un essai sans suite. Avant-guerre, les ateliers de Saint-Cyr-la-Rivière mettent au point un petit char d'assaut téléguégué, sans pilote, mais le prototype est volontairement détruit pour ne pas qu'il tombe entre les mains de l'ennemi. Enfin, en 1960, une voiture entièrement en plastique ressemblant à une DS est créée par le bureau d'études mais cette tentative unique reste aussi sans lendemain.



Le moulin du village de Saint-Cyr-la-Rivière transformé en usine en 1900.

forment la main-d'œuvre locale dans les ateliers, qui tournent bientôt à plein régime. Pour faciliter le transport des machines vers la nouvelle gare de Saint-Cyr-Saclos, la mairie autorise la modification du tracé de la route qui longe l'usine. A la mort de Joseph, sa veuve fait agrandir les ateliers, et quelques années après leur installation à Saint-Cyr-la-Rivière, les établissements Dailloux deviennent la première usine de machines à fabriquer les chaussures en France, employant jusqu'à cinquante ouvriers.



Paul Dailloux au volant devant ses parents, dans la cour de l'usine en 1906. Comme l'indique le chien au premier plan, la famille pratiquait la chasse.

### Dailloux Paul

La maison E. Dailloux, fabrique de machines pour chaussures, fut fondée à Paris en 1877.

Paul Dailloux, dont nous donnons ci-contre la silhouette, est le petit-fils de E. Dailloux.

Né en 1888, le 10 juillet, le « petit Paul » s'intéressa dès sa plus tendre enfance à la mécanique, aux machines: marteaux, limes, burins furent ses jouets favoris.

Il ne devait pas manquer sa vocation. Après de solides études, nous le retrouvons plus tard, toujours intéressé aux choses de la mécanique et plus particulièrement à la machinerie pour chaussures, branche dans laquelle il ne tarde pas à prendre un certaine autorité.

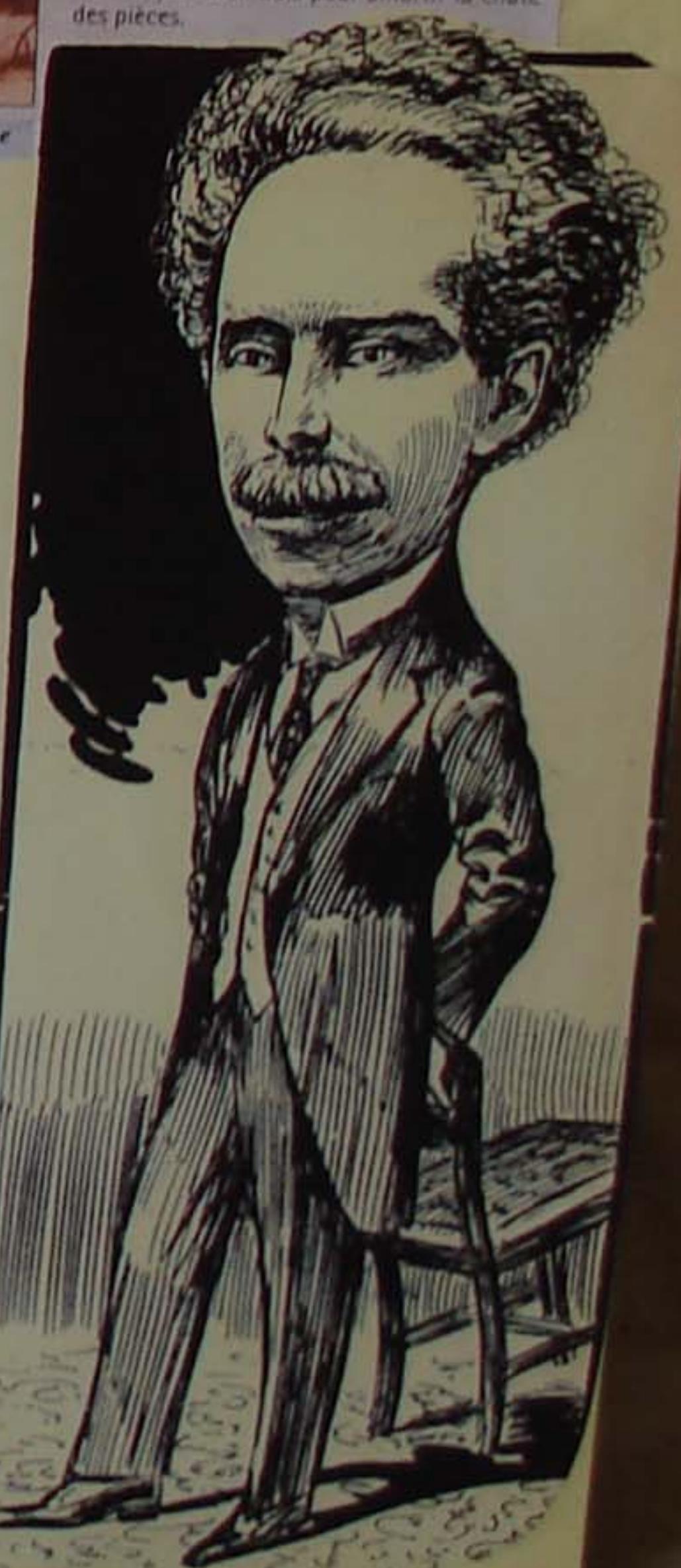
Devenu directeur de la firme Dailloux en 1911, il n'a cessé depuis de poursuivre ses recherches pour doter l'industrie de la chaussure de machines perfectionnées et en 1918 il devient entièrement propriétaire de la maison qu'il dirige.

Son activité, sa proverbiale obligeance, son grand désir de placer toujours plus haut l'industrie française lui ont valu d'être nommé Vice-président du Syndicat des machines à coudre et président du Syndicat des fabricants d'emporte-pièces.

Jeune, entreprenant, d'un esprit clair, Paul Dailloux est bien le descendant du « père Dailloux » que toute l'industrie de la chaussure de France a connu.



C'est ce type de machine qui transformait le cuir en chaussures.



NOM DE L'EXPLOITANT ET ADRESSE PRÉCISE	NATURE DES INDUSTRIES CLASSEES	RIVIÈRE			
		NUMÉRO DE LA RÉGISTRATION	CLASSE	DATE DE L'ARRÊTÉ D'EXTRACTION ou de révoque	DATE DE L'ARRÊTÉ REVENANT FONCTIONNEMENT
M AVAIL André Hameau d'Avail	- une brière de Japon	1-1-L	2	12 Juil 1969	
M ACCARIS	- élévateur à voile	5883	2		
	- brière de Voilette	1-2-a	2	9/7/1976	Revenant de l'arrêté du 23 Juil 1976
M JACQUES MONTAGNE Fab de la Gare de SAACL	- ferrurerie de boutiques	1-2-b			
	- bûche	488-1		10-1-77	
SA UNION INDUSTRIELLE Blanzy OUV - SERV		488-2		8-9-77	
SA Blanzy métallurgie et métalurgie					
Telecom	Ateliers et charge et usine métallurgie	3-1	D	10 Janv 1977	
maison Wolf Pajalon					



M. EDMOND DAILLOUX  
1877-1885



M. JOSEPH DAILLOUX  
1885-1911



M. PAUL DAILLOUX  
1929

EN 1877, à Paris, où s'est depuis lors poursuivie la brillante destinée des **ETABLISSEMENTS DAILLOUX**, leur fondateur, Edmond DAILLOUX, créait et lançait les premières machines à talons, ancêtres des machines actuelles qui, toutes, s'en inspirent.

A cette époque — dont dix lustres passés maintenant nous séparent — la fabrication de la chaussure ignorait tout du machinisme ingénieur et puissant dont elle est maintenant presque exclusivement tributaire et dont Edmond DAILLOUX venait de pressentir quel serait le vertigineux développement. Coupe, piquure, montage, finissage étaient l'œuvre d'artisans probes et entraînés, mais dont le débit, forcément limité, faisait ressortir les produits à un prix qui se montrait proportionnellement fort élevé. Alors DAILLOUX surgit, *deus... ex machina*, et l'aube de temps nouveaux venait ainsi de poindre. Dès ce moment, perforer et fleurir les bouts, couper les cuirs, assouplir les premières, coudre les trépointes, piquer les semelles, fraiser les lisses, serrer et poser les talons, verrer et polir allaient devenir simples jeux d'enfants par rapport au labeur qu'ils réclamaient encore.

Après avoir conçu, il importait de réaliser. Sans souci des difficultés sans nombre qu'il abordait d'un front vaillant, sans un regard pour les râilleurs, sans un sourire pour les sceptiques, sans un mépris pour les envieux, Edmond DAILLOUX, magistralement, réalisa ce qu'il avait conçu ; puis, en 1885, il se retirait dans la sérénité du devoir accompli.



Moulin de Saint-Cyr

Juine bavarde, à l'orée des plaines fertiles dont la Beauce se forme, un vieux moulin, depuis longtemps — oh ! très longtemps déjà — abandonnait sa roue aux caresses du flot.

En industriel avisé, Joseph DAILLOUX s'en rendit acquéreur. Sans manquer au respect des choses du passé, ce novateur hardi n'hésita pas à imposer à son nouveau domaine une fonction tout autre que celle qui lui avait été jusqu'alors dévolue, et c'est ainsi qu'en la vallée riante où la Juine bavarde, le vieux moulin de Saint-Cyr-la-Rivière devint la première usine de machines pour chaussures que la France eût encore possédée.

Mécanicien consumé, Joseph DAILLOUX dut tout d'abord créer dans cette région nouvelle une main-d'œuvre jusqu'alors inexistante dans le domaine de la métallurgie : sous son enseignement éclairé, les ouvriers se formèrent, les contremaîtres se révélèrent ; les ateliers, de proche en proche, se développèrent ; à leur ombre naquit la première des maisons ouvrières qui devaient se multiplier par la suite. Alors vinrent au



Le coin des Ajusteurs

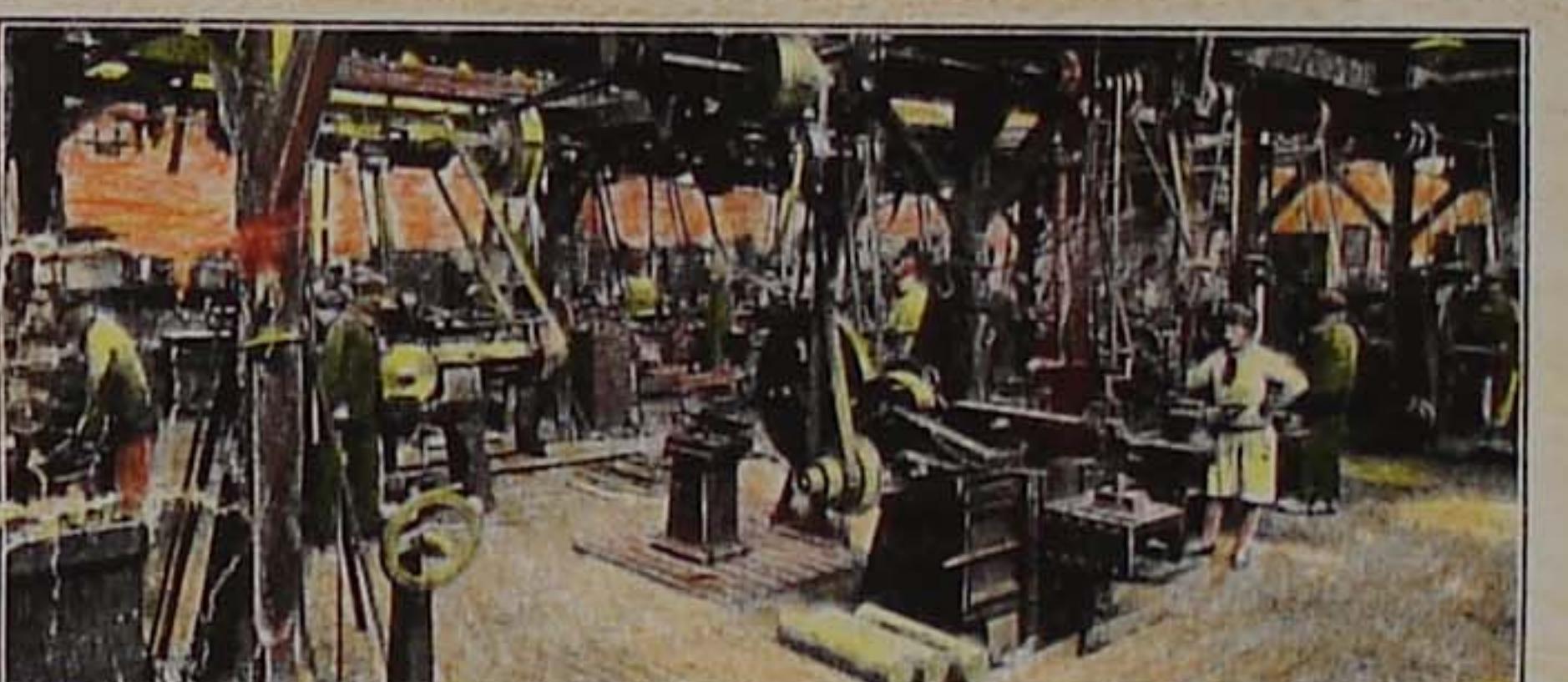
fils cadet, poursuivit l'œuvre pleine d'avenir et de plus en plus prospère.

Lorsqu'en 1918, Monsieur Paul DAILLOUX se trouva à son tour appelé à présider aux destinées de la maison où l'avait précédé une si brillante lignée, la clientèle s'aperçut en peu de temps qu'une réelle valeur personnelle s'ajoutait aux qualités brillantes léguées par ses prédecesseurs. S'étant fixé comme premier but d'augmenter la production de l'usine de Saint-Cyr, il atteignit aussitôt cet objectif par des transformations où se révéla son esprit judicieux et avisé : en outre d'une extension nouvelle des ateliers, de la création, à leur côté, d'une Coopérative ouvrière, il réalisa l'adaptation des roulements à billes à tous les moyeux, à toutes les transmissions de son important outillage, et de là à tout ce qui, dans les machines à chaussures, est animé d'un mouvement de rotation rapide. Si d'autres, après Paul DAILLOUX, ont appliqué cette idée apparemment si simple, ils n'ont pu, plus ou moins directement, que la recueillir de lui, et nul autre que lui n'a le droit de se prévaloir de l'avoir le tout premier conçue.

Le technicien s'étant affirmé par ces détails, l'administrateur se montra son égal. Il ne suffisait pas à Paul DAILLOUX de produire mieux, il ne lui suffisait pas de produire plus, il lui fallait encore produire du nouveau.



Maisons Ouvrières



Atelier d'Usinage

jour toutes les séries de machines : à monter et à coudre, machines de finissage et de talonnage les plus perfectionnées, et, à l'Exposition de 1900, les Etablissements DAILLOUX faisaient, pour la première fois, assister le public à la production, sous ses yeux, de chaussures entièrement fabriquées à la machine. Vingt-six années furent ainsi valeureusement employées, sans que les marquât aucune défaillance, soulignées seulement du succès qui reste présent encore à la mémoire de tous les fabricants de chaussures. Lorsqu'en 1911, la mort contraint son pilote à en abandonner la barre, la nef que Joseph DAILLOUX avait héritée de son père voguait majestueusement vers des horizons toujours plus limpides et plus éclairés, tandis qu'en la vallée riante où la Juine bavarde, le vieux moulin tournait, tournait plus fort !

Des mains féminines recueillirent cette barre, mais des mains énergiques, elles aussi, et dont l'énergie ne le cédaient en rien à celle dont avaient fait preuve le beau-père, puis le mari de Madame Veuve Joseph DAILLOUX. Celle-ci, aidée de son

de la pantoufle, moins favorisée que l'assure, était tributaire, dernièrement encore, à main ; Paul DAILLOUX, secondé par collaborateurs plus que trentenaires, s'attela dota cette industrie de l'outillage qui lui

pourvoyant des machines du modernisme qui joignent à une robustesse de construction leur assurer la plus longue durée, la capacité de rendement qui puisse être celle de cette entreprise fut tel qu'une extension envisagée afin de poursuivre de front de toutes les machines classiques et celles nouvelles dont les commandes, de plus en proviennent des parties du monde les dépassent toutes les prévisions.

faire pénétrer ces productions nouvelles dans les centres où elles avaient à trouver leur présentant à pied d'œuvre à ceux qui ne



Un coin du Montage

avoir recours. Et c'est ainsi que sont et très rapidement créés les dépôts [...] à Porto, Beyrouth sont à ce jour les seuls par les dépôts qui y ont été établis progressivement se complète. En chacun comme en tout premier lieu dans la maison de la Chapelle, c'est de tout l'outillage même, chevilles, semences, papier de invent instantanément réapprovisionner Etablissements DAILLOUX, après



Vue d'une Fabrique de Pantoufles

avoir acquis d'eux les machines fondamentales nécessaires à leur fabrication.

Paul DAILLOUX a consacré la majeure partie de ses efforts, non seulement à organiser la fabrication au point de satisfaire les plus exigeants, mais en outre, à la perfectionner de telle sorte que la conduite et l'entretien des machines soient des plus faciles, quelle que soit l'habileté professionnelle de leur conducteur.

Une organisation sévère du contrôle de la fabrication à tous ses stades est un sûr garant de l'interchangeabilité rigoureuse de toutes les pièces détachées. Une réception particulièrement méticuleuse avant livraison constitue pour la clientèle un maximum de garantie de bon fonctionnement.

En outre, un service de monteurs particulièrement qualifiés et spécialisés depuis de longues années dans le fonctionnement de toutes les machines à grand rendement assure la mise en route des installations dans un minimum de temps, sans aléas ni déconvenues ; si bien qu'à l'heure actuelle, des usines entièrement installées par les soins de la Maison se rencontrent dans le monde entier sans que le fonctionnement de leur matériel ait donné lieu à moindre critique.

A Paris même, le plus grand soin est apporté à la constitution et au réapprovisionnement des stocks dont la situation est examinée tous les jours. Un service de liaison automobile fonctionne, avec la plus grande régularité, entre les magasins et l'usine de Saint-Cyr.

Quand, à une époque que sa robuste maturité laisse encore très éloignée de lui, Paul DAILLOUX abandonnera la direction de la puissante entreprise industrielle que nous ne pouvions qu'insuffisamment réussir à décrire, huit mains sans doute se tendront pour la recevoir des siennes : ses fils Robert et Pierre, les maris dont il aura fait choix pour ses filles Madeleine et Annie, n'auront qu'à recueillir de lui son exemple et son enseignement.

Et c'est ainsi qu'en la vallée riante où la Juine bavarde, le vieux moulin, une fois de plus rajeuni par la jeunesse de cette quatrième génération, dans très longtemps encore, vaillamment tournera.



Vue des Bureaux et Ateliers de Paris

## PRINCIPALES SPÉCIALITÉS DE LA MAISON DAILLOUX

MACHINES A DÉCOUPER. — MACHINES A MONTER. — MACHINES A COUDRE. — INSTALLATIONS COMPLÈTES D'USINES POUR CHAUSSURES, PANTOUFLES, TALONS, ETC... — MACHINES A PERFORER, RAINER, ÉGALISER, ARASER, AGRAFER, ETC... — MACHINES POUR LA FABRICATION DES TALONS EN CUIR OU EN BOIS. — TOUTES LES MACHINES DE FINISSAGE MONTÉES A BILLES. — BANCS COMBINÉS. — EMPORTE-PIÈCES EN TOUS GENRES. — LAMES. — FRAISES. — GOUGES. — BILLOTS, ETC... — PAPIER "RUBY" ET TOILES "EMERY". — CHEVILLES, POINTES ET SEMENCES. — FILS A COUDRE.



Vue Générale de l'Usine de Saint-Cyr

### Agents et Dépôts à :

CHOLET, FOUGÈRES, NANCY, BORDEAUX, LYON, LILLE, ROUEN, TOULOUSE

LIMOGES, MARSEILLE, ALGER, TUNIS, BRUXELLES

VITORIA, NAPLES, PORTO, BEYROUTH









## L'essor industriel

Visite guidée dans une PME saclasiennne

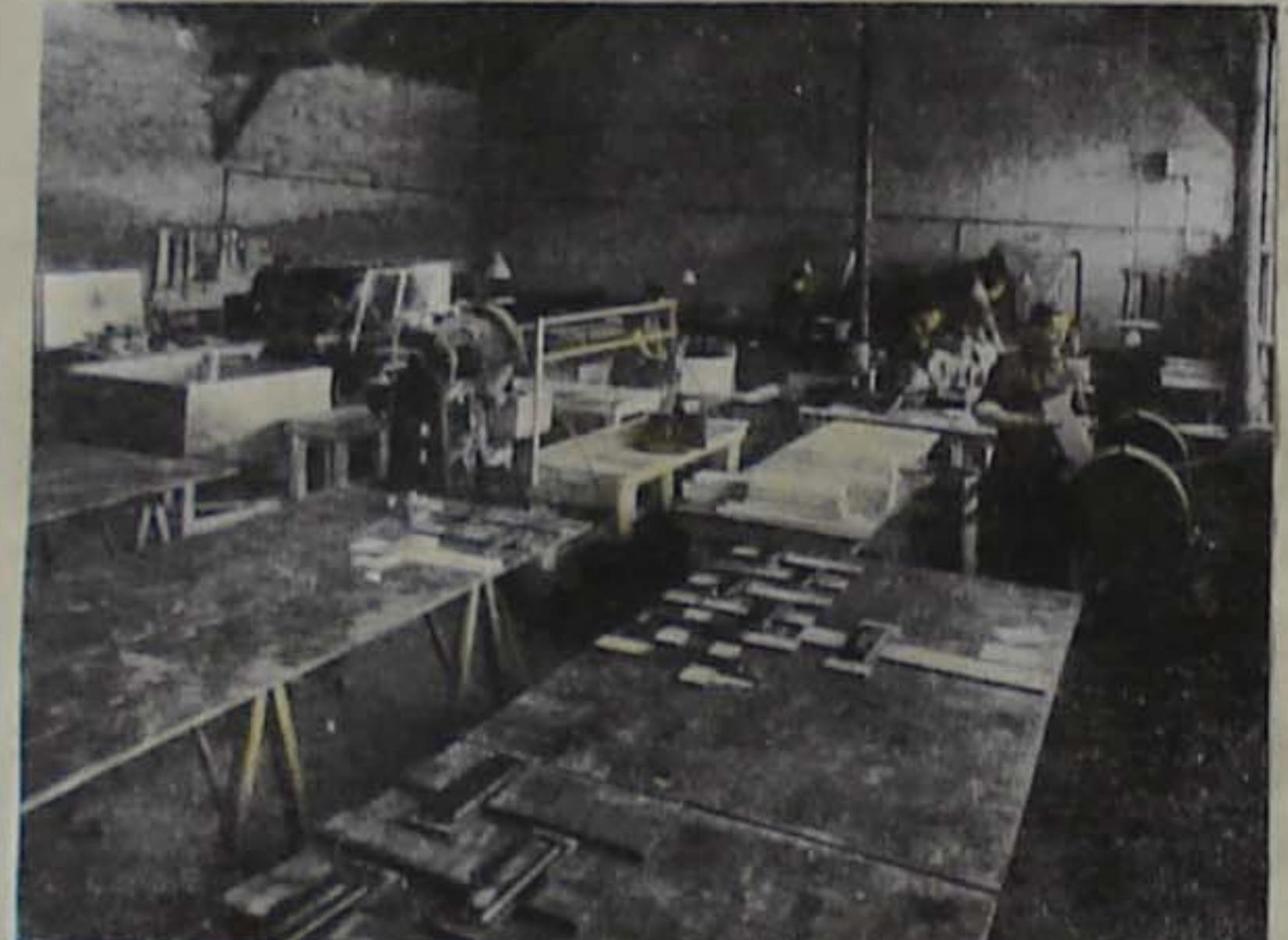
La visite de Pusse permet d'apprécier le modernisme de l'installation, posé sur un vaste plan, permettant une production dans les meilleures conditions de qualité, étant donné l'aménagement des locaux et les nouvelles machines utilisées.

Voici le bâtiment où est installé le matériel permettant le découpage des tranches de granit, de marbre, des plaques de marmore et autres matériaux utilisés pour la confection des croix. La débiteuse-mouillante, de belle dimension et du type le plus récent, utilise des disques fort peu employés encore, même dans les grosses graniteries et marbrieries, puisque ne devant rien aux abrasifs ordinaires ; ils sont garnis du plus dur des corps durs, tels que les emploient américains et allemands.

Si vous présentez devant la machine au travail, un bras de croix en Labrador, en deux secondes il est tronqué, et cela d'une façon parfaite, aucune retouche n'est à apporter. Combien de temps faut-il à l'aide d'un disque ordinaire pour effectuer le même travail ?



VUE PARTIELLE DU HALL DE MONTAGE DES CROIX



POLISSEUSES ET LAPIDAIRES POUR LE FINISSAGE DES BRAS DE CROIX.

UN LOT DE CHRISTS ARRIVANT DU POLISSAGE



Plus loin se trouve un très beau polisseur à genouillère, permettant le glacié soigné de tous les matériaux utilisés.

Dans cet atelier, est montée une cabine complète de peinture au pistolet, utilisée tout particulièrement pour les jolies croix « Cicani ».

Il est impossible de prendre des notes dans ce local ; le pistolet fonctionne à plein, les particules de vernis non fixés sont expulsées à l'air libre par des ventilateurs de grande envergure, la débiteuse fait son « cri » « cri » « cri » sans arrêt, et chaque fois un bras est scié, le polisseur rouisse doucement.

Dans la construction suivante est la fonderie où les christ « Falchi » sortent à une cadence accélérée. En d'autres moulins sont coulés les vases, les jardinières, dont le nombre de modèles, ainsi que vous le savez, est impressionnant.

Puis voici un grand atelier de plus de 30 mètres de long, où malgré les machines en activité, le personnel peut travailler à l'aise.

Les lapidaires sont ici nombreux, pour polir les champs de marbre ayant 11 à 18 mm. d'épaisseur à l'aide de la poterie rouge, ceux des marbres, des granits. Une débiteuse étudiée spécialement d'après les indications de M. Jean Nicaud, permet le sciage, le moulurage des plaquettes de marbre de tous dessins, de tous modèles, de tous formats.

Cette petite merveille utilise également ces fameux disques spéciaux qui permettent le découpage des coins, recoins, motifs, avec une facilité décourante. La coupe est si nette, si franche, qu'il n'y a aucune retouche à apporter.

Une perceuse ultra-moderne, à jet d'eau central, est entièrement avec sa table de travail, isolée par une paroi en mica. Comme vous le savez, chaque croix demande 8 trous pour fixer le christ, l'Inri, les roses, ces trous devant se répéter sur le support de la croix, cela fait 16 perçages par crucifix. Cette machine splendide travaillant à la concombre diamant, fait sans peine ses mille trous dans la journée. Le travail est fait à la perfection, puisque la perforation n'est pas faite par une grille, une meule, le trou étant dévagé circulairement et produit chaque fois ce qu'il est souhaité. L'obtention de la meilleure qualité

## L'essor industriel

Visite guidée dans une PME saclasiennne

Une des longues faces de cet atelier de 30 mètres, est complètement garnie de caissons dans lesquels viennent prendre place les croix, au fur et à mesure de leur achèvement.

De nombreuses tables, des marbres industriels, permettent au personnel d'œuvrer à l'aise, avec soin.

Le travail est fait à la chaîne : les éléments après avoir été débités, dans le bâtiment voisin, rentrent à une extrémité, passent par les lapi- daires leur donnant un glacage parfait, les perceuses interviennent ensuite, et les bras ainsi terminés arrivent sur les tables. Là sont dans des caissons concernant chaque ouvrier, vif, christs et autres attributs, destinés à fixer la croix et à l'orner. Le travail est impeccable, régulier, chaque article d'un même modèle devant être absolument identique, ce qui est réalisé grâce à un choix très important de gabarits.

A l'autre extrémité du bâtiment est l'emballage, exécuté d'une façon très soignée. A ce sujet, il faut signaler que beaucoup d'envois se font en « containers », directement livrés par la gare de Saclay. Vous connaissez ces caisses pleines, frêles, spectaculaires, posés à même sur le wagon à l'aide d'un appareil de levage, déchargés de même à l'arrivée sur les camions, ne nécessitant de ce fait aucune manutention pouvant entraîner des risques de casse.

Ils ne sont utilisables évidemment que pour les commandes d'une assez grosse importance, mais si nombreuses sont celles-ci, qu'un lot important de containers est là, actuellement en cours de chargement.

Dans les anciens bâtiments rénovés du moulin, sont installés la fonderie et l'atelier de finissage, des articles en métal inoxydable, en bronze. C'est là que sont les meules à ébarber, celles à polir, les bâches de nickelage pour les christ, la réserve de christ nickelés, bronzés ou argentés, celle des vases triés par catégorie. Les beaux christ Falchi (modèles déposés) de toutes dimensions, pour ceux en bronze et pour les marbriers jusqu'à 70 cm., sont très connus, très appréciés pour insister à ce sujet.

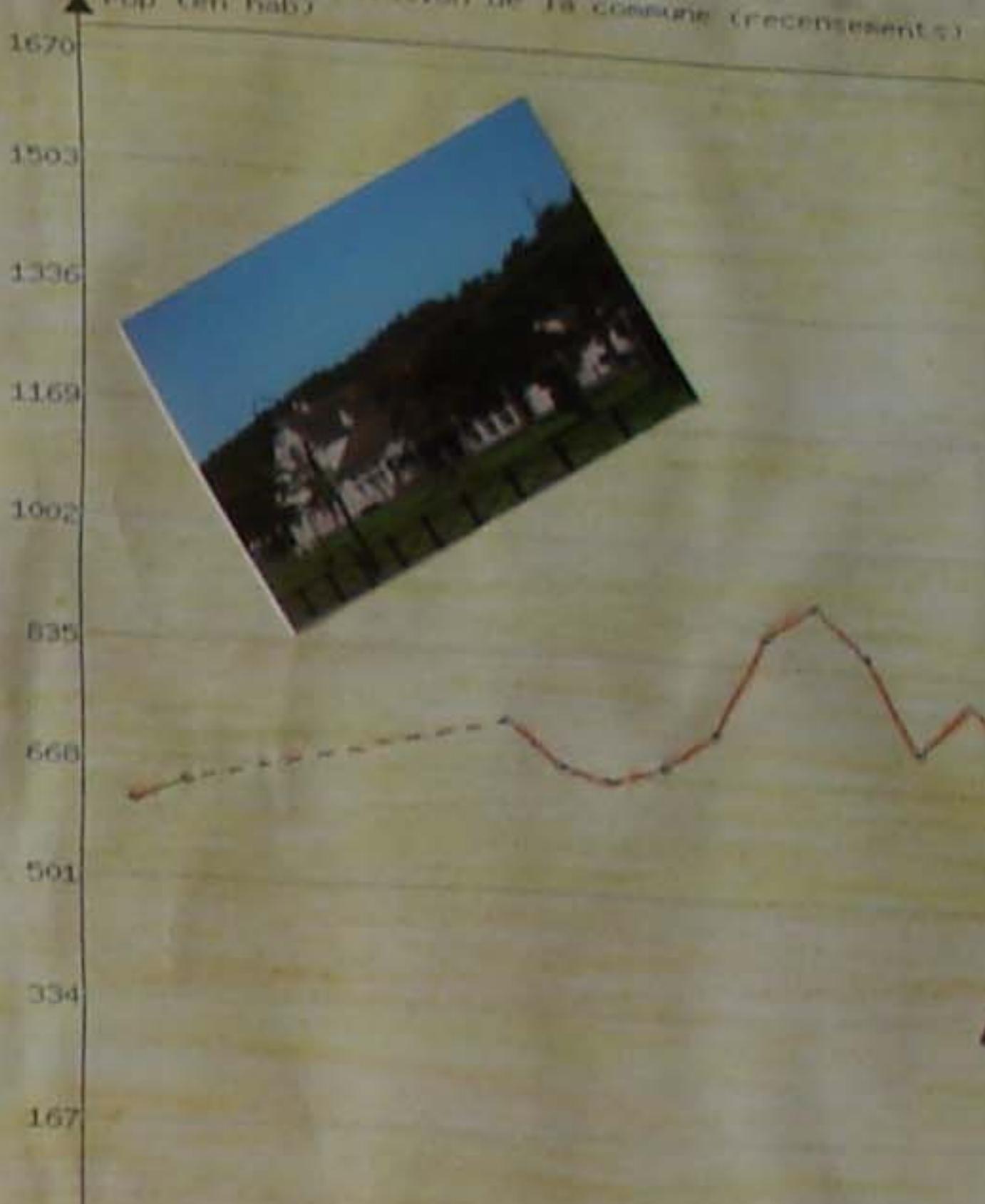
Une rivière passe sous l'ancien moulin et serpente dans les jardins de l'établissement. Elle doit avoir environ 4 mètres de large et alimente les ateliers en force motrice. Grâce à l'électricité produite par cette installation, non seulement sont fondus les christ, vases et jardinières, travailles les plaques de Sainte-Anne des Pyrénées, de Sainte-Anne du Nord, le Coquill d'Izeste, le Blanc de Carrare, le Labrador bleu de Norvège, l'Onyx Cantini, mais la lumière provient également de la même source liquide.

L'importance de ces bâtiments a nécessité un matériel d'incendie très moderne, dont les souples tuyaux montent la garde dans chaque atelier.

Il faut signaler tout particulièrement parmi les obtentions Falchi, la croix brevetée « Cicani » d'une facture toute particulière. Elle est due à l'initiative et aux recherches de Jean Falchi, petit-fils du Fondateur. Pour cette création est utilisé un matériau naturel de premier plan, ce sont des dalles d'ardoise sans défaut, dont la durée est éternelle, qui après avoir été polies, mises en état, revêtent une double couche d'un vernis spécial, au glacé parfait, résistant aux intempéries. La preuve en a été faite par immersion dans la rivière toute proche, d'articles terminés, pendant plus d'un an, avant de lancer cette production dans le commerce. Peut-on trouver démonstration plus concluante.

## L'essor démographique

Evolution de la population de la commune (recensements)



Quelques dates à retenir :

1957 : inauguration de l'école S. Lefranc

1976 : inauguration de la salle des fêtes, du centre social, et de la caserne des pompiers

1988 : inauguration de la salle polyvalente F. Gulmann

1996 : inauguration de la bibliothèque « Salicetum »

2000 : inauguration du restaurant scolaire-salle d'activités

2001 : homologation du centre de loisirs

2007 : la Poste ?

(à suivre ...)

## MARBRERIE DE LA JUINE

TOUS DALLAGES REVÉTEMENTS ET FAÇONNAGES

EN MARBRES PIERRES ET GRANITS  
DE TOUTES PROVENANCES

ARTICLES FUNÉRAIRES

CROIX PLAQUETTES

EN MARBRE GRANIT

MARMORITE

VASES PORCELAINE

CHRISTS

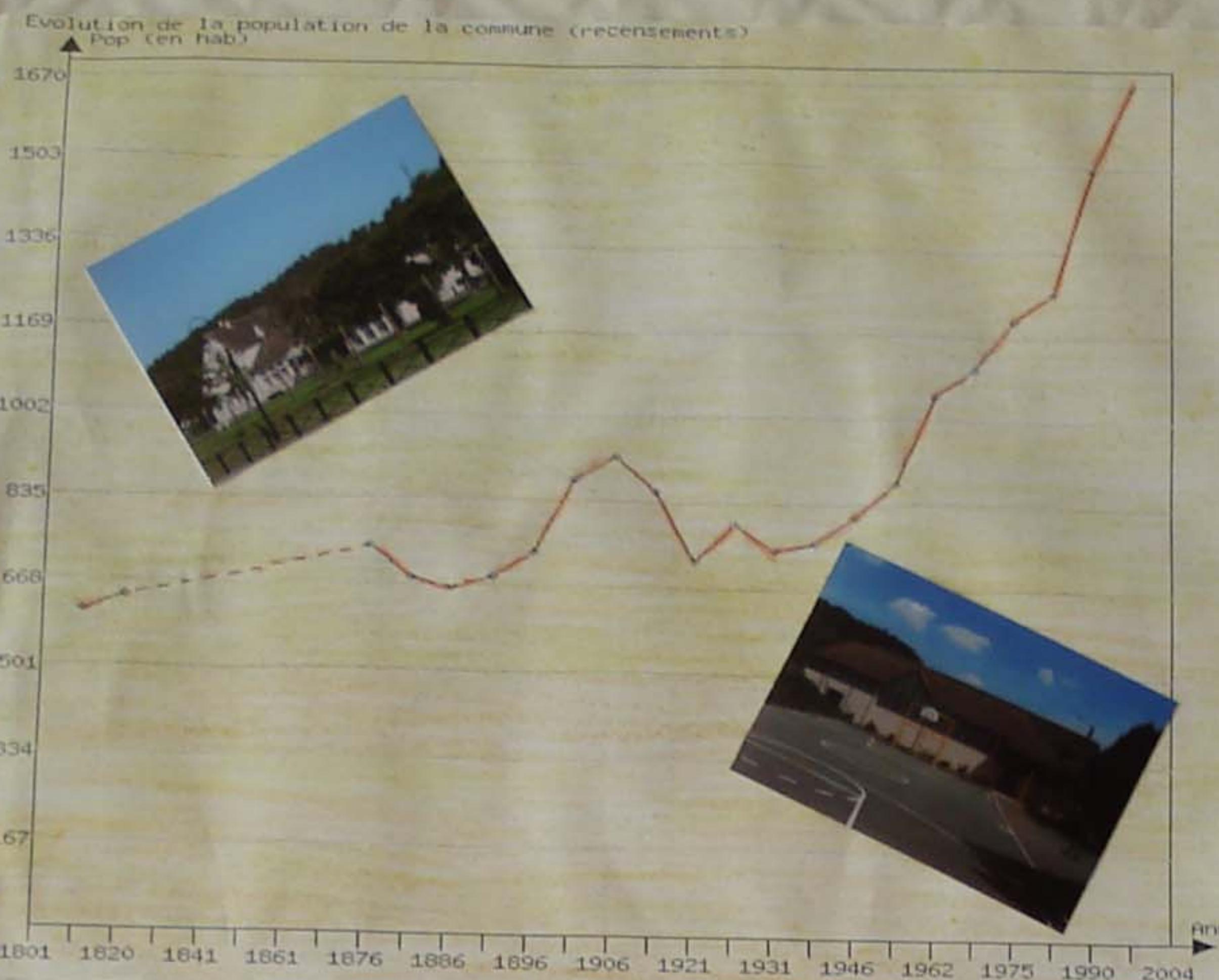
MONUMENTS

GRANITO BOUCHARDÉ OU ADOUCI  
AVEC OU SANS PLAQUETTES DE GRANIT

TARIF ET CATALOGUE SUR DEMANDE

MARBRERIE DE LA JUINE

## L'essor démographique



Une des longues faces de cet atelier de 30 mètres, est complètement garnie de caissons dans lesquels viennent prendre place les croix, au fur et à mesure de leur achèvement.

De nombreuses tables, des marteaux industriels, permettent au personnel d'œuvrer à l'aise, avec soin.

Le travail est fait à la chaîne : les éléments après avoir été débités, dans le bâtiment voisin, rentrent à une extrémité, passent par les lapi-daires leur donnant un glacage parfait, les perceurs intervient ensuite, et les bras ainsi terminés arrivent sur les tables. Là sont dans des caissons concernant chaque ouvrier, vin, châts et autres attributs, destinés à fixer la croix et à l'orner. Le travail est impeccable, régulier, chaque article d'un même modèle devant être absolument identique, ce qui est réalisé grâce à un choix très important de gabarits.

A l'autre extrémité du bâtiment est l'emballage, exécuté d'une façon très soignée. À ce sujet, il faut signaler que beaucoup d'envois se font en « conteneurs », directement livrés par la gare de Saclas. Vous constaterez ces caisses pleins, frêles, spéciaux, posés à même sur le wagon à l'aide d'un appareil de levage, déchargés de même à l'arrivée sur les camions, ne nécessitant de ce fait aucune manutention pouvant entraîner des risques de casse.

Ils ne sont utilisables évidemment que pour les commandes d'une assez grosse importance, mais si nombreuses sont celles-ci, qu'un lot imposant de caissons est là, actuellement en cours de chargement.

Dans les anciens bâtiments rénovés du moulin, sont installés la fonderie et l'atelier de finissage, des articles en métal inoxydable, en bronze. C'est là que sont les meules à ébarber, celles à polir, les bâtons de nickelage pour les châts, la réserve de châts nickelés, bronzés ou argentés, celle des vases triés par catégorie. Les beaux châts Falchi (modèles déposés) de toutes dimensions, pour ceux en bronze et pour les marbriers jusqu'à 70 cm., sont trop connus, trop appréciés pour insister à ce sujet.

Une rivière passe sous l'ancien moulin et serpente dans les jardins de l'établissement. Elle doit avoir environ 4 mètres de large et alimente les ateliers en force motrice. Grâce à l'électricité produite par cette installation, non seulement sont fondues les châts, vases et jardinières, travailles les plaques de Saint-Anne des Pyrénées, de Sainte-Anne du Nord, le Coquill d'Izeste, le Blanc de Carrare, le Labrador bleu de Norvège, l'Oyaire Cantini, mais la lumière profite également de la même source liquide.

L'importance de ces bâtiments a nécessité un matériel d'incendie très moderne, dont les souples tuyaux montent la garde dans chaque atelier.

Il faut signaler tout particulièrement parmi les obtentions Falchi, la croix brevetée « Cicani » d'une facture toute particulière. Elle est due à l'initiative et aux recherches de Jean Falchi, petit-fils du fondateur. Pour cette création est utilisée un matériau naturel de premier plan, ce sont des dalles d'ardoises sans défaut, dont la durée est éternelle, qui après avoir été polies, mises en état, reçoivent une double couche d'un vernis spécial, au glacage parfait, résistant aux intempéries. La preuve en a été faite par immersion dans la rivière toute proche, d'articles terminés, pendant plus d'un an, avant de lancer cette production dans le commerce. Peut-on trouver démonstration plus concluante.

## MARBRERIE DE LA JUINE

TOUS  
DALLAGES  
REVETEMENTS  
ET FAÇONNAGES  
EN MARBRES  
PIERRES ET  
GRANITS  
DE TOUTES  
PROVENANCES



ARTICLES  
FUNÉRAIRES

CROIX  
PLAQUETTES  
EN  
MARBRE  
GRANIT  
MARMORITE

VASES  
PORCELAINE  
CHRISTS

3

ACTIVITES  
A VOTRE SERVICE

MONUMENTS  
GRANITO BOUCHARDÉ OU ADDOY  
AVEC OU SANS PLAQUES DE GRANIT

Quelques dates à retenir :

1957 : inauguration de l'école S. Lefranc

1976 : inauguration de la salle des fêtes, du centre social,  
et de la caserne des pompiers

1988 : inauguration de la salle polyvalente F. Gulmann

1996 : inauguration de la bibliothèque « Salicocitae »

2000 : inauguration du restaurant scolaire - salle d'activités

2001 : homologation du centre de loisirs

2007 : la Poste ?

(à suivre ...)



S. ACTIONNÉES  
L'ÉBARBAGE



ddre, permettant  
e de peinture au  
rois « Cicani ».  
ocal : le pistolet  
sont expulsés à  
la débituse fait  
fond au bras est  
  
s châts à Fal-  
moudes sont  
dés, ainsi que  
  
ong, où malgr  
ais.  
champ de mar-  
re rouge, ceux  
lement d'après  
moulage des  
tous formats.  
  
disques spé-  
cifiques, avec une  
quel n'y a  
  
entièrement  
ame vont le  
nt, Pluri, les  
six, cela fait  
nt à la cou-  
e. Le travail  
de par une  
et produit  
une carotte,  
ans le trou.

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS  
D.D. FALCHI ET G.M.C.

TARIF ET CATALOGUE SUR DEMANDE  
MARBRERIE DE LA JUINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 160000 FRANCS  
Z. ROUTE DE MERDEVILLE — 91160 SACLAS  
TEL. 400.80.49 M. 400.42.26 (ESSONNE / FRANCE)